CEPED
Centre Français sur la Population
et le Développement
15, rue de l'Ecole de Médecine
75270 PARIS CEDEX 06
Tél. (1) 46 33 99 41

501

2
1

LISTE DES ETUDES DEJA REALISEES

PAR L'I.N.E.D.

NG
331
COU

LES PAYS D'AFRIQUE DU NORD

- Algérie
- Tunisie
- Maroc
- Bilan Maghreb

LES PAYS D'AFRIQUE NOIRE TROPICALE FRANCOPHONE

- Cameroun
- Centrafrique
- Congo
- Gabon
- Tchad
- Bilan de l'Afrique Noire Tropicale Francophone
  (en cours de parution)

LES PAYS D'AFRIQUE NOIRE SAHELIENNE FRANCOPHONE

- Sénégal
- Mauritanie

LES PAYS DE L'OCEAN INDIEN

- L'Archipel des Comores
- Madagascar

L I S T E D E S E T U D E S E N C O U R S

D E R E A L I S A T I O N

- Côte d'Ivoire
- Haute Volta
- Mali
- Ile Maurice
- Iles Seychelles
- Bilan Océan Indien

oOo

INSTITUT DE RECHERCHES

SUR L'AVENIR DU FRANCAIS

LA LANGUE FRANCAISE

A

MADAGASCAR

1984

==========

SOMMAIRE

==========

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE MADAGASCAR

I - Quelques données historiques et politiques
II - La situation économique
III - La population de Madagascar : quelques données démographiques et indicateurs
III - 1 - Les données disponibles
III - 2 - Les principaux indicateurs démographiques, les perspectives de population

DEUXIEME PARTIE : LE CONTEXTE LINGUISTIQUE

I - Historique de la situation linguistique
I - 1 - La période pré-coloniale
I - 2 - De l'indépendance à 1972
I - 3 - La malgachisation
II - Les langues en présence
II - 1 - Les langues vernaculaires et véhiculaires
II - 2 - La langue officielle : le malgache officiel
II - 3 - La langue française
III - La problématique linguistique

IV - La place de langue française dans la vie nationale

IV - 1 - La langue française dans la société malgache

IV - 2 - La langue française dans la vie quotidienne : les situations d'emploi

V - Le rôle de la langue française dans le contexte culturel

V - 1 - Le document écrit

V - 1 - 1 - La presse

V - 1 - 2 - L'édition - La diffusion du livre

V - 2 - Le secteur de l'audio-visuel

V - 2 - 1 - La radio

V - 2 - 2 - La télévision

V - 2 - 3 - Le cinéma

V - 3 - Les centres de diffusion de la langue française

V - 3 - 1 - Les centres culturels et leurs antennes

V - 3 - 2 - Les alliances françaises

V - 3 - 3 - Les bibliothèques

VI - La langue française dans le système scolaire

VI - 1 - L'organisation du système scolaire

VI - 1 - 1 - L'enseignement public

VI - 1 - 2 - L'enseignement privé

VI - 1 - 3 - Les écoles des alliances françaises

VI - 1 - 4 - Les écoles françaises agréées

VI - 2 - Quelques données statistiques

VI - 2 - 1 - L'enseignement public et privé malgache

VI - 2 - 2 - L'enseignement à programme français

VII - Conclusion

TROISIEME PARTIE : ESTIMATION DE LA POPULATION FRANCOPHONE A MADAGASCAR EN 1980 ET PROJECTIONS A L'HORIZON 2000

I - Les données disponibles

I - 1 - Le recensement de la population

I - 2 - Les statistiques scolaires

II - La situation en 1980

II - 1 - Méthodologie

II - 2 - La population scolarisée en 1980

II - 3 - La population non scolarisée en 1980

II - 3 - 1 - La population qui n'a jamais été scolarisée

II - 3 - 2 - La population non scolarisée lors du recensement de 1975 et toujours non scolarisée en 1980

II - 3 - 3 - La population qui quitte le cursus scolaire entre 1975 et 1980

II - 4 - Les résultats

III - Perspectives d'évolution de la langue française à l'horizon 2000

III - 1 - Les hypothèses de projection

III - 1 - 1 - Hypothèse faible

III - 1 - 2 - Hypothèse forte

III - 2 - La méthodologie

III - 2 - 1 - La population scolarisée l'année de projection

III - 2 - 2 - La population non scolarisée l'année de projection

IV - Les résultats

IV - 1 - Les résultats en 1990

IV - 2 - Les résultats en 2000

IV - 3 - Evolution du niveau de francophonie entre 1980 et 2000

V - Conclusion

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX LES PLUS IMPORTANTS

TABLEAU N° 2 : Répartition de la population résidente à Madagascar en 1975, par sexe et groupe d'âges

TABLEAU N° 4 : Estimation de la population résidente à Madagascar en 1980, par sexe et groupe d'âges

TABLEAU N° 5 : Estimation de la population résidente à Madagascar en 1990, par sexe et groupe d'âges

TABLEAU N° 6 : Estimation de la population résidente à Madagascar en 2000, par sexe et groupe d'âges

TABLEAU N° 37 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 1980 - Effectifs -

TABLEAU N° 38 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 1980 - Pourcentage -

TABLEAU N° 54 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 1990 - Hypothèse faible - Effectifs -

TABLEAU N° 55 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 1990 - Hypothèse faible - Pourcentage -

TABLEAU N° 56 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 1990 - Hypothèse forte - Effectifs -

TABLEAU N° 57 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 1990 - Hypothèse forte - Pourcentage -

TABLEAU N° 58 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 2000 - Hypothèse faible - Effectifs -

TABLEAU N° 59 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 2000 - Hypothèse faible - Pourcentage -

TABLEAU N° 60 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 2000 - Hypothèse forte - Effectifs -

TABLEAU N° 61 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges selon le niveau de connaissance du français en 2000 - Hypothèse forte - Pourcentage -

TABLEAU N° 62 : Evolution de 1990 à 2000 de la population totale, selon le sexe, le groupe d'âges, le niveau de connaissance du français et l'hypothèse

TABLEAU N° 63 : Evolution de 1990 à 2000 de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, le niveau de connaissance du français et l'hypothèse

AVANT PROPOS

La situation linguistique de MADAGASCAR se distingue de celle des Etats francophones d'Afrique subsaharienne qu'a étudiés l'IRAF, jusqu'à présent, par son unité et le contexte liè à la malgacuisation: le malgache officiel, proche du dialecte merina, est la principale langue d'enseignement mais les dialectes malgaches sont utilisés dans l'enseignement de base, à l'échelle régionale, et le français reste la langue de l'enseignement supérieur et, en partie, de l'élite urbaine.

L'histoire linguistique de la "Grande Ile" et ses conséquences sur la situation et la connaissance de la langue française ont été appréhendéees au moyen des données :

-recueillies à Paris au sein des Ministères et Organismes détenteurs d'une documentation concernant la population résidente à Madagascar et son évolution, la population scolaire, mais aussi l'histoire de Madagascar;

-collectés lors d'une mission de trois semaines à Madagascar, auprès :

- des Ministères et Organismes de recherche malgaches;
- des universités malgaches;
- des associations franco-malgaches (Alliances françaises) ;
- des associations malgaches de professeurs de français;

- des services de l'Ambassade, du Consulat de France à Tananarive ;
- de la Mission Française de Coopération à Tananarive ;
- des centres et antennes culturels français,

mais aussi, au moyen d'enquêtes, auprès de particuliers tels que :

- des professeurs malgaches ou français ;
- des parents d'élèves ;
- des élèves (cours d'écoles) ;
- des commerçants (boutiques, marchés).

Ces données quantitatives et qualitatives, souvent incomplètes, permettront d'estimer la population francophone en 1980, d'émettre des hypothèses quant à l'avenir de la langue française à Madagascar et enfin de réaliser une prospective à l'horizon 2000 de la population malgache selon son niveau de connaissance du français.

La réalisation de cette étude a pu être menée à bien grâce à l'aide de toutes les personnes malgaches ou françaises qui ont mis à notre disposition les documents et données statistiques en leur possession et que nous tenons à remercier ici.

A MADAGASCAR :

- M. Louis ANDRIANTSO - Directeur de "Journaux Importation" ;
- M. ASSOUMANY - Directeur de la Planification au Ministère de l'Education de Base et de l'Enseignement Secondaire ;
- M. Gilles AYCALENC - Alliance Française de MAHAJANGA ;
- M. BALANCHE - Président de l'Association des Libraires ;
- M. et Mme BAYOUX - Conseillers pédagogiques à TAMATAVE ;

- M. Rakoly BEMANANJARA - Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.) ;
- M. Christian BENINGER - Directeur du Centre Culturel de TANANARIVE ;
- M. Raymond BOUISSEAU - Alliance Française et Antenne Culturelle de TAMATAVE ;
- M. BOURGEOIS - Alliance Française de TANANARIVE (Responsable des cours) ;
- M. COMBARELLE - Conseiller pédagogique à MAJUNGA ;
- M. CORNILLOT - Bureau d'Aide Pédagogique de l'Alliance Française (B.A.P.A.F.) à TANANARIVE ;
- M. Patrick MANDRILLY - Délégué Général de l'Alliance Française à TANANARIVE ;
- Mme Elisa RAFITOSON - M.E.R. de Lettres Françaises à l'Université de TANANARIVE ;
- M. David RAKEMANTSOA - Institut National de la Statistique (I.N.S.R.E.) TANANARIVE ;
- Mme Mathilde RAKOTOSAFI - Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.) ;
- Mme Catherine RAVOANGY - Présidente de l'Association des Professeurs de Français de TAMATAVE ;
- M. RAZAFINAMANTSOA - Radio Madagascar, TANANARIVE ;
- M. Bachir SOUDJAY - Enseignant à l'Ecole Normale, niveau II et Adjoint à la Direction Régionale de l'Education de Base ;
- M. et Mme CLAIR - Alliance Française de NOSSI-BE.

A PARIS :

- Melle Marie-Christine PANIER - S.E.D. Ministère des Affaires Extérieures ;
- Melle TANDAR - Documentaliste à l'U.N.E.S.C.O. ;
- M. VIALLA - Chargé de Mission Géographique, Ministère des Affaires Extérieures.

PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE MADAGASCAR

MADAGASCAR

++++++++++++++++++++

Avec ses 590 000 km2, soit une superficie supérieure à celle de la France, Madagascar, dite la " Grande Ile ", est la quatrième île du monde par son étendue, après le Groenland, l'Australie et Bornéo. Située à 390 km de la côte Sud-Est de l'Afrique, dont elle est séparée par le canal de Mozambique, et bordée à l'Est par l'Océan Indien, Madagascar se trouve dans cette situation singulière de constituer à la fois les marches de l'Afrique et le glacis de l'Asie. Elle apparaît comme un monde distinct, " le septième continent ", dont l'originalité s'est forgée au cours des siècles par le brassage de divers éléments géologiques, biologiques, sociologiques et linguistiques d'origines africaine et asiatique.

Traversée dans le Sud, à la hauteur de Tuléar, par le tropique du Capricorne, Madagascar se situe presque dans la zone tropicale, entre 11° 57' et 25° 38' de latitude Sud, 43° 12' et 50° 17' de longitude Est Greenwich. Trois grandes zones longitudinales et parallèles sont couramment distinguées :

- la Côte Est, rectiligne dans l'ensemble, a un climat subéquatorial, très humide et chaud tout au long de l'année, et subit non seuleument l'alizé du Sud-Est mais aussi des cyclones qui prennent périodiquement naissance au large, vers les Mascareignes. La végétation est luxurainte et variée;
- les Plateaux, d'une altitude moyenne de 800 à 1 800 m, ont un climat tropical d'altitude caractérisé par une moindre pluviométrie que sur la

côte Est et par des températures qui varient de 0°C en hiver à 25°C en été. Ces hautes terres constituent la région la plus riche de l'île;

- la Côte Ouest, bordée de dunes et frangée d'îles madréporiques, a un climat typiquement tropical, d'autant plus sec que l'on va vers le Sud. La végétation passe de la forêt claire ou de la savane à la brousse épineuse de la région subdésertique du Sud.

I - Quelques données historiques et politiques.

Le peuplement de la Grande Ile.

Les origines du peuple malgache restent très mal connues mais il semble qu'elles datent du premier millénaire de notre ère et qu'elles soient à la fois indonésiennes et Est-africaines, avec une influence ethnique prépondérante de l'Indonésie. A ces Proto-Malgaches seraient venus s'ajouter, par vagues d'immigrations successives, d'autres Bantous et Indonésiens, des Mélanésiens ainsi que des Arabes et des islamisés, d'origine imprécise, qui, à partir du XII ème siècle, fondent des comptoirs et de petites colonies sur la côte Nord-Ouest et la côte Est. C'est à cette époque que se constituent les premiers royaumes composés de divers clans malgaches. Ces différents groupes d'immigrés déjà métissés l'ont encore été au fil des siècles par des Indochinois, des Indiens, voire des pirates européens. Ainsi tout l'Océan Indien a-t-il participé au peuplement de Madagascar.

Du XVIème à la fin du XVIIIème siècle, Portugais, Hollandais, Anglais et Français se succèdent à Madagascar où ils implantent des établissements plus ou moins éphémères. Les Français, installés aux Mascareignes, font du commerce avec Madagascar et créent quelques comptoirs sur la côte Est mais ceux-ci leur seront

pris en I8II par la flotte anglaise. A la même époque s'affirme progressivement l'unité de l 'Imerina, la région des Plateaux, sous le règne de Nampoina qui aurait voulu fonder un royaume unique pour tout Madagascar; c'est le sens du testament qu'il laisse à sa mort, en 1810, à son fils Radama : " la mer est la limite de ma rizière ".

La période pré-coloniale : Le royaume de Madagascar.

Radama 1er exécute le testament de son père et étend son royaume à la presque totalité de l'île. Pour cela, il est conseillé par les Anglais installés alors à l'Ile Maurice et hostiles à l'établissement des comptoirs français. Dès 1817, Radama s'intitule Roi de Madagascar. Des missionnaires protestants s'installent alors dans l'île, y créent la première école en 1820 et proposent, pour écrire le malgache en caractères latins, un système qu'adopte Radama en le modifiant.

Sa femme, Ranavalona 1ère, qui lui succède en 1828, rompt cette ouverture sur l'Europe et chasse les missionnaires; un Français, Jean Laborde, réussit cependant à introduire temporairement de nouvelles techniques alors que l'Ile se referme sur elle même. Le Royaume s'ouvre à nouveau à l'Occident, au cours du bref règne (1861-1863) de son fils, Radama II, qui, élevé par Laborde dans le culte de l'Europe, signe une charte qui concède à l'homme d'affaires français, Lambert, des pouvoirs économiques considérables. Mais Radama II est étranglé sur l'ordre du chef de l'armée Rainilaiarivony qui, devenu Premier Ministre et marié aux trois reines successives, va exercer la réalité du pouvoir jusqu'à la fin du siècle. La Charte Lambert est abrogée mais le protestantisme est institué et des traités sont passés avec la France et l'Angleterre.

En 1883, un conflit éclate avec la France qui, arguant des ses droits anciens, impose à Madagascar un traité de protectorat, en décembre 1885, que reconnaît l'Angleterre en 1890; un second traité est signé en janvier 1895; Madagascar est déclarée colonie française par le Parlement français, le 6 août 1896, et l'insurrection populaire de l'Imerina terminée quelques mois plus tard. Pendant toute cette période, la société imerina s'est modernisée et les missions ont fondé de nombreuses écoles primaires ainsi qu'un embryon d'enseignement secondaire.

La période coloniale.

Le Général Galliéni, premier Gouverneur Général en titre de l'Ile, débarque le 16 septembre 1896 et commence par abolir la monarchie et exiler la dernière Reine, Ranavolona III, avant d'entreprendre la "pacification" de l'Ile dont il achève l'unité en 1902 avec l'aide du Colonel Lyautey. Sur le plan socio-culturel, Galliéni s'est en particulier attaché à limiter le rôle des missions au domaine religieux et à développer l'enseignement officiel et l'assistance médicale. Ses successeurs, pour la plupart des grands commis de l'Etat, se sont surtout employés à organiser la colonie administrativement et économiquement.

Pendant la seconde guerre mondiale , Madagascar commence par suivre Vichy mais elle est occupée en 1942, après l'attaque de Diégo-Suarez, par les Anglais qui la remettent aux Gaullistes, en janvier 1943. Au lendemain de la guerre se situe le point de départ de la participation malgache à la vie politique de l'Ile, avec l'élection de députés nationaux à l'Assemblée constituante française. Celle-ci crée l'Union Française au sein de laquelle Madagascar devient Territoire d'Outre-Mer, en 1946. Les trois premiers parlementaires malgaches seront condamnés à de lourdes peines à la suite du soulèvement nationaliste de mars 1947 durement réprimé par les forces coloniales.

L'écrasement de cette rebellion n'a pas été sans retarder l'évolution politique de Madagascar à laquelle s'applique cependant la loi-cadre des Territoires d'Outre-Mer qui, en 1956, institue le suffrage universel et dote le pays d'une Assemblée Représentative et d'un Gouvernement élu par celle-ci. Les partis politiques se regroupent alors en deux grandes formations : le P.S.D. (Parti Social Démocrate) et l'A.K.F.M. (Parti du Congrés de l'Indépendance).

La marche à l'indépendance de Madagascar s'accélère alors selon un processus identique à celui qui a pévalu dans la plupart des anciennes dépendances africaines de l'Union Française. Au Référendum du 28 septembre 1958, Madagascar vote à 77 % en faveur de l'appartenance à la communauté. Le vote est ratifié, le 14 octobre suivant, par un Congrés des assemblées provinciales qui proclame solennellement " la République malgache, membre de la Communauté ". Le 29 avril 1959, l'Assemblée constituante malgache adopte la constitution de la Première République, inspirée du texte constitutionnel français. Deux jours plus tard, Philibert Tsiranana, député au Parlement français et fondateur du P.S.D., est élu Président de la République et prépare le retour de l'Etat malgache à la souverainneté nationale.

L'indépendance.

Hormis le cas de l'éphémère Fédération du Mali, Madagascar est le premier Etat africain de la Communauté à obtenir, le 26 juin 1960, son indépendance. La Constitution d'avril 1959, amendée à plusieurs reprises, commence par instituer un régime parlementaire qui se présidentialise en 1962, avec l'élection du Président de la République au suffrage universel. Cette présidentialisation se dégage plus nettement que dans le régime français dans la mesure où le Président de la République cumule les fonctions de Chef de l'Etat et de Chef du Gouvernement

et subordonne sa responsabilité devant l'Assemblée nationale à un mécanisme complexe qui fait intervenir le peuple comme arbitre.

Le Président Tsiranana est réélu en 1965 et en 1972 mais sa longue maladie, à partir de 1970, a cristallisé les rivalités personnelles et les clivages politiques au sein du P.S.D.. La grande effervescence des milieux intellectuels et populaires des années 1970 et 1971, en particulier la jacquerie déclenchée en avril 1971 dans le Sud du pays, avec le soutien de MONIMA, parti à majorité paysanne, mettent en lumière la satgnation économique et la dépendance culturelle de l'Ile et débouchent sur la crise de mars-mai 1972 qui culmine le 13 mai à Tananarive, avec l'insurrection des étudiants et travailleurs. Trois jours après, le Président Tsiranana confie les pleins pouvoirs au Général Gabriel Ramananstoa.

Celui-ci organise en octobre 1972 un référendum qui lui donne, ainsi qu'à son gouvernement, un mandat de cinq ans et entraîne l'éviction de Tsiranana de la présidence. Mais face à un contexte économique difficile, à l'opposition vive des populations côtières, de Tamatave notamment, à la malgachisation de l'enseignement et face à la désagrégation de son pouvoir, le Général Ramananstoa ne peut éviter la grave crise politique de 1975 qui le contraint à démissionner, le 5 février, en faveur de son ministre de l'Intérieur, le Colonel Ratsimandrava, assassiné six jours plus tard.

Le pouvoir est alors transféré à un Directoire Militaire de dix neuf officiers présidé par le Général de Brigade Gilles Andriamahazo. Mais celui-ci cède le pouvoir dès le mois de juin suivant au Capitaine de Frégate Didier Ratsiraka, ancien Ministre des Affaires Etrangères du gouvernement de Ramanantsoa, qui se fait élire

Président du nouveau conseil exécutif, le Conseil Suprême de la Révolution (C.S.R.). Le 21 décembre de la même année, ce choix est ratifié par la population qui, à 94 %, adopte, par référendum, la " Charte de la révolution socialiste malgache " et confirme Didier Ratsiraka à la Présidence de la nouvelle " République démocratique ". Réélu en 1982, Didier Ratsiraka est l'actuel chef de l'Etat malgache.

II - La situation économique.

Les bouleversements politiques qui ont suivi les évènements de mai 1972 se sont traduits par un constant souci officiel d'indépendance nationale, singulièrement dans le domaine économique. Cette volonté à conduit l'Etat malgache à prendre un certain nombre de mesures générales et sectorielles destinées à malgachiser l'appareil économique. Il s'agit notamment,

- sur le plan monétaire, de la sortie de la zone franc depuis mai 1973, le franc malgache restant toutefois attaché au franc français.
- sur le plan industriel et commercial, du contrôle plus étroit des entreprises étrangères et de la prise en charge par l'Etat de secteurs stratégiques. Les postes de direction des principales entreprises sont malgachisés et de nombreuses petites entreprises totalement confiées à des nationaux. Des prises de participation majoritaires de l'Etat, voire des nationalisations, ont lieu dans les secteurs de la banque, des assurances, de l'énergie, de l'import-export et, dans une moindre mesure, de l'industrie et des transports. L'appareil commercial de traite, pour l'essentiel aux mains des Français, est remplacé par un système de distribution nationalisé, avec la création de deux sociétés : la Société nationale du commerce extérieur (SONACO) et la Société nationale de commercialisation des produits

agricoles (SINPA). Par ailleurs, le nouveau code d'investissement, publié en 1973, oblige à réinvestir les bénéfices sur place. La nouvelle politique industrielle a pour première ambition d'être le support de l'agriculture et de l'élevage, en amont, par la mécanisation des techniques et l'utilisation d'engrais et, en aval, par la transformation des produits agricoles sur place.

- sur le plan du développement agricole, de la rénovation des Fokonolona (de " foko ", clan et " nolona " personne), structures communautaires traditionnelles chargées de valoriser la production de première nécessité, de prendre la relève des intermédiaires de brousse et de contrôler le transport, la commercialisation et l'usinage des produits agricoles. Les Fokonolona, institutions spécifiques du socialisme et de la décentralisation malgaches, sont regroupés en Fokontany , communautés politiques et économiques de base auxquelles il revient de gérer les terres communes, d'établir et de faire exécuter les programmes économiques, d'organiser la voirie, l'hygiène et les services locaux. Au niveau national, la politique agricole malgache vise officiellement à rechercher l'autosuffisance alimentaire et à valoriser les produits de base. Depuis le début des années 1980, les autorités malgaches, conformément aux recommandations du Fonds Monétaire International, ont renoncé en grande partie à subventionner l'agriculture tout en accélérant l'augmentation des prix agricoles à la production et à la consommation, surtout en ce qui concerne le riz.

Malgré ces nombreux témoignages d'une volonté d'indépendance, l'économie malgache demeure largement tributaire de l'extérieur et par là même, extrêmement vulnérable. Depuis 4-5 ans, la situation économique et financière de Madagascar s'est sensiblement dégradée après être passée par une période de relative

stagnation, mais au cours de laquelle les grands équilibres macro-économiques avaient pu être assurés. Les programmes d'austérité exigés par le F.M.I., à partir de 1980, n'ont pu encore pallier la récession économique que subit la Grande Ile et qui se réflète dans la diminution en termes réels de son P.I.B..

TABLEAU N° 0 : Evolution du Produit Intérieur Brut selon son origine

(au prix constants 1970 en milliards de FMG) *

	1979	1980	1981	1982	1983**
Secteur Primaire	76,4	78,3	77,1	79,0	-
Secteur Secondaire	56,5	55,0	41,9	39,4	-
Secteur Tertiaire	90,1	90,7	81,6	77,5	-
Salaires versés par les administrations	40,0	41,7	42,0	43,7	-
Droits et Taxes à l'importation	10,1	9,6	7,4	5,9	-
P.I.B. aux prix du marché	273,1	275,3	250,0	245,5	248,0

Le secteur agricole demeure très fragile, soumis aux aléas climatiques et confronté aux problèmes de collecte et de transport. L'augmentation des importations de riz rendue nécessaire par la dégradation de la filière locale pèse lourdement

---

* 1 F.M.G. 1970 = 0,02 F.F.
** Estimation

sur la balance commerciale. Quant aux cultures d'exportation , elles dépendent de la variation des cours mondiaux mais aussi, de la structure très particulière de leurs marchés : l'Indonésie et les Etats-Unis sont respectivement le seul et le principal acheteur du girofle et de la vanille malgaches.

Le secteur industriel, en forte régression depuis 1979, se heurte à la faiblesse des liaisons nationales inter-industrielles, rencontre de grandes difficultés d'approvisionnement, en matière première et en pièces détachées, par manque de moyens de paiement extérieur et connaît des problèmes de qualification, de maintenance et de gestion. Les exportations industrielles restent limitées et souvent effectuées " à perte ".

Le déficit global du trésor tend à se réduire, essentiellement du fait de la diminution des dépenses d'équipement et des subventions à la production agricole et à la consommation. La balance commerciale est encore largement déficitaire malgré la baisse des importations en volume. Les recettes d'exportation sont insuffisantes pour assurer le paiement des importations nécessaires au développement économique du pays. Le niveau élevé d'endettement du pays continue de peser sur la balance des paiements, malgré le réaménagement du service de la dette.

Ces grandes tendances traduisent la crise économique à caractère structurel, que traverse Madagascar depuis quelques années. La fragilité du secteur primaire et la dégradation du secteur secondaire, accentuée par la faiblesse des moyens de paiement extérieur, retardent la nécessaire relance économique inscrite dans les prévisions de la Direction Générale du Plan.

III - La population de Madagascar : quelques données démographiques et indicatrices

III - 1 - Les données disponibles

Les dernières données disponibles sont celles du recensement de 1975.

La population totale de Madagascar serait alors de 7 603 790 habitants. Elle est composée des résidents présents et des résidents absents (population de droit), c'est à dire des nationaux et des étrangers résidant dans le pays à l'exclusion des nationaux résidant à l'étranger. Elle n'inclut pas la population des ensembles suivants : caserne, prison, léproserie, asile d'aliénés, sanatorium, internat, hospice, orphelinat et couvent.

TABLEAU N° 1 : Répartition de la population résidente à Madagascar en 1975, par sexe et par région

Province	Masc.	Fémin.	Total	Superf	Densité	% Rural
Tananarive	1 090 322	1 077 651	2 167 973	58 283	37,2	73,8
Tamatave	592 679	586 927	1 179 606	71 911	16,4	88,2
Fianarantsoa	895 877	908 488	1 804 865	102 373	17,6	89,8
Majunga	413 095	406 655	819 750	150 023	5,5	85,0
Diego Suarez	298 949	299 033	597 982	43 046	13,9	77,9
Tuléar	514 366	519 748	1 034 114	161 405	6,4	90,9
Total	3 805 288	3 798 502	7 603 790	587 041	13,0	83,7

TABLEAU N° 2 : Répartition de la population résidente à Madagascar en 1975, par sexe et groupe d'âges

GROUPE D'AGES	ENSEMBLE URBAIN ET RURAL			RURAL		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	683 938	678 352	1 362 290	589 068	586 097	1 175 165
5-9	568 815	547 948	1 116 763	477 818	457 657	935 475
10-14	462 415	435 337	897 752	381 962	354 822	736 784
15-19	400 255	413 799	814 054	323 448	332 870	656 318
20-24	315 271	328 884	644 155	256 156	263 365	519 521
25-29	230 695	262 624	493 319	188 815	215 222	404 037
30-34	172 997	195 951	368 948	142 227	162 632	304 859
35-39	180 215	198 129	378 344	149 792	165 834	315 626
40-44	162 949	167 101	330 050	137 322	140 757	278 079
45-49	147 775	147 805	295 580	126 933	126 053	252 986
50-54	133 192	120 597	253 789	115 091	103 289	218 380
55-59	112 756	97 239	209 995	99 277	83 980	183 257
60-64	86 577	76 052	162 629	75 968	65 462	141 430
65-69	62 087	50 168	112 255	55 217	43 369	98 586
70 +	85 220	78 411	163 631	75 763	67 869	143 622
N. D.	131	105	236	121	92	213
Ensemble	3 805 288	3 798 502	7 603 790	3 194 978	3 169 370	6 364 348

L'analyse de ces données permet de dégager les principales caractéristiques de la population :

- la population se répartit très inégalement sur le territoire malgache.

  L'île, faiblement peuplée, avec en moyenne 13 habitants au km2, accuse de grandes disparités entre les régions :

  . la province de Tananarive, située sur le plateau, est de loin la plus peuplée (37,2 habitants au km2).

. les provinces de Fianaranstoa, Tamatave et Diego Suarez viennent ensuite, avec 14 à 16 habitants au km2,
. enfin, les provinces de Tuléar et Majunga ont respectivement une densité de 6,4 et 4,4 habitants au km2.

Ces disparités sont à la fois liées au contexte climatique et économique des provinces et à l'histoire de leur peuplement.

Ainsi, la région du plateau, plus riche et située dans l'ancien royaume des merina et des betsileo, regroupe 52,2 % de la population malgache sur 27 % du territoire; la région côtière de l'Est et du Nord, qui a reçu depuis le XVIème siècle de nombreux immigrants, comprend 23,4 % de la population sur 19,6 % du territoire et enfin la région des côtes Ouest et Sud, plus déshéritée et très vaste, rassemble seulement 24,4 % de la population sur plus de la moitié du territoire (53,2 %).

- la population étrangère estimée à environ 90 000 personnes en 1975 est d'origine diverse:

. Les Français, pour la plupart commerçants ou coopérants, sont au nombre de 28 000 dont la moitié de Réunionnais. Ils sont installés principalement dans les villes des provinces de Tananarive, Diego-Suarez et Tamatave;
. Les Comoriens, estimés à 36 000 environ , ont quitté leurs îles surpeuplées et forment un prolétariat urbain et agricole dans les provinces de Diego-Suarez et de Majunga;
. Les Indiens, près de 14 000, occupent une grosse part du commerce de la côte Ouest;
. Les Chinois, au nombre de 8 000, dominent le petit commerce sur la côte Est.

Cette situation est très différente aujourd'hui, depuis que nombre d'étrangers ont quitté Madagascar, tels les 17 000 Comoriens rapatriés lors des évènements de Majunga en 1976, les autres ayant pris la nationalité malgache ou française.

Au 1er janvier 1983, la colonie française vivant à Madagascar et inscrite dans les divers consulats, est d'environ 15 600 personnes d'origines très diverses.

TABLEAU N° 3 : Répartition de la colonie française de Madagascar en 1983, selon son origine ethnique.

Origine	Effectifs	%
Métropolitaine	4 262	27,3
Réunionaise	2 131	13,6
Comorienne	367	2,4
Mahoraise	283	1,8
Indo-pakistanaise	3 364	21,5
Chinoise	131	0,8
Diverse *	330	2,1
Double nationaux Franco-malgaches	4 769	30,5
Total	15 637	100,00

A l'exception d'une partie des métropolitains, les Français de Madagascar y vivent, pour la plupart, depuis plusieurs générations, ne connaissent souvent pas la France et, parfois même, ne sont pas francophones.

En 1983, sur 4 200 Français de 6 à 18 ans, en âge donc d'être scolarisés, 1 700 ne fréquentent pas les écoles françaises (600 ne sont pas scolarisés, 600 sont dans des établissements à programme malgache, 500 dans des écoles privées dites à programme français).

- la population malgache est à large majorité rurale

En 1975, la population rurale représente environ 84 % de la population totale.

* Origine diverse : grecque, mauritienne, vietnamienne, syno-libanaise, yéménite...

La ville de Tananarive, avec 349 000 habitants, regroupe 4,6 % de la population totale.

Les autres centres urbains, souvent des préfectures, se répartissent sur l'ensemble du territoire.

L'analyse des migrations, faite à partir des données du recensement, montre que les mouvements migratoires sont surtout d'origine rurale (sur 100 migrants, près de 79 viennent du milieu rural) et se font vers la campagne (57 % de l'ensemble des migrants) ou vers la ville (22 % de l'ensemble des migrants).

- la population est jeune.

Plus de 55 % de la population ont moins de 20 ans alors que seulement 5,8 % ont plus de 60 ans.

III - 2 - Les principaux indicateurs démographiques, les perspectives à l'horizon 2000

En 1975, selon les diverses analyses faites à partir de l'enquête post-censitaire par la Comission Nationale du recensement général de la population, les indicateurs étaient les suivants :

Taux brut de natalité = 45 p. 1 000 soit { 45,5 p. 1 000 sexe masculin ; 44,5 p. 1 000 sexe féminin }

Taux brut de mortalité = 18 p. 1 000 soit { 18,4 p. 1 000 sexe masculin ; 17,4 p. 1 000 sexe féminin }

Le taux de mortalité a été calculé sur la période inter-censitaire 1966-1975; le taux de natalité semble ne pas avoir varié entre 1966 et 1975; le taux d'accroissement naturel entre les deux recensements est donc de 2,7 % en moyenne par an.

En raison du caractère approximatif de ces données, il semble difficile d'établir des perspectives. Aussi, nous nous appuierons pour la suite de l'étude, sur les estimations faites par le Ministère de la Coopération et l'O.R.S.T.O.M.* sur la base du recensement 1975.

Les résultats ont été obtenus à l'aide des tables types tirées du modèle Nord de Princeton Niveau 10 en 1975 (tableaux n°4,5 et 6, pour les années 1980, 1990 et 2000; voir Annexe I pour les années 1985 et 1995).

TABLEAU N° 4 : Estimation de la population résidente à Madagascar en 1980 *

	Masculin	Féminin	Total
0-4	767 419	766 973	1 534 392
5-9	607 616	616 057	1 223 673
10-14	510 909	518 285	1 029 194
15-19	437 012	443 757	880 769
20-24	370 754	378 719	749 473
25-29	312 431	321 970	634 401
30-34	262 291	271 778	534 069
35-39	218 958	227 845	446 803
40-44	181 212	189 611	370 823
45-49	148 057	157 329	305 386
50-54	118 510	128 691	247 201
55-59	92 460	103 329	195 789
60-64	69 168	79 687	148 855
65-69	48 174	57 433	105 607
70-74	29 945	37 344	67 289
75-79	15 675	20 841	36 516
80 +	7 409	10 666	18 075
Total	4 198 000	4 330 315	8 528 315

* A. Guillaume et D. Waltisperger: Pays d'Afrique et de l'Océan Indien (voir bibliographie)

TABLEAU N°5 : Estimation de la populatoon résidente à Madagascar en 1990

	Masculin	Féminin	Total
0-4	935 875	932 737	1 868 612
5-9	769 281	771 449	1 540 730
10-14	668 552	671 934	1 340 486
15-19	569 684	578 420	1 148 104
20-24	480 224	490 342	970 566
25-29	404 532	416 557	821 089
30-34	339 796	351 893	691 689
35-39	284 327	295 735	580 062
40-44	235 613	246 663	482 276
45-49	192 694	204 479	397 173
50-54	154 908	167 583	322 491
55-59	121 352	134 903	256 255
60-64	91 017	104 285	195 302
65-69	63 924	75 938	139 862
70-74	40 279	49 882	90 161
75-79	21 360	28 069	49 429
80 +	10 070	14 594	24 664
Total	5 383 487	5 535 463	10 918 950

TABLEAU N° 6 : Estimation de la population résidente à Madagascar en 2000

	Masculin	Féminin	Total
0-4	1 144 943	1 138 130	2 283 073
5-9	952 636	952 446	1 905 082
10-14	828 202	829 871	1 658 073
15-19	725 941	729 237	1 455 178
20-24	631 755	639 130	1 270 885
25-29	530 704	546 133	1 076 837
30-34	443 317	458 706	902 023
35-39	371 067	385 688	756 755
40-44	308 030	322 250	630 280
45-49	252 967	267 929	520 896
50-54	204 010	220 196	424 206
55-59	160 366	177 394	337 760
60-64	121 283	137 918	259 201
65-69	86 004	101 293	187 297
70-74	54 805	67 287	122 092
75-79	29 722	38 728	68 450
80 +	14 438	20 717	35 155
Total	6 860 190	7 033 053	13 893 243

==========

DEUXIEME PARTIE

==========

LE CONTEXTE LINGUISTIQUE

I - Historique de la situation linguistique

I - 1 - Période pré-coloniale

La langue malgache, propre à la Grande Ile, est écrite depuis près de 10 siècles. Caligraphiée en caractères arabes, elle fait l'objet d'études et d'analyse depuis le 16ème siècle (date de la première publication).

Elle a subi au cours des siècles de nombreuses influences extérieures notamment arabe, africaine puis anglaise et française.

Hubert Deschamps (1972) assure qu'à la fin du 17ème siècle après une présence française d'une trentaine d'années sur la côte Est et Sud-Est "Les Malgaches avaient fréquenté les Français et nombre d'entre eux parlaient un peu leur langue". De cet échange, il reste quelques mots français dans la langue régionale.

Mais l'implantation de la culture européenne à Madagascar commence vraiment avec le règne de Radama 1er (1810 - 1828). Avide de culture et de modernisme, il s'entoure de conseillers anglais. Le malgache est alors transcrit en caractères latins. Les missionnaires protestants anglais traduisent la Bible ,en langue malgache merina, et ouvrent la première école en 1820. En 1827, 4000 Malgaches merina savent lire et écrire leur langue.

C'est en 1861, après le règne de Ranavalona 1ere, que Radama II ouvre à nouveau ses frontières à l'occident : les missionnaires catholiques et protestants rivalisent, créent des écoles primaires et un embryon d'enseignement secondaire. L'enseignement est dispensé en malgache dans le primaire et en malgache et anglais ou français dans le secondaire.

En 1881, avant les lois Jules Ferry, le code des "305 articles" rendait l'instruction obligatoire sur toute l'île. Et en 1895, les écoles primaires missionnaires regroupent déjà 164 000 enfants (dont les 2/3 en Imérina). Les Malgaches envoient leurs enfants faire leurs études en français à l'Ile Maurice.

- En 1896, lorsque le Général Gallieni arrive à Madagascar, l'enseignement est déjà solidement implanté. Il existe une réelle culture malgache écrite, soutenue par les missions (surtout anglaises) qui y contribuent par la publication de livres et journaux.
Gallieni veut cependant briser le système en place et imposer la langue et la culture françaises : "Madagascar est devenue aujourd'hui une terre française. La langue française doit donc devenir la base de l'enseignement dans les écoles de l'Ile" *... Quiconque veut postuler à un emploi public est éliminé s'il ne parle ou écrit le français. L'école donne accès à la connaissance du français et devient le principal facteur de mobilité sociale.
De nombreux mots français sont malgachisés. L'enseignement public se développe. En 1902, Galliéni crée l'Académie Malgache.

De 1914 à 1937, cette politique d'assimilation amorcée par Gallieni est reconduite par ses successeurs. Un mouvement s'organise alors pour la défense du patrimoine culturel malgache. Cette résistance trouve une issue dans les réunions d'église où l'on continue à utiliser la langue malgache puis se cristallise autour du V.V.S. (Vy Vato Sakelika **)

En 1915, l'administration coloniale réagit contre le V.V.S. qui, apparemment maté, continue sa lutte grâce aux journaux malgaches. Ce sont les journalistes qui lancent en 1932 la campagne "Hitady ny very" (à la recherche du perdu), mouvement en faveur de la langue et de la culture malgaches menacées.

* Gallieni dans le Journal Officiel de Madagascar du 8 octobre 1896 (p.96)

** Vy Vato Sakelika (fer, pierre, ramification) au sens de force, cohésion et extension du mouvement.

Le français reste toutefois la langue d'enseignement de l'élite intellectuelle et le véhicule de l'information. En 1930, l'enseignement français regroupe 100 000 enfants dans les écoles officielles et 85 000 dans celles des missions.

Il est organisé :

- en écoles primaires européennes réservées aux Français et aux Malgaches dont les parents peuvent se vanter d'être citoyens français à part entière. Elles sont implantées uniquement dans les villes et diffusent en français les programmes de la métropole,
- en écoles indigènes réservées aux Malgaches. Elles sont implantées dans les villes et les campagnes et donnent un enseignement en malgache et en français.

L'enseignement secondaire est représenté par :

- des écoles régionales qui assurent l'enseignement de la 6ème à la 3ème. La sélection* est très dure à l'entrée ; environ 10 % des candidats entrent en 6ème,
- trois lycées tous situés à Tananarive, où l'enseignement est celui de la métropole. Ils sont réservés aux Français et aux Malgaches privilégiés,
- l'école le Myre de Vilers à Tananarive, qui forme des instituteurs, des interprètes, des agents techniques des P.T.T., recrute ses élèves dans les écoles régionales à la sortie de la classe de 3ème,
- l'école de magistrature et de médecine de Tananarive qui recrute les élèves au niveau du baccalauréat et accepte les trois premiers de chaque promotion de l'école le Myre de Vilers.

---

* la sélection est basée sur la connaissance du français.

Après la deuxième guerre mondiale, le M.D.R.M. * intègre dans son programme de lutte pour l'indépendance la "recherche pour l'authenticité malgache dans sa langue et sa culture". Il est vivement réprimé en 1947.

En 1951, des instructions de Paris autorisent l'utilisation de la langue malgache à tous les niveaux de l'enseignement primaire. Cependant le clivage entre les écoles indigènes qui donnent un enseignement en langue malgache (on pourrait dire en langue merina ., la plupart des instituteurs appartenant à cette culture) et les écoles européennes est trop fort et trop ancré pour que ces dernières acceptent de perdre leurs privilèges. Le français reste alors la langue de l'enseignement de l'élite et le malgache merina la langue de "l'enseignement de brousse". A la veille de l'indépendance, on ne peut donc pas parler de bilinguisme sur l'ensemble du territoire malgache, mais seulement de bilinguisme urbain et bilinguisme de l'élite. La culture malgache a résisté à la culture coloniale, de nombreuses écoles du dimanche ont été crées.

I - 2 - De l'indépendance à 1972

Avec l'indépendance en 1960, les débats sur la malgachisation resurgissent. Il y a environ 40 % d'enfants de 6 à 18 ans scolarisés. Le français est la langue de l'administration, de l'enseignement urbain et de l'élite malgache.

A partir de 1963, les conflits entre malgachisants et francisants deviennent plus âpres. Des écoles rurales du premier cycle primaire (E.P.C.) sont crées : la durée de l'enseignement est de 4 ans, le malgache officiel est la langue d'enseignement, le français est enseigné à titre de langue seconde à partir de la deuxième année.

Ce cursus court ne donne accès ni au C.E.P.I. (Certificat d'Etude Primaire Elémentaire) ni à l'entrée en 6ème.

Les écoles traditionnelles conservent alors les anciens programmes calqués sur le système français.

---

* M.D.R.M. : Mouvement Démocratique pour la Rénovation de Madagascar.

En 1964-65, l'équipe Malzac élabore une méthode d'enseignement du français langue étrangère qui ne sera pas utilisée.

Les maîtres des E.P.C. (Ecoles rurales du Premier Cycle) appliquent à nouveau les anciens programmes.

C'est ainsi qu'en 1971, le système scolaire a peu évolué :

- l'enseignement primaire fonctionne selon 2 systèmes parallèles, l'un en français, l'autre en malgache et français,
- l'enseignement secondaire est exclusivement en français. La connaissance du français est le critère essentiel de la sélection pour l'entrée en 6ème.
  Le malgache officiel est enseigné comme langue seconde au même titre que l'anglais, l'allemand...

La situation linguistique est complexe puisqu'à la langue française s'oppose la langue nationale ou malgache officiel* et à cette dernière, les dialectes locaux.

L'absence de politique linguistique précise aboutit aux événements de Mai 1972. Ces derniers, issus de la révolte de la petite bourgeoisie scolaire et universitaire, remettent en cause la culture coloniale.

I - 3 - La malgachisation

I - 3 - 1 - De 1972 à 1975

L'année 1972 marque un tournant dans la politique malgache. C'est l'année de l'inauguration officielle de la politique d'indépendance nationale.

En Septembre, des séminaires regroupant des élèves, des enseignants, des travailleurs et le "Fonjam" (jeunes chômeurs), sont organisés sur l'ensemble du pays.

* Le malgache officiel peut être considéré comme un dialecte de la langue merina (des plateaux) utilisée par l'élite et pas forcément par la petite bourgeoisie.

Ils donnent lieu au Congrès National d'Octobre qui aboutit, en ce qui concernent l'éducation et la langue malgache, à la volonté "d'une réelle démocratisation de l'enseignement et d'un retour sur soi-même" (utilisation de la langue malgache comme langue d'enseignement et langue administrative, cours et histoire malgaches).

Les conflits de langue sont loin d'être réglés, le gouvernement va donc essayer de prendre des mesures.

Dans son discours-Programme du 27 Juillet 1972, le Général Ramanantsoa définit la malgachisation : " Malgachiser, c'est adapter les programmes mais également les méthodes aux réalités et aux besoins de la nation et de l'économie". Il ajoute dans le discours du 13 Décembre 1972 : " Dans l'enseignement, le malgache officiel devra être utilisé enrichi des autres dialectes parlés à Madagascar". Il affirme "la nécessité pour les malgaches de connaître et de parler des langues étrangères de diffusion internationale... Aussi, pour des raisons historiques, le français est la première langue étrangère que les élèves malgaches auront à apprendre obligatoirement".

La réaction des côtiers de Tamatave est alors violente. La petite bourgeoisie s'oppose à l'utilisation, comme langue d'enseignement, du malgache officiel qui représente à ses yeux, une forme de colonialisme interne.

En 1973, un programme pour l'enseignement primaire est élaboré en toute hâte. Il sera suivi un an plus tard par un deuxième programme plus complet qui précise le rôle des langues sans donner la méthode de leur enseignement.

La malgachisation se fait alors de manière très anarchique : les maîtres, livrés à eux-mêmes sans formation, sans manuel, se débrouillent selon leurs aptitudes personnelles. Les écoles privées adoptent alors plus facilement la langue malgache pour tous les enseignements. Les épreuves de concours d'entrée à l'Ecole Normale sont, au choix du candidat, en malgache ou en français.

Bien que plusieurs organismes tels que l'Académie Malgache (crée en 1902) et l'Institut de Linguistiques Appliquées (créé en 1968) fassent des recherches sur l'amélioration de l'enseignement des langues notamment du français langue étrangère, le Ministère de l'Education crée, en 1974, le Bureau d'Etude des Programmes (B.E.P.) chargé :

- de la recherche sur la malgachisation du langage technique et pédagogique,
- de la réalisation d'auxiliaires pédagogiques rédigés en malgache ou en français selon la matière à enseigner.

Le document issu des recherches du B.E.P. innove dans le domaine linguistique puisqu'il prévoit l'élaboration d'une langue commune à tous les Malgaches, le "malagasy iombonana" qui tiendrait compte de tous les dialectes de l'île.

Le malgache officiel ne peut être rejeté et les enseignants sont chargés d'enseigner plusieurs parlers de l'île. Le français devient une langue étrangère enseignée dans le but de la communication internationale.

Parallèlement à ces décisions concernant le système scolaire, les directives gouvernementales en matière de linguistique sont les suivantes :

- l'accès à l'administration n'est régi par aucune exigence linguistique (1972). Les conditions linguistiques dépendent du poste choisi,
- les services de traduction sont pratiquement inexistants sauf pour le journal officiel bilingue (1972),
- les forces armées ont des cadres bilingues mais l'instruction se fait en malgache à partir de manuel français (1972),
- aucun règlement en matière linguistique n'est en vigueur depuis la restructuration de l'Assemblée Nationale,
- en matière de justice, la langue malgache est de plus en plus employée (1972),
- pour obtenir la nationalité malgache, il faut parler parfaitement un dialecte malgache.

I - 3 - 2 - La République socialiste malgache

L'année 1975 est marquée sur le plan politique par le référendum du 21 Décembre et l'option socialiste du pays.

Le Ministère de l'Education Nationale précise par une circulaire au cours de cette même année que "le français sera enseigné en tant que langue étrangère. Son apprentissage commencera dès la 2ème année du primaire sur un volume de 500 heures réparties sur 4 ans."

La Charte de la révolution socialiste malagasy tous azimuts du 26 Août 1975 définit clairement le rôle des langues.

"Enseignement et éducation :

- ... l'enseignement doit être planifié en s'appuyant sur quelques idées essentielles :
  - la démocratisation,
  - la décentralisation qui est un aspect fondamental de la démocratisation,
  - la malgachisation,
- ... les recherches commencées pour l'élaboration du "malgache commun" et pour rendre son utilisation courante et généralisée, seront poursuivies et développées.
  Nous accorderons une attention particulière à cette tâche à laquelle doivent s'atteler les différentes régions de notre pays. Et nous pensons qu'une part importante revient aux anciens, gardiens de la pureté de la langue de nos ancêtres. Toutefois, il faut noter qu'il s'agit d'un travail de longue haleine. Et avant d'aboutir à la consécration de ce "malgache commun", l'on utilisera cumulativement le malgache officiel, le malgache dans ses variantes régionales, et le français. L'application d'un tel principe aux différents niveaux d'enseignement sera précisée par le Ministère de l'Education Nationale.
  En ce domaine, nous devons éviter les malentendus sur l'utilisation de la langue française car seule la vérité est révolutionnaire et le révolutionnaire ne doit pas avoir de complexe.

Pour "construire" ou "reconstruire", il est souvent nécessaire de "détruire"...

... Or, qu'on le veuille ou non la langue française est une arme qu'il nous faut utiliser. Force est de reconnaître que pendant longtemps encore, nous aurons besoin de cette langue comme d'une fenêtre ouverte sur le monde de la civilisation technique. Cela ne veut pas dire qu'il faut reléguer le malgache au deuxième plan. Non! Mille fois non! Bien au contraire, nous donnons d'ores et déjà la primauté à notre langue nationale, et nous devons accélérer la codification, la modernisation et l'enrichissement du malgache, avec l'apport de tous les dialectes, pour en faire un instrument efficace de développement de l'homme malgache et de maîtrise de toutes les disciplines techniques et scientifiques.

Il ne faut jamais perdre de vue que "parler une autre langue n'est pas dire sa pensée avec d'autres mots, mais penser autrement, et du même coup penser autre chose".

C'est pourquoi le bilinguisme est un bilinguisme circonstanciel, dicté par le réalisme le plus réaliste, et ce, dans l'intérêt même de notre pays. Mais en revanche, nous sommes totalement opposés à toute division du Tiers Monde en anglophones et francophones. Nous sommes tout aussi opposés à ce mouvement dit "francophonie" car objectivement il a des relents de paternalisme et de néocolonialisme que nous récusons... dussions-nous choquer certaines bonnes âmes thuriféraires de cette francophonie."

"Information :

- l'information et en particulier la radio-diffusion doit ... aider à la découverte et à la promotion de notre patrimoine culturel et artistique et à une meilleure connaissance tant de nos us et coutumes que des richesses de notre folkore. Nous ne pouvons laisser ces valeurs inestimables reléguées au simple rang de reliques historiques. Elles doivent être révélées, revivifiées et offertes en héritage à chaque génération pour qu'elle en tire une

légitime fierté tout en y découvrant l'insigne caractéristique de l'identité qui nous est propre au sein de la communauté des hommes ;
participer davantage à la codification de la langue malgache qui doit devenir véritablement nationale."

La Charte ne donne aucune précision sur une politique linguistique globale qui pourrait concerner les administrations, la justice et toutes les autres instances gouvernementales.

En ce qui concerne le système éducatif, les nouvelles définitions du statut des langues ne permettent pas de résoudre les problèmes d'apprentissage.

Les instituteurs ne voient pas quel peut être leur rôle nouveau ni de quelle manière ils doivent enseigner. Dire que la langue française doit être apprise comme une langue étrangère ne donne pas les moyens de l'enseigner d'autant que les instituteurs n'ont pas la formation pour cela et ne disposent d'aucun document.

En 1975, des stages de formation pour les instituteurs permanents sont organisés auprès :

- des élèves maîtres des centres pédagogiques,
- de groupes d'instituteurs réunis dans les F.F.F.F.*,
- des animateurs des F.F.F.F.*.

En 1976, les centres pédagogiques qui forment les enseignants du primaire sont suprimés. Les nouveaux instituteurs sont recrutés parmi les jeunes du Service National qui, au sortir de la classe de T9 (3ème), suivent une formation militaire et pédagogique de 6 semaines à 3 mois dans les F.O.F.I.**.

---

* F.F.F.F. = Fanentanana ny Fahaiza manpicanatra ao amin' ny Fanabeazana Fototra.

** F.O.F.I. = Foibe Fiofanana = Centre de formation des appelés au Service National

Les stages commencés en 1975 sont abandonnés et la formation des maîtres est réorganisée en :

- écoles normales de niveau II* qui forment des enseignants pour le niveau II en 3 ans après le B.E.P.C.. La fin de ce cursus est sanctionné par un baccalauréat en éducation,
- écoles normales de niveau III** qui forment des enseignants pour le niveau III en 5 ans après le baccalauréat. A l'issue de ces études, les étudiants obtiennent le C.A.P.F.N.,
- l'école nationale pour l'enseignement technique sera supprimée.

Ces nouvelles structures seront appliquées à partir de 1979. Le système éducatif est réorganisé à son tour selon l'ordonnance n° 76 023 du 2 Juillet 1976 :

- éducation de base ou niveau I (S.F.F.). La scolarité est ramenée à 5 ans classe T_1 à T_5 et sanctionnée par le C.E.P.E. et le concours d'entrée en 6ème,
- école secondaire de base ou niveau II (S.A.F.F.). Les collèges d'enseignement général deviennent les écoles secondaires de base. Ce cursus dure 4 ans, de la classe T_6 à T_9 et est sanctionné par le C.F.E.P.C.E.S. (Certificat de Fin d'Etudes du 1er Cycle de l'Enseignement Secondaire),
- lycée spécialisé ou niveau III (S.A.F.M.). Le niveau III remplace le second cycle de l'enseignement secondaire. Il dure 3 ans de la classe T_{10} à T_{12} et est sanctionné par le baccalauréat,
- l'enseignement technique et professionnel qui concerne 4 types d'établissements :
  - les ateliers d'art plastique, les ateliers scolaires (niveau primaire),

---

* Les écoles normales de niveau II réparties sur le territoire malgache remplaceront en 1979 (lors de leur création) l'école normale pour les enseignants du secondaire 1er cycle.

** Les écoles normales de niveau III seront créées dans les préfectures à partir de 1981 et remplaceront l'Institut National Supérieur de Recherche et de Formation.

- les collèges professionnels qui forment les agents d'exécution pendant 4 années au sortir de T_6. Ce cursus est sanctionné par un B.A.E. (Brevet d'Agent d'Exécution),
- les collèges techniques qui préparent au Brevet Technique en 3 ans après la classe de T_9,
- les lycées techniques qui préparent à un baccalauréat technique pendant 4 ans ramené à 3 ans en 1983 après le Brevet Technique.

Entre 1975 et 1977, l'enseignement primaire a été totalement malgachisé, alors que la malgachisation progressive (une classe par année) de l'enseignement secondaire ne commence qu'en 1976-77.

Pendant cette période, les enseignants du primaire, livrés à eux-mêmes, construisent leur programme, utilisant selon leur capacité, les dialectes locaux, le malgache officiel ou le français.

A partir de 1978, une série de textes va essayer de fixer davantage le contenu et l'organisation de l'enseignement.

+++ Les textes et décisions :

- la loi d'orientation 78 040 du 7 Juillet 1978 prévoit, en ce qui concerne l'enseignement des langues :
  - article 10 : "La malgachisation qui se définit en ce domaine comme l'adaptation aux besoins et objectifs nationaux des programmes et des méthodes pédagogiques, implique également l'utilisation de la langue nationale comme langue d'enseignement.
    L'objectif est, conformément au Livre Rouge, l'emploi du "malgache commun" et jusqu'à la mise au point de ce malgache commun, seront utilisés le malgache officiel, le malgache dans ses variantes régionales et le français.
    A cette fin, seront mises en place selon un calendrier déterminé par voie règlementaire, les

structures ci-après, permettant de rationaliser et de rentabiliser les efforts de recherche :

. une Commission Nationale de Recherche et d'élaboration du malgache commun,
. des Commissions Régionales de Recherches et d'élaboration du malgache commun,
. des Commissions spécialisées pour la malgachisation des termes techniques et de toutes disciplines.

Tous les cadres de la société s'initieront aux dialectes et s'obligeront à se pénétrer de la culture locale de la région où ils travaillent pour promouvoir la pratique du malgache commun issu des travaux de ces Commissions".

- article 20 : "A ce niveau, la malgachisation déjà en cours dans le secondaire sera poursuivie moyennant amélioration des méthodes et du support pédagogiques.
Dans l'immédiat, la recherche et la mise au point d'une méthode d'enseignement du français, langue étrangère, doivent permettre la maîtrise de cette langue à la fin de ce niveau.
Les élèves du niveau II seront progressivement initiés aux équivalents français des termes techniques malgaches utilisés".

- article 39 : "Le programme de formation permanente vise :
. le développement du niveau de formation générale, y compris l'apprentissage et la maîtrise des langues vivantes étrangères,
. le développement et le perfectionnement constants des aptitudes techniques et professionnelles,
. la connaissance des questions d'organisation et de gestion des unités de production socia-

liste et la maîtrise de cogestion de ces unités (entreprises et coopératives socialistes),
- l'affermissement de la formation idéologique".

- la commission nationale d'élaboration des programmes (Octobre 1979) définit les programmes globaux des divers cursus :
  - niveau II : enseignement du français en 4 heures par semaine pendant 4 ans. "En fin de cycle, les élèves devraient maîtriser la langue française de manière à suivre n'importe quelle discipline du niveau III".
  - niveau III : enseignement du français en 3 heures par semaine pendant 3 ans. "Les lycéens devraient, en fin de ce cursus, maîtriser le français écrit, pouvoir exprimer leur pensée dans cette langue et utiliser le vocabulaire technico-scientifique français contribuant au développement".
- le décret 80/013983 - M.I.N.E.S.E.B.*/C.O.M. du 20 Avril 1980 et la note de service 80/013987 - M.I.N.E.S.B./C.O.M. du même jour confirment la loi 78 040 "les élèves doivent être bilingues à la sortie de la classe de T_9 (3ème) et en conséquence, les professeurs des diverses disciplines feront leurs cours en malgache, mais donneront les équivalents en français des termes qu'ils emploieront et proposeront des exercices pratiques en français".
- la note n° 81/1386/M.I.N.E.S.E.B./M. précise les objectifs généraux de l'enseignement du français langue étrangère et organise cet enseignement en 5 niveaux :
  - niveau A : classes de T_2 et T_3 : mise en contact avec la langue ;
  - niveau B : classes de T_4 et T_5 : acquisition des mécanismes fondamentaux et productions guidées ;
  - niveau C : classes de T_6 et T_7 : accroître la compétence de communication ;

---

* M.I.N.E.S.E.B. = Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base.

- niveau D : classes de T_8 et T_9 : production spontanée et créatrice ;
- niveau E : classes de T_{10} à T_{12} : expression de la pensée et utilisation du français dans les disciplines technico-scientifiques.

- la Résolution n° 07.P5/82 a été refusée par le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base. **Elle tendait,** compte tenu de la détérioration reconnue de l'enseignement du français, à instituer le français comme langue d'enseignement dans tous les établissements scolaires de Madagascar.

- la Note Circulaire n° 82/7924 - M.I.N.E.S.E.B./D.E.S. 2/EX du 24 Mars 1982 qui limite les programmes de la classe de T_{11} (première) en histoire et en français.
  L'enseignement du français contiendra :
  I - Etude de thèmes tels que Travail, Inégalité et Injustices Sociales.
  II - Etude d'oeuvres : "Germinal" de Zola.
  III - La syntaxe : introduction de textes et de questions.
  En même temps que ces réformes, des actions pour un meilleur enseignement du français sont entreprises par les autorités mais aussi par des privés avec l'appui des autorités.

- la Note Circulaire n° 82/7975 - M.I.N.E.S.E.B./D.E.S. 2/EX du 25 Mars 1982 dont l'objet est la définition des épreuves de l'examen du Certificat de Fin d'Etude de la Classe de T_{11} (première) : C.F.E.C.P..
  Les épreuves de français seront différentes selon la section :
  - les candidats de C et D auront à traiter un sujet sur deux, au choix :
    . étude de texte sur un extrait de "Germinal" ;
    . étude de texte se rapportant au programme ;
  - les candidats de A auront à traiter un sujet sur deux proposés :
    . commentaire dirigé sur "Germinal" ;
    . dissertation sur les thèmes proposés.

+++ Les actions privées favorisées par les autorités :

- la création de l'Association des Professeurs de Français à l'issue du congrès de 1979. Cette association reçoit une aide de la France et a pour but d'améliorer les méthodes d'enseignement du français ;
- les alliances françaises réparties sur l'ensemble du pays deviennent des associations culturelles franco-malgaches et jouent un rôle de soutien à l'enseignement du français ;
- le B.A.P.A.F. (Bureau d'Aide Pédagogique de l'Alliance Française) dont le but est de conseiller les enseignants de français, propose à la demande des réunions pédagogiques, des stages d'information et de formation et sert de centre de documentation sur les méthodes d'enseignement du français. Il travaille essentiellement avec les écoles privées.

+++ Les actions conduites par les autorités :

- stages sur l'enseignement du français organisés en 1979 et 1980 avec l'aide française, qui devraient servir à encadrer et informer les enseignants ;
- depuis 1982, le gouvernement malgache a demandé à la France dans le cadre de la coopération, de lui fournir des conseillers pédagogiques pour l'enseignement du français.

+ + Les travaux menés par les groupes de recherches et les commissions :

Les groupes de recherches et commissions, travaillant, d'une part sur **le malgache commun, d'autre part, sur l'enseigne-**ment des langues malgaches et française, sont nombreux mais marqués par un immobilisme lié à l'individualisme de chaque groupe et aux tensions inter-groupes. On peut citer :

- l'Académie Malgache (1902) ;
- le Centre d'Etudes et d'Information sur la Langue : la littérature et la culture malgache (1958) ;
- la Commission de la Langue Technique et Juridique Malgache (1960) ;

- le Bureau de Malgachisation (1965-66) ;
- l'Institut de Linguistique Appliquée (1969) ;
- la Division des Interprètes du Journal Officiel (1972) ;
- le Bureau d'Etudes des Programmes (1974) ;
- la Commission Mixte Franco-Malgache (1980).

L'ensemble de ces réformes, de ces actions et de ces recherches qui avait pour but de former des bilingues, de faire de la langue malgache sous toutes ses variantes, la langue de l'enseignement et la langue nationale et de faire de la langue française , la langue étrangère obligatoire et la langue d'échange internationale, n'a pas atteint ses objectifs.

La détérioration du système scolaire tant pour l'enseignement en malgache que pour l'enseignement du français, est indéniable aux yeux de tous et conduit à une situation alarmante.

II - Les langues en présence

Madagascar, au confin des cultures asiatiques, arabes et africaines, se distingue des pays d'Afrique par son unité linguistique.

La langue malgache d'origine malayo-polynésienne appartient au sous groupe occidental des langues austronésiennes. Elle se présente sous plusieurs variantes régionales dont le nombre est fixé arbitrairement à 17.

Ces dialectes se différencient :

- par des apports, variants selon les régions, des langues bantoues(swahili), de la langue arabe, des langues indiennes et des langues européennes (anglais et français principalement dans la langue merina) ;
- par leur statut et leur rôle.

II - 1 - Les langues vernaculaires et véhiculaires

Les langes régionales, variantes de la langue malgache, sont parfaitement intercompréhensibles entre elles. Il en découle que chacune est langue vernaculaire et véhiculaire.

Elles peuvent se diviser en trois sous groupes (voir carte) :

- les dialectes de l'Ouest et du centre parmi lesquels le merina ;
- les dialectes intermédiaires (centre et Sud-Est) parmi lesquels le betsileo ;
- les dialectes du centre et de l'Ouest parmi lesquels le sakalava.

II - 2 - La langue officielle : le malgache officiel

Du fait de la multiplicité, il n'existe pas à Madagascar une langue véhiculaire unique qui pourrait être langue officielle.

La langue officielle, appelée malgache officiel, est en fait une variante de la langue merina, celle employée au 19ème siècle.

En effet, la langue merina est la langue pour laquelle la transcription en caractères latins a été conçue par les Pasteurs anglais vers 1820.

Elle devient en premier langue de la Bible, puis langue de l'enseignement, langue administrative et enfin langue officielle.

Le malgache officiel est donc la langue écrite commune à l'ensemble du pays et la langue maternelle de l'élite merina. Elle n'est pas langue d'intercommunication.

II - 3 - La langue française

La situation actuelle de la langue française est ambigue : rejetée en tant que langue impérialiste et colonialiste, elle a

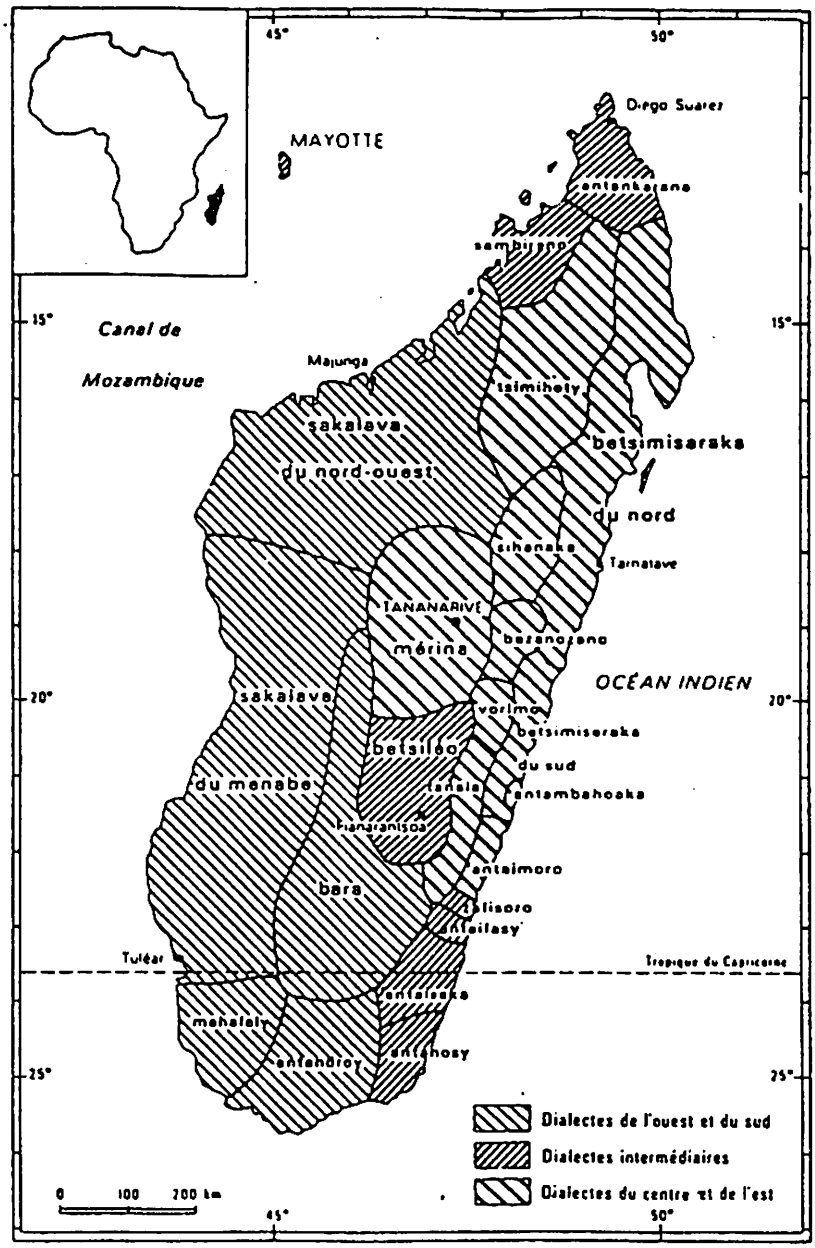

LES DIALECTES MALGACHES (Jacques DEZ. 1978)

conservé certains privilèges. De fait, elle occupe encore une place importante dans les secteurs de l'économie, des mass-médias, de l'administration centrale et de l'enseignement.

Considérée comme une langue étrangère, elle n'en est pas moins la langue de l'élite intellectuelle et du pouvoir.

III - La problématique linguistique

La situation linguistique conflictuelle entre les Merina et les populations côtières*, est loin d'être réglée. Elle montre que les langues, outre leur rôle de communication, sont l'indice principal d'une identité ethnique et culturelle.

Face à cette situation devenue critique lors de la malgachisation de 1972, le président Ratsizaka a très clairement redéfini le statut et le rôle des langues et :

- affirme dans le cadre des directives générales : "nous devons améliorer la codification, la modernisation et l'enrichissement du malgache avec l'apport de tous les dialectes, pour en faire un instrument efficace de développement de l'homme malgache et de maîtrise de toutes les disciplines techniques et scientifiques." ;
- mais précise dans le cadre de l'éducation : "avant la concécration du malgache commun, l'on utilisera cumulativement le malgache officiel, le malgache dans ses variantes régionales et le français.".

La malgachisation devrait donc aboutir à l'utilisation :
- d'une part, par l'ensemble de la population et dans toutes les situations de communication, d'une langue commune : le malgache commun ;
- d'autre part, dans les échanges internationaux, d'une langue étrangère : la langue française puisque c'est la mieux connue dans l'île.

---

* cf. Les évènements de 1972-73.

Depuis 1975, des recherches sont en cours sur l'élaboration d'un malgache commun. Cette langue pour être viable doit avoir un caractère scientifique (vocabulaire précis), un caractère national (correspondre à la réalité de la langue) et un caractère populaire (immédiatement compréhensible par tout le monde). Sa création implique un travail considérable de recherches fondamentales tant structurales que lexicales pour chacune des variantes dialectales.

En 1984, cette langue commune n'a pas vu le jour et des divergences d'opinion apparaissent entre les chercheurs :"Peut-on créer une langue nationale? Doit-elle s'élaborer elle-même au travers d'échanges inter-régionaux ?"

Il est fort probable qu'il faudra longtemps encore avant son élaboration, les grands problèmes linguistiques restent donc aujourd'hui ceux que pose l'opposition entre le malgache officiel et les malgaches régionaux d'une part entre le malgache et le français d'autre part.

La connaissance d'une ou plusieurs de ces langues acquises lors du passage dans le système scolaire, joue un rôle de classificateur social. On pourrait alors faire une hiérarchie des langues avec en premier le français, en second le malgache officiel et enfin les langues régionales.

L'emploi des langues répond bien à cette hiérarchie :

- dans le système éducatif :
  - . l'enseignement de niveau I utilise de plus en plus les langues régionales au détriment du malgache officiel et du français (à l'exception des centres urbains) ;
  - . l'enseignement de niveau II utilise principalement le malgache officiel puisque les manuels disponibles sont en cette langue et enseigne le français comme matière ;
  - . l'enseignement de niveau III se fait en malgache officiel et en français (pour les matières

scientifiques);

. l'enseignement supérieur se fait pratiquement totalement en français ;

- dans les administrations :

. les rapports régionaux sont rédigés en malgache officiel ;

. les rapports nationaux et inter-ministériels sont écrits en français ;

- dans des situations de communication entre particuliers.

Chaque langue reste donc à sa place ; les langues régionales ne pouvant pas détrôner le malgache officiel dans son rôle de langue écrite commune, le malgache dans toutes ses variantes n'arrivant pas à remplacer la langue française dans tous les rouages de la vie administrative, politique et économique du pays.

IV - La place de la langue française dans la vie nationale

Dans les premières années d'indépendance, la politique de bilinguisme du gouvernement malgache confère à la langue française le statut de langue officielle au même titre que le malgache.

Jusqu'en 1972, le français garde le monopole dans les secteurs de l'enseignement et de l'administration et dans la rédaction des textes législatifs.

A la suite de l'explosion nationaliste de 1972, elle perd son statut de droit de langue officielle. Lors de la malgachisation de l'enseignement, elle perd progressivement de 1972 à 1981, son statut de langue d'enseignement des niveaux I, II et III.

A partir de 1982, elle prend de plus en plus d'importance dans l'enseignement des niveaux I, II et III jusqu'à devenir à nouveau la langue d'enseignement de quelques écoles privées.

Son rôle actuel, défini comme celui "d'une porte ouverte sur l'extérieur" par la Charte Révolutionnaire, ne se limite pourtant pas aux seules relations internationales.

IV - 1 - La langue française dans la société malgache

L'usage de la langue française dans la société malgache est difficile à appréhender, d'autant qu'il est occulté par le discours officiel.

Pourtant l'histoire même de Madagascar permet de dégager les grands traits linguistiques de la population et la société malgache peut être classée en plusieurs groupes linguistiques :

- les paysans et ouvriers qui constituent près de 90 % de la population ont peu de chance d'avoir accès à la francophonie. Pendant la colonisation française, ils fréquentaient les écoles dites indigènes où le français était enseigné très superficiellement et aujourd'hui, bien que scolarisés davantage, ils quittent le cursus scolaire avant d'avoir acquis une bonne connaissance parlée du français. Cependant, certains ont pu acquérir, dans les centres urbains ou dans des régions particulières (Nossibé et Fort Dauphin), une connaissance orale de la langue française.
  Aujourd'hui, ils ne comprennent pas l'intérêt d'apprendre la langue française qui ne leur servira pas.
- la bourgeoisie d'état : cette bourgeoisie est constiutée par les cadres supérieurs et les cadres moyens de la bureaucratie et technocratie d'état, les professions libérales, le personnel administratif et les commerçants. Cette classe est très hétérogène : la connaissance du français varie avec sa situation hiérarchique. La lngue française est la langue scientifique, technique et des relations extérieures, elle est une composante

essentielle de l'ascension professionnelle.
Ayant acquis des privilèges grâce au français, ce groupe défend peu énergiquement la malgachisation ;

- la grande bourgeoisie : elle appartient à l'élite intellectuelle, scolarisée depuis des générations ; elle est francophone de langue et parfois française de culture ;
- la classe dirigeante : elle regroupe les hommes politiques, les hauts fonctionnaires, les personnes à la tête des sociétés bancaires et industrielles nationalisées. Elle a une parfaite maîtrise de la langue française et défend ardemment la malgachisation tout en exigeant de ses enfants une parfaite connaissance du français.

IV - 2 - La langue française dans la vie quotidienne : les situations d'emploi

- Dans les relations familiales :
d'après l'enquête réalisée par Mr Michel Rambelo* en 1980 auprès d'élèves de terminale, l'usage de la langue française est rare dans le milieu familial.

TABLEAU N° 7 : Résultats de l'enquête (en %) auprès de 201 lycéens

Langue parlée / Parenté	Malgache	Français	Malgache Français	Pas de Réponse
Avec le père	95,0	1,5	2,0	1,5
Avec la mère	95,5	0,5	3,5	0,5
Avec les grands parents	98,5	0,0	1,5	0,0
Avec les frères et soeurs	92,0	2,0	3,5	2,5

* Michel Rambelo : thèse de 3ème cycle. Contribution à l'étude de la situation linguistique à Madagascar sous la direction de Mr R. Chaudenson (1981).

L'emploi de la langue française est plus fréquent dans la fratrie mais dépend aussi du niveau d'éducation des parents et du niveau scolaire des enfants.
L'usage du français et du malgache est plus courant chez les femmes.

- Dans les relations avec les voisins et amis (d'après Michel Rambelo) :
la langue française n'est pratiquement pas utilisée.

- Dans la correspondance personnelle :

TABLEAU N° 8 : Résultats de l'enquête (en %) (Michel Rambelo)

Langue \ Lieu	Tananarive	Tulear et Majunga	Total
Malgache officiel (Mo)	77,5	58,3	66,8
Malgache dialecte (Md)	1,1	14,6	8,6
Mo + Md	0,7	14,0	8,1
Français (Fr)	11,3	7,7	9,3
Fr + M	4,9	4,2	4,5
Pas de réponse	4,5	1,2	2,7
Total	100	100	100

Dans le domaine des relations personnelles, la langue française occupe une place plus favorable dans l'écrit que dans l'oral.
Ce phénomène est lié au niveau d'éducation et au milieu urbain ; le français est plus facilement utilisé dans la capitale que dans les villes secondaires de Tulear et Majunga.

- Dans les administrations, dans les bureaux :
depuis 1975, les noms des Ministères et les Titres des personnes qui y travaillent sont libellés en langue malgache

et en langue française.
Au sein des adminstrations, à l'exception des actes établis en malgache, des imprimés courants des services publics rédigés dans les deux langues, des rapports des employés subalternes ou provinciaux écrits en malgache, les correspondances sont en français dans la quasi-totalité des cas. Le malgache ne peut pas de par son vocabulaire actuel répondre aux exigences de l'administration.
Dans le domaine de la législation et de la justice, les textes de lois et de réglements sont écrits en malgache et en français, dans les tribunaux, les audiences sont en malgache et les jugements en français.

Dans les bureaux, tous les échanges internes quel que soit le niveau hiérarchique des interlocuteurs, toutes les relations avec l'extérieur se font en langue malgache régional sauf si un des interlocuteur est étranger. Dans ce dernier cas, la conversation se déroule en français.

- Dans les restaurants et les commerces :
l'utilisation de la langue française varie selon la taille et la clientèle de ces entreprises.
Pour le commerce extérieur et dans les plus grands hôtels, la langue française est la seule langue de communication.
Pour le commerce intérieur et les restaurants, le français est utilisé de préférence s'il y a nécessité de contrats, de statuts, de baux et dans la mesure des connaissances du commerçant quand il a un étranger comme client.
- Dans les conversations quotidiennes : Dans la plupart des situations de communication, les conversations se déroulent en langues malgaches régionales avec des mots d'emprunt à la langue française quand le vocabulaire technique fait défaut.
Lorsqu'il y a un étranger, les interlocuteurs s'efforcent de parler la langue française.

- Dans les discours politiques et officiels :
  les langues régionales, le malgache officiel et la langue française sont employés dans les discours politiques et officiels. Le choix de l'une ou l'autre langue dépend alors du sujet et du public à qui l'orateur s'adresse.

- Dans la famille :
  seules les familles de la haute société des plateaux utilisent constament la langue française.

V - Le rôle de la langue française dans le contexte culturel

L'impact de la langue française dans le contexte culturel peut être estimé dans divers secteurs :

- le document écrit,
- l'audio-visuel,
- les associations culturelles.

V - 1 - Le document écrit

V - 1 - 1 - La presse

La presse malgache a une longue histoire (voir article page suivante). Le premier périodique "Teny Soa"* parait en 1866 et le premier journal de langue française, le "Moniteur Officiel" parait en 1885.

En 1913, presqu'un siècle après le premier périodique, on recense environ 80 journaux et périodiques dont :

- 11 en français,
- 36 en malgache,
- 33 en français et malgache.

En 1974, la presse écrite est régie par l'Ordonnance n° 74 014 du 21 Mars 1974 et par la Charte de la presse et subit une censure.

---

* "Teny Soa" : "La bonne parole".

Article paru dans "MADAGASCAR MATIN" en Février 1984

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

Janvier 1866 LE PREMIER JOURNAL

Le premier périodique de Madagascar avait paru en janvier 1866 à Tananarive. Selon l'éditorial rédigé par les missionnaires anglais, le périodique était créé pour fournir au public une autre lecture en complément de la Bible. Il était d'autre part destiné à distraire sainement, détournant ainsi la population de «son habitude de tenir des propos malveillants». De ce fait, le nom de «Teny Soa, Hanalan' andro» (la bonne parole, pour passer le temps) fut donné à la publication. Imprimé sous les presses de la London Missionary Society, «Teny Soa» était de petit format. Dans ses 20 pages, il contenait 7 articles dont 3 illustrés, ainsi qu'un calendrier pour l'année 1866. Ce périodique mensuel fut bien accueilli par une population qui n'avait que l'Ecriture Sainte sous la main. Son contenu avait surtout trait à la Bible, mais ne négligeait pas la culture générale : actualité, histoire, géographie, littérature... En réaction contre «Teny Soa» qui raillait les pratiques catholiques, les missionnaires jésuites publièrent à partir de 1874 «Resaka Malagasy». Les premiers périodiques malgaches furent de nature confessionnelle. «Teny Soa» cessa ses parutions en 1953.

Le premier journal édité en dehors de Tananarive fut en 1885 le «Moniteur Officiel», lesquel fut d'ailleurs le premier périodique de langue française de Madagascar. Avant l'occupation française, il était publié 10 titres en dehors de la capitale, dont 4 à Diégo-Suarez et 5 à Tamatave.

Adelson RAZAFY.

Il n'y a alors que 24 périodiques qui paraissent :

- 1 en français,
- 19 en malgache,
- 4 bilingues.

En 1983 (Décembre), les périodiques se répartissent en :

- quotidiens au nombre de 6
- bi-hebdomadaires : 16
- bi-mensuels, mensuels : 14
- bimestriels, trimestriels : 8
- irréguliers : 6

soit au total, 50. Tous sont édités à Tananarive à l'exception de Lakroan'ny Madagasikara édité à Fianarantsoa. La majorité de ces périodiques est rédigée en malgache.

TABLEAU N° 9 : Liste des périodiques d'information tirant à plus de 3 000 exemplaires

	Journaux	Tirage	Prix	Langue
Quotidien	ATRIKA	13 000	50 FMG	F - M
	MADAGASCAR MATIN	19 000	80 "	F surtout
	IMONGO VAOUAO	10 000	50 "	F - M
	MIDI MADAGASIKARA	7 000	50 "	F
	MARESAKA	5 000	50 "	M
Bi-hebdomadaire	ILE ROUGE	7 000	100 "	F - M
Hebdomadaire	TOLOM BAHOAKA	7 000	50 "	M
	LAKROAN'NY MADAGASIKARA	15 000	70 "	F - M
	AFAKA	4 000	-	M
	SOSIALISTA MPIASA	3 000	30 "	M
Bi-mensuel	VONONA	5 000	150 "	-
Mensuel	GAZETINNO	3 000	10 "	-
	FEON'NY MPJASA	7 500	30 "	-
	AKON'NY ARO	8 000	40 "	-
	FIFA NAMPJANA	3 000	30 "	-
	ISI KA MJANAKAVY	21 000	70 "	M
Bimestriel	TSILO LUMIERES	7 000	300 "	F - M
Trimestriel	REVOLUTION MALAGASY	8 000	500 "	-
	FIARAHA - MIASA	5 000	50 "	

La langue française est utilisée principalement dans les quotidiens à plus fort tirage*. On estime généralement

---

* et dans des revues trimestrielles à faible tirage telles que :
- la "Revue Diplomatique de l'Océan Indien",
- la "Revue Littéraire de l'Océan Indien",
- la "Revue de l'Océan Indien Economie",
- la "Revue Diplomatique de Madagascar" (récente parution).

qu'un journal a environ trois lecteurs. Il y aurait donc 149 000 personnes qui lisent en français chaque jour, soit environ une personne sur 40 de plus de 15 ans (1,7 % de la population totale).
Il faut cependant noter que la diffusion de la presse se fait difficilement en province ; les lecteurs appartiennent donc en majorité au milieu urbain.

La presse étrangère de langue française est représentée à Madagascar par :

- la presse française (importée),
- la presse soviétique (importée),
- les bulletins d'information des ambassades.

LA PRESSE FRANCAISE

Depuis 1980, les importations de la presse française ont été considérablement réduites, essentiellement à cause de l'inconvertibilité du franc malgache. Trano Mpampiely Vaovao (ancien Hachette Madagascar), organe d'importation, ne dispose en 1983 que de 23 000 F.F. par semaine dont 60 % sont utilisés pour le frêt.
En 1980, Madagascar recevait environ 200 titres différents de la presse française et ne reçoit en 1983 plus que 7 titres :

- l'Express	900/semaine
- l'Express Spécial Afrique	1 000/mois
- Paris Match	600/semaine
- le Point	455/ "
- le Nouvel Observateur	250/ "
- Elle	42/ "
- Femmes d'Aujourd'hui	25/ "
- Argus Auto	4/ "

soit au total 2 276 exemplaires par semaine en provenance de la France et en moyenne pour une année 120 300 exemplaires.

Le directeur de Trano Mpampiely Vaovao affirme que malgré le coût élevé (environ le double du prix français); les

importations de périodiques pourraient être doublées sans problème de vente.
Cette faible diffusion de la presse française est compensée par les abonnements proposés par les services culturels de l'Ambassade de France. Au nombre de 514 pour 73 titres de journaux, revues et publications françaises, ces abonnements sont destinés à 107 bénéficiaires dont les Centres Culturels, les Alliances Françaises et les Antennes Culturelles qui sont prioritaires. Ils représentent environ 18 % de la diffusion totale de la presse française.

LA PRESSE SOVIETIQUE

La presse soviétique propose 19 titres en français. C'est une presse de propagande vendue très peu chère mais permettant la lecture en français.

Entre le 1er semestre et le 2ème semestre 1983, les importations ont augmentées de 27,3 %.

TABLEAU N° 10 : La presse soviétique de la langue française vendue à Madagascar au 2ème semestre

Titres	Nombre d'exemplaire par n°	Périodicité	Prix
Nouvelles de Moscou	600*	Hebdomadaire	45 FMG
Temps Nouveaux	100	"	45
Commerce Extérieur	10	Mensuel	385
Oeuvres et Opinions	200	"	155
Revue Militaire Soviétique	350	"	155
Socialisme Théorique et Pratique	300	"	155
Sport en U.R.S.S.	800	"	70
Spoutnick (≃Reader Digest)	350	"	235
Union Soviétique (≃Paris Match)	200	"	155
Vie Internationale	200	"	185
20ème siècle - La Paix	600	"	80
La Culture et la Vie	200	"	155
Femmes Soviétiques	300	"	155
Films Soviétiques	180	"	155
Micha (pour les enfants)	500	"	300
Asie - Afrique Aujourd'hui	25	Bimestriel	155
Voyage en U.R.S.S.	100	"	155
Panorama Olympic	20	Trimestriel	750**
Siences Sociales	150	"	530

---

* 18 pages.

** Sur papier glacé couleur.

Soit en moyenne pour l'ensemble de l'année, 88 100 exemplaires, ce qui représente environ 42 % de la diffusion de la presse étrangère de langue française.

LES BULLETINS DES AMBASSADES

Bulletin du C.C.A.L.	Centre Culturel Arabe Libyen
Nouvelles de l'Inde	Bulletin d'Information de l'Ambassade de l'Inde
Vietnam Information	Bulletin de l'Ambassade de la République Socialiste du Vietnam
Bulletin d'Information	Ambassade des Etats Unis
Votre Mission	Bulletin d'Information de la Mission Française de Coopération à Madagascar.

La langue française joue donc un rôle non négligeable de véhicule de l'information dans la presse quotidienne et la presse spécialisée malgaches ainsi que dans la presse étrangère.

V - 1 - 2 - L'édition - La diffusion du livre

LES MAISONS D'EDITION LOCALES

Dans ces dernières années, les maisons d'édition rencontrent de plus en plus de difficultés à produire de nouveaux ouvrages par manque de papier et de matériel d'imprimerie.

De nombreuses publications, principalement universitaires, en langue française ont disparu pour ces raisons.

Les éditeurs se divisent actuellement en deux blocs :

- les "gros éditeurs" qui publient environ 50 % des ouvrages. Ils sont représentés par ordre d'importance par :
  . la "la **Librairie Catholique**" de Fianarantsoa,
  . Fofipa Faravohitia (Tananarive),

. la "Librairie de Madagascar" (Tananarive),
. la "Librairie Luthérienne" (Tananarive),
. Melle Ratsimandrava.

La qualité de l'édition est excellente.

- les "petits éditeurs" qui publient 1 à 3 livres par an.
  Ce sont en général des personnes privées ; professeurs ou instituteurs.
  Leurs moyens sont très limités et la qualité de l'édition est très médiocre.
  Le nombre de titres publiés en 1981 était de 284 dont :
  . 25 % concernaient l'édition de livres scolaires traduisant en malgache les programmes français,
  . 33 % l'édition de thèse,
  . le reste se partageait entre les romans malgaches, les textes officiels (souvent en langue française).

L'édition en langue française est de plus en plus faible.
A titre d'exemple, la librairie de Madagascar a publié trois titres en français en 1982 :

. le "Code Pénal",
. la "Cuisine Malgache" (ré-édition),
. le livre de dactylo malgache

et a ré-édité, avec la collaboration de la Librairie Nationale, 3 ouvrages tirés à 20 ou 30 mille exemplaires :

+ 2 livres d'apprentissage du malgache,
+ 1 livre d'apprentissage du français.

LES IMPORTATIONS DU LIVRE FRANCOPHONE

Les principales importations sont celles du livre francophone soviétique, coréen (Corée du Nord) et chinois.

Pour les maisons d'édition, les importations du livre français sont limitées, en 1982, à 4,5 millions de F.F. par an. Dans les dernières années, elles ont varié tant en quantité qu'en qualité.

TABLEAU N° 11 : Evolution des importations du livre français

	EN PRIX (1 000 F.)				EN POIDS (100 KG.)			
	1979	1980	1981	1982	1979	1980	1981	1982
Scolaires	-	450	84	494	-	65	11	30
Techniques et Scientifiques	-	353	518	1 244	-	38	61	152
Sciences humaines	-	417	56	36	-	74	6	4
Littérature Hist. Géo.	-	348	217	297	-	82	26	22
Dictionnaires Encyclopédies	-	407	394	559	-	62	64	98
Beaux Arts Beaux Livres	-	-	6	-	-	-	2	-
Jeunesse	-	12	-	62	-	4	-	13
Livres pratiques	-	1 216	1 099	1 220	-	179	195	197
Livres langue étrangère	-	148	40	317	-	9	4	47
Brochures	-	-	6	24	-	-	1	8
TOTAL	5 333	3 351	2 420	4 253	1 002	513	370	571
Rang tous les pays	28	36	46	40	-	-	-	-
Rang pays francophones sur 27	13	15	18	15	-	-	-	-

TABLEAU N° 12 : Evolution des importations du livre français en pourcentage

	EN PRIX (1 000 F.)				EN POIDS (100 KG.)			
	1979	1980	1981	1982	1979	1980	1981	1982
Scolaires	-	13	3	12	-	13		30
Techniques et Scientifiques	-	[illegible]	21	29	-	17	16	27
Sciences humaines	-	12	2	1	-	14	2	1
Littérature Hist. Géo.	-	[illegible]	9	7	-	16	7	4
Dictionnaires Encyclopédies	-	12	16	13	-	12	17	17
Beaux Arts Beaux Livres	-	-	1	-	-	-	1	-
Jeunesse	-	1	-	1	-	1	-	2
Livres pratiques	-	36	45	29	-	35	33	35
Livres langue étrangère	-	4	2	7	-	2	1	8
Brochures	-	-	1	1	-	-	-	1

Le volume des importations a considérablement baissé entre 1979 et 1981 mais reprend en 1982 où il atteint le niveau de 1980.

Les centres d'intérêt se sont déplacés; les livres pratiques gardent une place privilégiée, les livres techniques scientifiques et les dictionnaires occupent une place grandissante dans les importations au détriment des ouvrages de littérature, histoire, géographie et sciences humaines.

Cette évolution répond bien à la politique linguistique du gouvernement qui tend à faire de la langue française une langue scientifique et non une langue de culture.

LA DISTRIBUTION DU LIVRE FRANCOPHONE

Il n'existe pas d'organe central d'importation et de distribution du livre.

Les points de vente partiellement ou entièrement destinés au livre français sont environ 70, répartis sur l'ensemble du pays :

- Tananarive	5	librairies
- Antsirabé	2	"
- Fianarantsoa	3	"
- Fort Dauphin Tulear	2	"
- Tamatave	2	"
- Diego Suarez	1	"
- Majunga	1	"

En outre, il existe depuis 1978, à Tananarive, une librairie soviétique : la "Maison de l'Amitié Soviéto-malgache" qui diffuse un grand nombre de livres francophones. Elle approvisionne les librairies de Fianarantsoa et Antsirabé.

Les ouvrages sont politiques (20 000 exemplaires en 1983), techniques et scientifiques (35 000 exemplaires) et sont à des prix très attractifs.

Le livre coréen francophone est distribué par les principales librairies de Tananarive.

LA DIFFUSION DU LIVRE

En dehors du circuit commercial, la diffusion du livre francophone se fait sous forme de dons des diverses ambassades présentes à Tananarive.

Ces dons proviennent principalement des Ambassades de France, d'Union Soviétique, de Corée du Nord et de Chine.

Le service culturel français est assailli de demandes de dotation de livres scolaires ou non scolaires, d'abonnements à des publications, émanant d'établissements scolaires publics ou privés, d'organismes , groupements ou associations diverses.

Pour l'année 1982, la diffusion du livre français à partir des services de l'Ambassade s'est effectuée de la manière suivante :

- dotation d'ouvrages non scolaires ; nombre d'ouvrages, 11 874 à 236 bénéficiaires,
- commandes spécifiques sur crédit du livre non scolaire ; elles sont destinées aux Centres Culturels, Alliances Françaises et bibliothèques d'entreprise. Nombre de livres : 17 000 pour une valeur de 516 000 F.F.,
- diffusion de brochures et périodiques envoyés par le Ministère de la Coopération qui se répartissent en :
  - + Revues pédagogiques,
  - + Ouvrages de vulgarisation,
  - + Presse enfantine (Kouakou, Calao).

La diffusion se fait par l'intermédiaire des relais culturels. Il y a environ, en 1982, 1 700 bénéficiaires pour 270 000 exemplaires.

- fournitures pédagogiques aux établissements malgaches, publics ou privés :

Pour l'année 1982, la dotation s'élevait à 472 500 F.F. dont :

- 371 000 F.F.* pour l'équipement en matériel pour les laboratoires de physique de 3 lycées,
- 101 500 F.F.** pour des ouvrages pédagogiques et des dictionnaires (Larousse et Robert), destinés à 6 écoles normales de niveau II et 19 lycées.

Ces diverses dotations correspondent à un besoin croissant de lecture en français. Elles ne sont pas négligeables devant le total des importations. Pour une valeur de 8 000 000 F.F. environ, elles représentent 41 % de l'importation du livre français.

V - 2 - Le secteur de l'audio-visuel

V - 2 - 1 - La radio

La création de Radio Tana date du 29 Avril 1931. Les émissions s'étendent peu à peu à l'ensemble du pays. A l'indépendance, il y a deux chaînes de radio. La chaîne française est supprimée le 26 Juin 1976, à la suite de la malgachisation.

Une deuxième chaîne en modulation de fréquence a commencé ses émissions en 1982.

La chaîne en ondes moyennes couvre l'ensemble du pays et retransmet les émissions grâce aux émetteurs situés dans chacune des 6 provinces.
Elle émet de 6 heures à 24 heures dont 3 bulletins d'information pendant 6 jours sur 7 et un programme de 22 à 24 heures

---

* Cette dotation fait suite à celle de 1981 de 488 200 F.F. pour l'équipement de 5 lycées.

** Dotation prolongée en 1983.

en langue française. Environ 15 % des émissions sont en langue française (18 heures 30 sur 126).

La chaîne en modulation de fréquence diffuse à partir de Tananarive un programme de niveau plus élevé dont 33 % sont en langue française. Cette chaîne ne touche que la population aisée de Tananarive (il faut posséder un récepteur en modulation de fréquence).

Outre ces chaînes nationales, un grand nombre de radios internationales peuvent être écoutées sur le territoire malgache :

- Radio France Internationale
  R.F.I. doit être captée sur la fréquence de Nairobi. Elle est bien écoutée mais souvent dans de mauvaises conditions de réception.
  La nécessité de posséder un bon récepteur destine R.F.I. à l'élite sociale et intellectuelle qui écoute principalement les informations internationales de 19 heures heure française) et les émissions sportives.
- La Voix de l'Amérique qui émet à certaines heures est captée facilement et regroupe de nombreux auditeurs.
- La B.B.C. est captée facilement mais les émissions pour la quasi-totalité en langue anglaise n'intéressent qu'un petit nombre de Malgaches.
- Radio Moscou produit des émissions de bonne qualité en français et parfois en malgache. Ces programmes, essentiellement axés sur la propagande politique, concernent principalement les militants de l'A.K.F.M..
- Radio Sud Africaine émet en langues française et swahili. Les bulletins d'information, avec une

légère propagande, ont une bonne écoute.

- Radio Pékin émet en dialecte chinois de Pékin de 12 heures 30 à 14 heures 30.
  L'audition n'est pas très bonne, les auditeurs sont peu nombreux : les Chinois de Madagascar parlent le cantonnais.
- Radio Espagne : les conditions d'audition sont très bonnes à 6 heures mais il y a peu d'hispanisants à Madagascar (une centaine).
- Deutshe Welle : les émissions en français peuvent être écoutées dans de bonnes conditions.
- Nederland Radio.

A ces radios internationales, il faut ajouter les radios nationales ou régionales des pays voisins :

- Radio Nationale des Seychelles qui émet en français et anglais et qui peut être captée au nord de l'Ile.
- Radio Régionale Mayotte, en français et swahili, captée sur la côte ouest.
- Radio Régionale de la Réunion, France-Inter qui sont captées sur le côte est.

Bien que peu présente dans les radios malgaches, la langue française occupe une place prépondérante dans l'information orale internationale.

Une famille sur deux possède un récepteur ondes moyennes, ondes courtes, soit environ 2 millions de récepteurs.

V - 2 - 2 - La télévision

Les premières émissions de télévision remontent au 24 Décembre 1967.

La télévision malgache ne comporte en 1983, qu'une seule

chaîne avec un émetteur de Tananarive et deux émetteurs en province (Diego Suarez et Majunga) qui ne permettent pas la couverture totale du pays.

Des émissions en couleur sont proposées le soir pendant 2 heures 30, 6 jours sur 7 par semaine*. Le programme se décompose en :

- informations en langue malgache,
- émissions de variétés ou films,
- informations en langue française.

Environ 75 % des émissions sont en langue française, 60 % sont fournies par la France ; les autres par la République Fédérale Allemande ou par l'Union Soviétique.

En 1983, il y avait environ 20 000 récepteurs sur l'ensemble du territoire.

V - 2 - 3 - Le cinéma

LA PRODUCTION LOCALE

La production locale est faible. Entre 1972 et 1975, les premiers films en langue malgache paraissent sur les écrans. Films ethnographiques, ils furent un échec commercial.

LA DISTRIBUTION

Le circuit de distribution est nationalisé. L'Office du Cinéma propose des films. En 1983, le stock s'élève à 200 films augmentés chaque année de 60 à 70 nouveaux titres.

Les films sont d'origines diverses : indien, français, russe, italiens, anglais, chinois, américains, allemands, algériens ou japonais : mais 98 % d'entre eux sont en version française ou sous-titrés en français. Cependant, la plupart sont parlés en français car les Malgaches n'aiment pas les sous-titres.

---

* L'aide de la France a été importante pour doter la télévision malgache du processus couleur.

Les actualités malgaches sont en langue malgache, les actualités internationales en langue française.

Il y a environ 40 salles de cinéma dont 1 salle populaire (salle nationale), réparties dans les principales villes et 4 ou 5 équipements ambulants.

Parmi les distributeurs, il ne faut pas omettre les cinémathèques des centres culturels et alliances françaises. Ces derniers ont un stock qui vieillit de 143 longs métrages (vus et revus) et de ' 200 courts métrages de documentaires et actualités souvent dépassés.

IA VIDEO CASSETTE - LE MAGNETOSCOPE

La vidéo cassette touche essentiellement les classes aisées possèdant un récepteur de télévision ainsi que les centres culturels et alliances françaises qui s'orientent de plus en plus vers le magnétoscope.

V - 2 - Les centres de diffusion de la langue française

Ils sont repris tôt à Madagascar par les centres culturels, antennes culturelles et alliances françaises appelées FI KO MA FRA* au nombre de 16.

V - 2 - 1 - Les centres culturels et antennes culturelles

La langue française est diffusée par l'intermédiaire des centres culturels étrangers très nombreux à Tananarive. Parmi ceux-ci :

- le centre culturel américain qui regroupait en 1982, 600 inscrits et propose une bonne bibliothèque en langues française, et anglaise, des cours de langue anglaise et organise des séances

---

*FI KO MA FRA: Fikam banana Koltaraly Malagasy Frantsay, ce qui signifie Association Culturelle Malgacho-Française.

de cinéma, des conférences, des expositions et des débats. Si les sujets traités concernent la culture, la vie américaine, ils sont la plupart du temps traités en français.
Il diffuse un hebdomadaire ronéoté en langue française.

- la "maison de l'amitié soviéto-malgache" dispose d'une bibliothèque principalement francophone, d'une salle de spectacle et d'un lieu réservé aux manifestations politiques.
  En 1982, son audience était limitée bien que cette "maison" ouvre ses portes à des manifestations malgaches purement culturelles (conférences, films, concerts, en langue française ou malgache).

- les centres culturels de nombreux autres pays, tels que l'Allemagne, la Lybie, l'Italie, ont un plus faible impact et proposent peu d'activités en langue française.

- le centre culturel français Albert Camus de Tananarive et les antennes culturelles de Tamatave et Antsirabé.
  Le centre culturel Albert Camus, situé en plein centre de Tananarive, est un lieu priviligié pour la diffusion de la langue française. Il propose de nombreuses activités dans le domaine du document écrit, de l'audio-visuel et de la culture française.
  . Le document écrit :
  Au 9 Janvier 1984, le nombre d'inscrits à la bibliothèque était de 3 750, répartis en :

+ adultes malgaches	561	15 %	85 %
+ étudiants malgaches	2 612	70 %	
+ adultes étrangers	385	10 %	
+ étudiants étrangers	192	5 %	
+ TOTAL	3 750	100 %	

Les malgaches représentent donc la majorité des inscrits.

La bibliothèque propose un stock de 21 000 volumes qui peuvent être prêtés ou consultés sur place au centre de documentation.
Pour les années 1982 et 1983, le volume des prêts et consultations se répartit comme suit :

TABLEAU N° 13 : Répartition des prêts et consultations au centre culturel Albert Camus

	Usagers	1982	1983
BIBLIOTHEQUE	Malgaches	-	59 948
	Etrangers	-	6 163
	Total	57 068	66 111
CENTRE DOCUMENTATION	Malgaches	-	10 521
	Etrangers	-	110
	Total	3 491	10 631

La consommation du livre français a donc considérablement augmenté et correspond à un besoin de lecture non pourvu par le marché malgache ni par les bibliothèques nationales ou les établissements scolaires.

Les ouvrages les plus empruntés en 1983 concernent les rubriques suivantes, dans l'ordre décroissant :

- les romans (34 %),
- les bandes dessinées,
- les sciences sociales,
- la littérature,
- l'histoire et la géographie,
- la philosophie
- la collection "Que sais-je?" .

Les ouvrages les plus consultés au centre de documentation sont, dans l'ordre décroissant :

- les sciences pures,
- la technique,
- les sciences sociales,
- les arts.

Le centre de documentation a été agrandi en 1983 et a entraîné une hausse considérable des ouvrages consultés. Ces derniers, livres de sciences pures et techniques, palient à la carence de documentation dont disposent les étudiants. Le centre de documentation met à la disposition des lecteurs, les principaux périodiques d'information français.

. L'audio-visuel :

Le service audio-visuel comprend la cinémathèque proprement dite et le matériel audio-visuel : vidéo cassette et magnétoscope.

- La cinémathèque, base de diffusion dans toute l'Ile, est à bout de souffle. Aussi, depuis 1983, une nouvelle programmation a été établie directement avec les distributeurs parisiens. Elle a proposé en 1983 :
  - des séances médicales (pour les étudiants en médecine), 20 séances,
  - des séances littéraires (pour les étudiants en lettres), 22 séances,
  - des séances spéciales (pour les lycéens ou autres), 54 séances,
  - des séances de cinéma, 197 séances ,

  et a présenté 55 titres de films importés de Paris.

  Les prêts à l'extérieur (Alliances Françaises et autres associations) se sont élevés à 374 courts métrages et 665 longs métrages en 1983.

+ La téléthèque assure des projections au centre et des prêts à l'extérieur (391 en 1983).

+ Le centre devrait être équipé en 1984 d'un magnétoscope.

. Manifestations diverses :

Le centre a proposé pour l'année 1983 :

- 59 spectacles provenant de France, réalisés sur place ou créés par des associations locales ou en coopération avec des organismes nationaux,
- 12 expositions concernant les cultures française, malgache ou africaine,
- des conférences.

L'ensemble de ces activités organisées par le Centre Albert Camus est décentralisé dans les Alliances Françaises, principalement dans le domaine audio-visuel et des expositions.

Dans le domaine du spectacle, les tournées se rendent principalement dans les deux antennes culturelles groupées avec les Alliances Françaises de Tamatave et Antsirabé.

V - 3 - 2 - Les Alliances Françaises

Les Alliances Françaises reconnues par le gouvernement comme associations culturelles franco-malgaches ou FI KO MA FRA*, sont réparties sur l'ensemble du territoire malgache.

En 1984, elles sont au nombre de 16 dont la dernière a été inaugurée à Antsalaha en 1983.

Elles ont la particularité d'être animées par du personnel bénévole malgache et français. Leur rayonnement dépend de la volonté et du dynamisme de ces personnes.

---

*FI KO MA FRA : Fikam banana Koltoraly Mallagasy Frantsay.

L'étendue de leurs activités peut être mesurée par quelques données chiffrées :

TABLEAU N° 14 : Répartition du nombre d'élèves et du nombre d'ouvrages des Alliances Françaises de Madagascar en 1982/83*

Alliances Françaises	Nombre d'adhérents	Nombre d'élèves dans les cours	Nombre d'élèves dans les écoles	Nombre d'ouvrages dans les bibliothèques
Ambaja	-	23	-	2 000
Ambatondrazaka	-	-	-	5 900
Antalaha	-	35	20 M **	1 200
Antsirabé	-	170	-	7 700
Diego Suarez	527	105	-	5 000
Fianarantsoa	-	12	-	7 200
Fort Dauphin	-	120	27 M **	5 000
Maintirano	-	-	-	100
Majunga	1 178	128	-	6 300
Manakara	-	50	-	900
Mondorava	-	25	-	4 835
Nosy Be	-	-	-	4 125
Sambava	-	-	-	800
Tananarive	-	727	200 M+P***	2 000
Tulear	-	300	-	3 500
Tamatave	-	422	-	13 000
Total	-	2 344	-	70 360

---

* Source : Courrier des Alliances Françaises

** M = maternelle.

*** M + P = maternelle et primaire.

Toutes les Alliances Françaises possèdent une bibliothèque, la majorité d'entre elles donne des cours de langue française et organise d'autres activités telles que :

- cinéma, en relation avec le Centre Culturel Albert Camus et avec la délégation générale de Tananarive,
- spectacles,
- conférences,
- échanges culturels : Club de bridge, de scrabble.

La demande la plus forte est celle de cours de langue française pour les adultes et aussi pour les élèves des lycées et les étudiants. Certaines alliances ont même créé des écoles maternelles et primaires.

. A Tananarive :

En 1984, l'alliance n'a pas pu répondre à la demande. Les cours sont organisés en cours du soir et cours du matin pour les lycéens et adultes.

Les cours du soir se déroulent de 5 heures à 8 heures dans les locaux de l'alliance (4 salles de cours pour 20 à 30 élèves) et se décomposent en :

- cours de rattrapage, de soutien pour les :

6ème	3 classes	60 élèves
5ème	2 "	50 "
4ème	2 "	60 "
3ème	3 "	70 "
2nde	2 "	60 "
1ère	3 "	70 "
Term.	3 "	60 ",

- cours de conversation destinés aux élèves des terminales et aux personnes qui désirent perfectionner leurs connaissances (75 élèves),
- cours pour les adultes débutants (20 élèves),
- cours de littérature française, niveau élevé (10 à 12 élèves).

Article paru dans "Midi Madagascar" en Février 1984

A L'ALLIANCE FRANÇAISE DE MAJUNGA : "ON SE DÉBROUILLE"

1 300 adherents 130 eleves. Ces chiffres reflètent assez bien la place et l'importance de l'Alliance Française de la ville de Majunga un établissement qui connait à l'heure actuelle une meilleure fréquentation grâce notamment à des campagnes d'adhesion lancées la saison dernière.

Malgré une subvention annuelle de 4,5 millions FMG, une somme quelque peu dérisoire face aux obligations et activités ainsi que le travail de renovation amorcé depuis 1980, l'Alliance de Majunga, espère cependant augmenter le nombre d'ouvrages disponibles. Sa bibliothèque compte en ce moment 6.300 livres deduction faite des disparutions qui s'élevaient à environ 300 (vols et deperditions) l'année dernière contre 400 en 1982.

Dans le chapitre des efforts accomplis, M. Gilles Aygalenq, Secretaire général de l'Alliance Française de Majunga nous a confié : « L'an passé nous avons dans le but d'améliorer la capacité d'accueil de notre bibliothèque commandé des tables et des bancs et aussi un meuble pour les fichiers. Parallèlement, le Comite de l'Alliance, qui est préside par M. Rodolphe Razafimbahiny, avait décidé la création d'un atelier de reparation des livres abimés ». Enseignant au Lycee Technique, « Gilles » ne nous a pas caché la deception ressentie par les membres du fait de l'abandon de la politique de décentralisation appliquée depuis par le Centre Culturel Albert Camus d'Antananarivo. « Cette mesure a-t-il affirmé, a eu pour conséquence la diminution des spectacles, c'est ainsi que durant la saison 82/83, il n'y eut que 3 spectacles contre 8 la saison precédente ».

Aussi espere-t-on ici que la Délégation Generale de l'Alliance Française comble cette carence en prenant la releve du CCAC pour la decentralisation. On nous indique egalement que des trois spectacles presentes en 1983 à Majunga, c'est celui de l'hypnotiseur Thierry Gallut qui a eu le plus de succes avec 400 spectateurs. L'« Atelier Veronique Daniel » a été lui aussi apprecié (270 spectateurs). Ce type de spectacle est très bien adapté, souligne-t-on, aux conditions existantes dans les villes de province telle que Majunga. Par contre, le récital donné par le guitariste Christian John au mois de juillet dernier, a attiré moins de monde. Gilles nous a alors expliqué cette faible audience : « Il semble que la musique classique a moins d'adeptes ici, et en outre, notre programmation avait été trop rapide ».

Par ailleurs on a remarqué que le bridge figure desormais parmi les activites de l'Alliance et que le cours d'initiation se deroule une fois par semaine. Du coté des activites sportives, les membres de cette Alliance regrette que le ping-pong soit mis en veilleuse à cause du depart de Majunga du principal animateur de cette discipline. Quant à l'Aikido-Club et le Judo-Club, ils se portent à merveille et en ce moment une cinquantaine d'adherents pratiquent ce sport.

A l'Alliance Française de Majunga, qui ne fonctionne actuellement qu'avec l'aide d'une poignée de bonne volonte, nous souhaitons que les autorites compétentes assistent pleinement cet établissement.

FRANCK RAHARISON

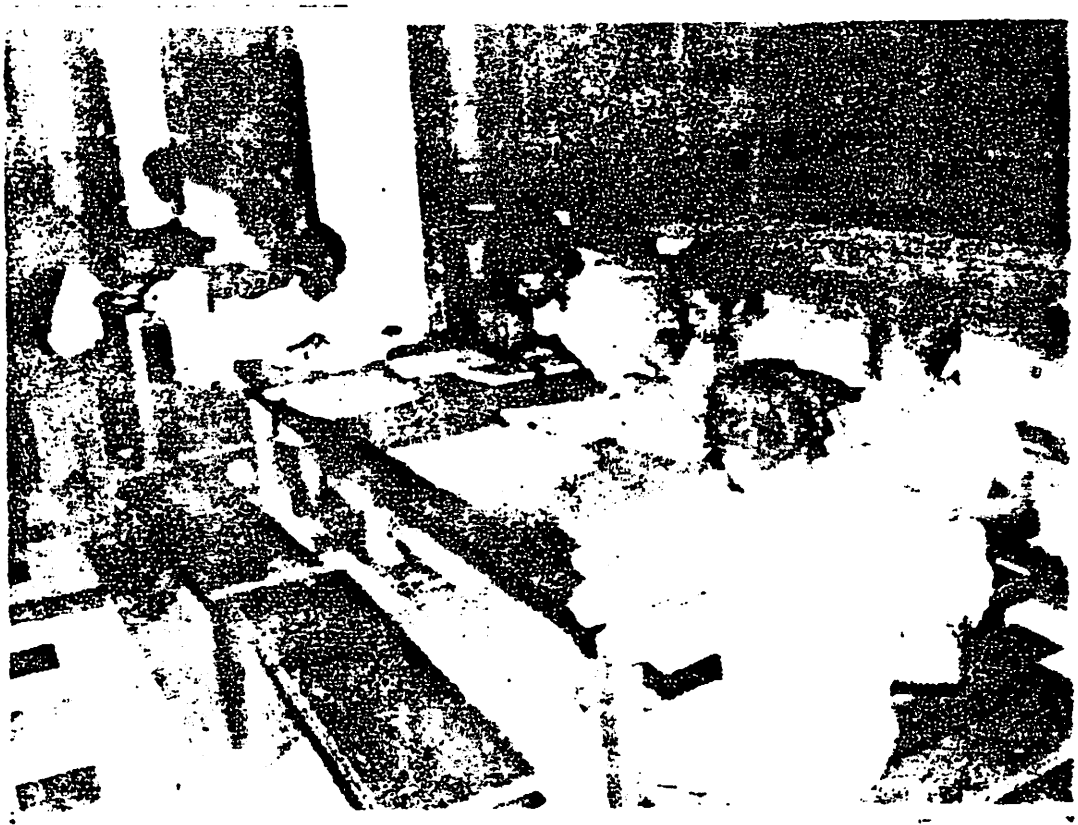

Une vue partielle de la bibliotheque de l'Alliance Française de Majunga

Ces cours du soir, qui concernent surtout les élèves et étudiants, s'adressent dans la quasi-totalité à des Malgaches.

Les cours du matin, destinés à un public plus fortuné d'étrangers (diplomates, hommes d'affaire de nationalités chinoise, indienne, japonaise ou apatride) sont de plus en plus fréquentés par des Malgaches.

Ils regroupent environ 80 élèves dans 4 niveaux :

- grands débutants,
- deux niveaux intermédiaires,
- niveau d'études supérieures.

Les cours organisés dans des entreprises et à l'université.

L'éccle maternelle et primaire. L'école primaire regroupe une cinquantaine d'enfants. Les cours, enseignés selon la méthode "Frères Jacques" (méthode audio-visuelle), se déroulent l'après-midi dans des locaux loués à l'extérieur.

. A Tamatave :

En 1983/84, les cours sont organisés de la même manière qu'à Tananarive et regroupent environ 200 élèves :

- cours pour les enfants de l'enseignement de base, niveau I (primaire) et niveau II (1er cycle du secondaire),
- cours pour les adultes répartis selon des niveaux de connaissance,
- cours dans des entreprises : par manque de personnel, ils ont cessé momentanément, début 1984.

Ces deux alliances ainsi que celle d'Antsirabé organisent des sessions d'examens en vue de l'obtention des diplômes de l'Alliance Française de Paris :

- le diplôme de langue française : 37 reçus en 1983,
- le diplôme supérieur d'études françaises modernes : 15 reçus en 1983,

- le certificat d'études commerciales en langue française (Tamatave) : 7 reçus en 1983,
- le diplôme supérieur d'études françaises modernes (Tananarive) : 3 reçus en 1983,
- le diplôme des hautes études françaises (civilisation) (Tananarive) : 2 reçus en 1983.

Ces diplômes sont reconnus par la fonction publique malgache.

Les cours de langue donnés par les diverses alliances, touchent un public très large. Ils servent de soutien à l'enseignement du français dans les écoles, de perfectionnement pour les adultes malgaches et d'initiation et perfectionnement pour les étrangers non francophones.

La plupart des enseignants sont malgaches.

. Le BAPAF :

Outre ces associations culturelles franco-malgaches, le BAPAF (Bureau d'Aide Pédagogique de l'Alliance Française), créé en Janvier 1981, propose ses conseils pour l'enseignement du français langue étrangère.

Le BAPAF travaille sur demande pour l'organisation de stages, de réunions pédagogiques.

Les activités du BAPAF d'Octobre 1980 à Octobre 1983 concernent la formation de maîtres et de professeurs ainsi que la formation de formateurs dans des établissements d'enseignement privé confessionnel.

Le bilan du BAPAF :

- stages : 25
  participants : 903
- réunions pédagogiques : 194
  participants : 2 058
- production : 214 000 pages.

Ces stages et réunions pédagogiques ont déterminé le choix de la méthode "Frères Jacques" d'enseignement du français langue étrangère.

Dès 1982/83, le BAPAF a pu, avec l'aide des Services Culturels de l'Ambassade de France, doter une vingtaine d'établissements scolaires de la méthode "Frères Jacques" pour la classe T_2 du niveau I ($C.E._1$).

Dans les années à venir, l'ensemble des établissements privés confessionnels devrait enseigner la langue française avec la méthode "Frères Jacques".

Le BAPAF compte organiser un grand nombre de stages pour la formation des enseignants de niveau II.

V - 3 - 3 - Les bibliothèques

Les bibliothèques, principalement les bibliothèques universitaires, sont très mal fournies en ouvrages spécialisés.

VI - La langue française dans le système éducatif

La situation de fait de la langue française dans le système scolaire ne correspond pas aux objectifs fixés par la loi n° 78 040.

VI - 1 - L'organisation du système éducatif

En 1983, l'enseignement se divise en :

- enseignement public (d'Etat),
- enseignement privé (souvent confessionnel),
- enseignement dans les écoles des Alliances Françaises (associations franco-malgaches),
- enseignement dans les écoles françaises (Ambassade de France).

VI - 1 - 1 - L'enseignement public

Les nouvelles structures du système éducatif adoptées en 1976 sont toujours en vigueur en 1983 (voir organigramme page suivante).

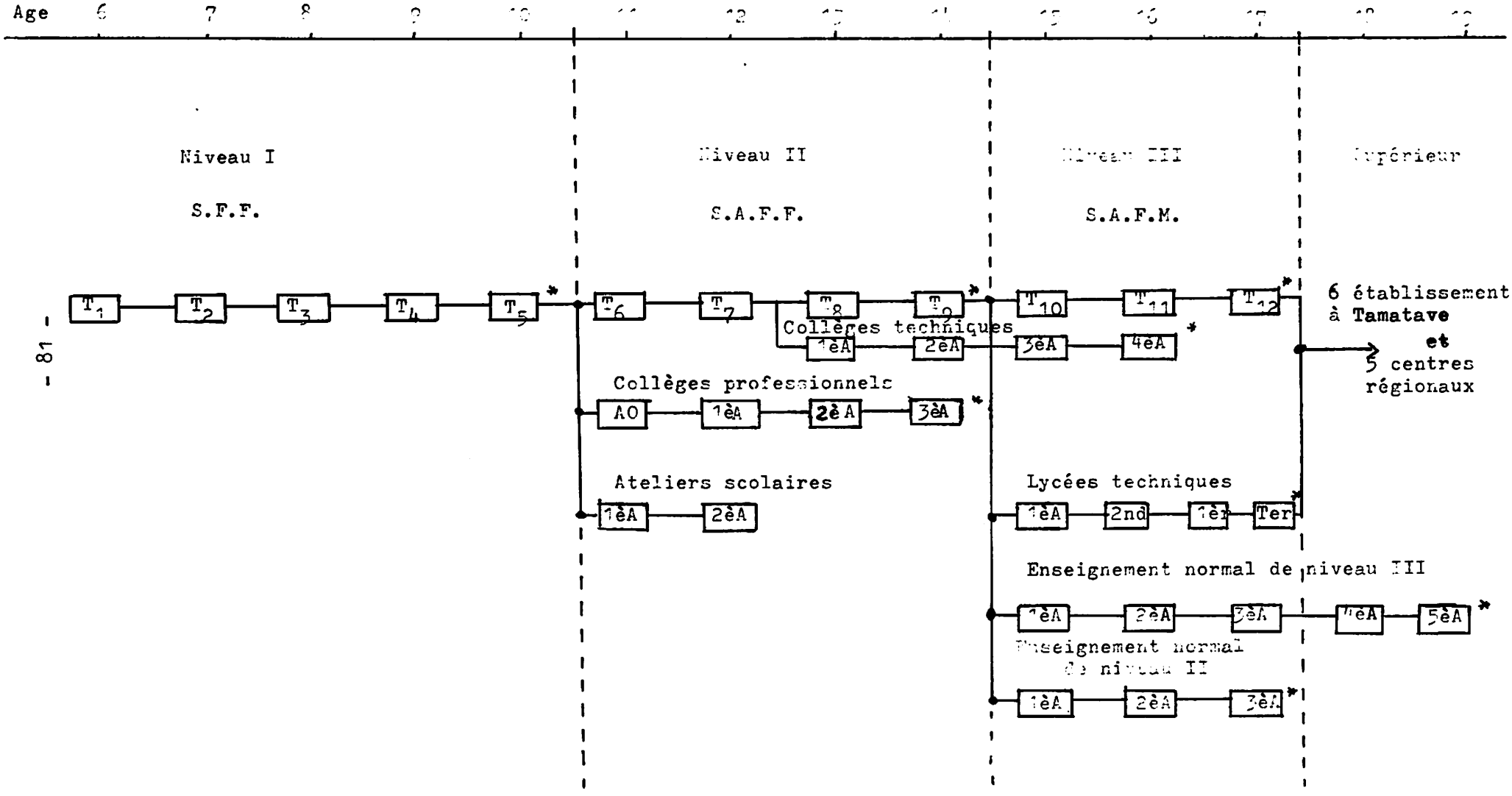

Organigramme du système éducatif malgache en 1983.

* Classe à examen.

Elles s'organisent en :

- éducation de base ou niveau I (S.F.F.).
  La langue française doit légalement être enseignée à raison de 4 heures par semaine à partir de la classe T_2. Les élèves devraient pouvoir suivre des conversations simples à la fin de ce cursus (classe T_5).
  Les enquêtes de l'ILA et du Ministère de l'Education de Base montrent que l'horaire hebdomadaire varie de 3 heures 20 à 5 heures en 1978 et de 0 à 4 heures en 1983.

- écoles secondaires de base ou niveau II (S.A.F.F.).
  La malgachisation commencée en 1976/77 est totale dans ce cursus dès 1979/80. Le programme de français de 4 heures par semaine de la classe T_6 à T_9 est respecté. En fin de T_9, les élèves devraient avoir une bonne maîtrise de la langue française

- lycée spécialisé ou niveau III (S.A.F.M.).
  La malgachisation ne concerne que la classe T_{10} ; elle a commencé à la rentrée 1980/81.
  Le programme de français de cette classe ne comporte que les cours de français (en moyenne, 3 ou 4 heures hebdomadaires.
  Dans les classes de T_{11} et T_{12}, la langue française devient langue véhiculaire des matières scientifiques.

- l'enseignement technique : il comprend 4 types d'établissements :
  . les ateliers scolaires (TEFISO). Ils font suite à l'éducation de base et concernent les élèves qui ont eu des difficultés dans ce cursus.
  Le français est très peu utilisé dans cette formation.

. les collèges professionnels forment des agents d'éxécution en 4 ans après l'éducation de base. Ce cursus est sanctionné par un B.A.E. (Brevet d'Agent d'Exécution). Ils n'existent plus depuis 1982/83.

. les collèges techniques mènent au B.T. (Brevet Technique) en 4 ans après la classe T_7 (classe de 5ème).

. les lycées techniques : l'enseignement de 4 ans après le C.F.E.P.C.E.S. est sanctionné par un baccalauréat technique. Dans les deux premières années, le français est une matière du programme ; dans les deux dernières, il devient véhicule des principales matières d'enseignement.

- la formation des enseignants se fait dans 4 types d'établissements :

. les FO FI ouverts depuis 1976 forment les volontaires du Service National de 6 semaines à trois mois à la profession de maîtres de l'éducation de base. Titulaires du C.F.E.P.C.E.S.* (B.E.P.C.), les futurs maîtres ne renforcent pas leurs connaissances de français pendant ce stage.

. les écoles normales de niveau II : au nombre de 6 en 1983, elles forment les enseignants de niveau II en 3 ans après le C.F.E.P.C.E.S..* Le contenu de cet enseignement se tourne de plus en plus vers la linguistique : il y a plusieurs options dans ces écoles, notamment l'enseignement du français.

. l'institut national supérieur qui forme les inspecteurs et les conseillers pédagogiques de l'enseignement (2 ans après le baccalauréat).

- l'enseignement supérieur. Il se compose de 6 établissements situés à Tananarive et de 5 centres

---

*C.F.E.P.C.E.S. : diplôme équivalent au B.E.P.C. français.

régionaux. A l'exception de la section "malgache", le français est la langue véhiculaire de ce cursus.

VI_-_1_-_2_-_L'enseignement privé

Les écoles privées proposent principalement un enseignement de niveau I, II, III et un enseignement technique. Elles sont payantes.

Leur organisation est semblable à celle de l'enseignement public, mais compte tenu de la latitude qui leur est laissée dans les programmes, elles se divisent en :

- écoles privées malgaches à programme renforcé en français. Ces écoles, surtout catholiques, appliquent les réformes définies par la loi n° 78 040 mais proposent un plus grand nombre d'heures de français. Le niveau de connaissance du français des élèves est généralement bon.
- écoles privées à programme français. Ces écoles diffusent pour les Malgaches et non Malgaches résidents à Madagascar, un programme proche de celui de la France mais ne sont pas agréées par Ministère de l'Education Nationale Français. Le niveau des élèves, comparé à celui de la France, pour une classe donnée, est assez médiocre.

VI_-_1_-_3_-_Les_écoles_des_Alliances_Françaises_

Les Alliances Françaises, présentées comme des associations franco-malgaches, ont ouvert des écoles maternelles et primaires sur la demande des adhérents.

En 1983, il y avait 3 écoles maternelles, à Tananarive,
Fort Dauphin,
Antalaha,
1 école primaire à Tananarive.

Elles donnent un enseignement en français langue étrangère selon la méthode "Frères Jacques". Les résultats sont encourageants.

VI - 1 - 4 - Les écoles françaises agréées

Ces écoles reconnues par le Ministère de l'Education Nationale français, selon le Décret n° 77 822 du 13 Juillet 1977 proposent un enseignement à programme français pour le cursus scolaire primaire et le secondaire 1er et 2nd cycle.

Ces écoles françaises sont ouvertes selon des accords passés avec le gouvernement malgache à des élèves malgaches payants.

En 1983, il y avait 24 établissements répartis sur l'ensemble du territoire malgache :

- 3 lycées (1er et 2ème cycle du secondaire),
- 5 collèges (1er cycle du secondaire),
- 16 écoles primaires.

Cet enseignement sanctionné par les mêmes examens qu'en France permet aux élèves n'ayant pas la nationalité française, d'acquérir un niveau de francophonie équivalent à celui des élèves français.

VI - 2 - Quelques données statistiques

VI - 2 - 1 - L'enseignement public et privé malgache (à programme malgache)

Ces deux types d'enseignement apparaissent dans les statistiques nationales et regroupent la majorité des élèves et lycéens.

VI - 2 - 1 - 1 - L'évolution des effectifs scolaires

Des annuaires de statistiques scolaires ont paru régulièrement jusqu'en 1975. A partir de 1976, les données sont

sporadiques et souvent globales.

Les tableaux ci-après regroupent donc l'ensemble des données disponibles.

. L'enseignement primaire

TABLEAU N° 15 : Evolution des effectifs scolaires de l'enseignement primaire (niveau I)

	Enseignement Public		Enseignement Privé		Total	Taux de croissance moyen annuel
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	
1965	454 584	71,8	178 455	28,2	633 039	6,9
1970	646 614	73,1	237 617	26,9	884 231	4,1
1974	824 708	79,5	213 006	20,5	1 037 714	8,0
1976	927 899	76,7	281 944	23,3	1 209 843	7,2
1980	1 394 301	87,3	203 295	12,7	1 597 596	1,0
1983	1 441 784	87,5	206 050	12,5	1 647 834	

TABLEAU N° 16 : Evolution de l'enseignement primaire selon la province

	Proportion d'élèves			Pop. tot. 5 - 14 en 1975		Taux de scol. 1974
	64-65	69-70	73-74	Effectifs	%	
TANANARIVE						
Public	29,5	24,3	26,1	-	-	-
Privé	44,8	51,3	50,4	-	-	-
Total	33,8	31,5	31,1	628 885	31,3	44,3
FIANARANTSOA						
Public	20,3	20,9	23,7	-	-	-
Privé	35,1	27,5	27,0	-	-	-
Total	24,5	22,7	24,4	474 408	23,6	42,3
TAMATAVE						
Public	19,8	20,2	19,4	-	-	-
Privé	6,9	6,3	7,3	-	-	-
Total	16,1	16,3	16,2	315 659	15,7	46,1
MAJUNGA						
Public	9,8	12,2	12,3	-	-	-
Privé	5,3	5,4	6,0	-	-	-
Total	8,6	10,9	11,0	203 050	10,2	47,5
TULEAR						
Public	10,3	11,2	9,1	-	-	-
Privé	3,8	4,9	3,8	-	-	-
Total	8,5	9,5	8,0	155 221	7,7	34,3
DIEGO SUAREZ						
Public	10,3	10,4	9,4	-	-	-
Privé	4,1	4,6	5,5	-	-	-
Total	8,5	8,9	8,6	230 392	11,5	34,9
MADAGASCAR						
Public	100	100	100	-	-	-
Privé	100	100	100	-	-	-
Total	100	100	100	2 007 615	100	44,1

Depuis 1965, l'enseignement primaire s'est développé en plusieurs phases :

- croissance très rapide des effectifs entre 1965 et 1970, près de 7 % en moyenne par an ;
- ralentissement de cette croissance entre 1970 et 1974 ;
- reprise très forte à la suite de l'indépendance, le taux moyen de croissance par an atteint alors 8 % et demeure élevé (7 %) jusqu'en 1980 ;
- stagnation des effectifs entre 1980 et 1983, le taux d'accroissement moyen par an passant alors à 1 %.

Cette faible croissance est liée, d'une part aux difficultés économiques du pays et d'autre part, à un phénomène de saturation lorsqu'on approche de la scolarisation totale.

L'évolution du cursus primaire est principalement due au développement très important de l'enseignement public, la part du public passe de 72 % en 1965 à 87,5 % en 1983 :

- entre 1965 et 1976, les effectifs de l'enseignement public doublent alors que ceux de l'enseignement privé ne croissent que de 38,0 % ;
- de 1976 à 1983, la croissance des effectifs est toujours marquée dans l'enseignement public alors qu'une forte diminution apparait dans l'enseignement privé.

D'autre part, les effectifs se répartissent très inégalement sur l'ensemble du territoire malgache : les provinces de **Tananarive** et de Fianarantsoa (provinces merinas) regroupent en 1973/74, 54,5 % des enfants scolarisés dans le primaire et 77 % des enfants des écoles privées.

Ce déséquilibre est en relation avec la forte concentration de la population sur les plateaux. L'examen des taux de scolarisation de 1974 (tableau n° 15) montre en effet, que

la situation de l'enseignement est sensiblement la même dans toutes les provinces : seule la province de Diego Suarez se distingue par une scolarisation moindre.

. L'enseignement secondaire général

TABLEAU N° 17 : Evolution de l'enseignement secondaire général ou enseignement de niveaux II et III

Effectifs

	1er Cycle			2ème cycle			Total	
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Effect.	Taux ac*
1965	13 855	28 094	41 949	3 251	4 932	8 183	50 132	
1970	23 162	50 278	73 440	4 661	7 183	11 844	85 284	11,2
1974	45 795	48 508	94 303	11 626	8 539	20 165	114 468	7,6
1976	57 485	49 643	107 128	15 770	8 638	24 408	131 536	**7,2**
1980	186 993	120 974	307 967	35 423	12 300	47 723	355 690	28,2
1983	-	-	-	-	-	-	386 000	2,8

Pourcentages

	1er Cycle				2ème Cycle			
	Public	Privé	Total	Taux ac*	Public	Privé	Total	Taux ac*
1965	33,0	67,0	100	11,8	39,7	60,3	100	7,7
1970	31,5	68,5	100	6,5	39,4	60,6	100	14,2
1974	48,6	51,4	100	6,6	57,7	42,3	100	10,0
1976	53,7	46,3	100	30,2	64,6	35,4	100	18,3
1980	60,7	39,3	100		74,2	25,8	100	

---

* Taux moyen annuel d'accroissement.

TABLEAU N° 18 : Evolution de l'enseignement secondaire par province

	1964-65	1969-70	1973-74	1975-76
TANANARIVE				
Public	**47,6**	**40,9**	**41,2**	-
Privé	55,5	57,1	57,6	-
Total	52,8	51,8	49,3	48,9
FIANARANSOA				
Public	16,1	16,4	16,9	-
Privé	25,8	20,1	22,9	-
Total	22,4	18,9	19,9	19,5
TAMATAVE				
Public	11,6	12,8	12,8	-
Privé	9,0	10,1	6,1	-
Total	9,9	11,0	9,5	9,5
MAJUNGA				
Public	7,1	8,6	9,5	-
Privé	3,6	5,9	5,5	-
Total	4,8	6,8	7,5	7,7
TULEAR				
Public	9,7	14,0	14,0	-
Privé	2,3	3,0	3,8	-
Total	4,9	6,6	8,9	9,3
DIEGO SUAREZ				
Public	7,8	7,2	5,5	-
Privé	3,8	3,7	4,1	-
Total	5,2	4,9	4,8	5,1
MADAGASCAR				
Public	100	100	100	-
Privé	100	100	100	-
Total	100	100	100	100

On retrouve dans l'enseignement secondaire les caractéristiques d'évolution de l'enseignement primaire avec les quelques années de décalage dues à l'arrivée dans le secondaire des élèves de l'explosion scolaire de l'indépendance :

- croissance rapide des effectifs entre 1965 et 1970, environ 1[illegible] % en moyenne par an, ralentissement en 1970 et 1976, 7 % par an, reprise fulgurante de la croissance entre 1976 et 1980, 28 % par an et enfin, croissance modérée entre 1980 et 1983, près de 3 % par an ;
- baisse considérable de l'enseignement privé qui passe de 65,9 % de l'effectif total en 1965 à 37,5 % en 1980 et qui se concentre de plus en plus dans les provinces de Tananarive (57,6 % des effectifs) et de Fianarantsoa (22,9 %) ;
- répartition très inégale dans les provinces, liée à la fois à la densité de la population des provinces et à leur urbanisation : les établissements du secondaire sont exclusivement implantés en milieu urbain. On a ainsi, en 1973/74, 49,3 % des effectifs du secondaire concentrés dans la seule province de Tananarive contre 31,[illegible] % seulement des effectifs du primaire.

. L'enseignement secondaire technique

TABLEAU N° 19 : Evolution des effectifs de l'enseignement technique

	Collèges Prof. Public*	Collèges techniques		Lycées tech. Public*	Total	Taux d'acc.**
		Public	Privé			
1965	280	1 821	1 666	1 855	5 622	9,4
1970	265	2 466	1 849	4 234	8 814	- 0,8
1974	1 054	2 906	1 985	2 572	8 517	13,3
1976	1 894	2 360	3 592	3 251	10 923	
1980	2 809	2 317	?	4 754	-	
1983	-	2 618	?	5 646	-	

L'enseignement technique est principalement le fait d'établissements publics. Son évolution suit celle de l'enseignement primaire en plus marquée, accroissement important entre 1965 et 1970, décroissance entre 1970 et 1974 et reprise lors de l'indépendance.

Cet enseignement est peu développé et ne représentait en 1975/76, que 0,8 % du total de l'enseignement secondaire.

---

* Pour ces deux types d'enseignement, il n'existe pas d'établissement privé.

** Il s'agit là de taux d'accroissement moyen annuel.

. La formation des enseignants

TABLEAU N° 20 : Evolution des diverses formations d'enseignants *

	Formation des maîtres	Formation des enseignants	
	Niveau I	Niveau II	Niveau III
1965	722	-	-
1970	1 074	-	-
1974	1 159	-	-
1976	3 632**	369	-
1980	8 008	1 192	-
1983	7 000	1 738	443

La réforme des formations des enseignants dès l'indépendance entraîne une forte augmentation des élèves de ce cursus.

. L'enseignement supérieur

TABLEAU N° 21 : Evolution de l'enseignement supérieur

Année	Nombre d'étudiants	Taux de croissance moyen annuel	
1965	2 000		
1970	3 885	14,2 / 19,9	16,7
1974	8 020		16,4
1983	31 435		

L'enseignement supérieur ne cesse de croître : l'augmentation moyenne annuelle des effectifs est sensiblement la même pendant les 9 ans précédant l'indépendance et les 9 ans qui la suivent.

---

* La formation des enseignants est assurée par des écoles publiques seulement.

** A partir de 1976, les centres pédagogiques (formation en 3 ans après le BEPC) sont remplacés par les FØ FI.

Cependant, l'Université de Madagascar a perdu son rôle international en n'attirant plus aujourd'hui d'étudiants étrangers (principalement d'Afrique francophone).

VI - 2 - 1 - 2 : L'évolution de la scolarisation féminine

TABLEAU N° 22 : Evolution de la part des femmes dans les divers cursus

	Primaire	Secondaire			Supérieur
		Général	Technique	Normal	
1965	44,7	38,7	33,9	33,8	26,5
1970	46,1	41,3	20,4	36,1	-
1974	46,5	42,5	18,9	39,3	41,2
1976	43,5	-	-	-	-
1980	47,8	-	-	-	-
1983	48,3	-	-	-	-

Comparativement à un grand nombre de pays africains déjà étudiés, la scolarisation des filles est forte (44,7 % dès 1965 dans le primaire) et ne cesse de croître pour atteindre 48,3 % en 1983 alors que dans la population totale de 5-9 ans estimée en 1980, il y aurait 50,3 % de filles.

La scolarisation des filles est un peu moins forte dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur mais devrait suivre l'évolution du primaire.

VI - 2 - 1 - 3 : Le rendement du système scolaire

Le rendement du système scolaire qui permet d'estimer le niveau de connaissance du français pour une classe donnée, se mesure aux taux de redoublement, de promotion et d'abandon ainsi qu'aux pourcentages de réussites aux examens. La valeur de ces taux et pourcentages dépend en

grande partie des proportions élèves/maîtres ainsi que de la formation de ces derniers.

. L'enseignement primaire

TABLEAU N° 23 : Evolution du nombre de maîtres dans l'enseignement primaire

	Nombre de maîtres			Prop. élèves/maîtres		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
1965	5 334	3 074	8 408	85	58	75
1970	8 048	5 494	13 542	80	42	65
1974	11 181	5 170	16 351	74	41	63
1976	13 694	6 440	20 134	68	44	60
1980	29 550	4 917	34 467	47	41	46
1983	39 299	4 941	44 240	37	42	37

TABLEAU N° 24 : Evolution de la qualification des maîtres de l'enseignement public

	Service National	Total	% Service National
1976	1 550	13 694	11,3
1980	11 808	29 550	40,0

Dans l'ensemble et plus particulièrement dans l'enseignement public, les proportions élèves/maîtres se sont améliorés (en 1965, il y avait en moyenne 75 élèves pour un maître, il n'y en a plus que 37 en 1983) grâce au développement, dès l'indépendance, de la formation pédagogique accélérée des volontaires du Service National.

Ces derniers, titulaires du B.E.P.C. et formés en 6 semaines à 3mois, n'ont souvent pas les capacités requises pour

enseigner et sont dans la majorité très peu francophones.

L'augmentation du nombre de maîtres a suivi l'accroissement considérable de la population scolaire mais s'est accompagnée d'une détérioration de leur formation ainsi que d'une carence profonde de matériel scolaire. Elle a entraîné une lente amélioration du rendement de 1967-68 à 1979-80 et une chute brutale de celui-ci entre 1979-80 et 1981-82 comme le montre l'évolution des résultats à l'examen du C.E.P.E. :

TABLEAU N° 25 : Evolution de la réussite à l'examen du C.E.P.E.

Année scolaire	% d'admis
1967-68	40,1
1969-70	42,5
1975-76	47,27
1979-80	50,63
1981-82	46,21

Dans ce cursus scolaire, le changement fondamental concerne le programme d'enseignement malgachisé depuis 1972-73 donc la formation à partir de cette date d'alphabétisés non francophones.

. L'enseignement secondaire général ou

niveau II et III

TABLEAU N° 26 : Evolution du nombre d'enseignants dans l'enseignement secondaire ou de niveau II et III.

	Nombre d'enseignants			Nombre élèves/enseignants		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
1965	715	1 183	1 898	24	28	26
1970	1 478	3 019	4 497	19	19	19
1974	1 867	2 241	4 108	29	25	28

TABLEAU N° 27 : Evolution du rendement : les taux de redoublement*

	1968-69	1970-71	1973-74	1975-76	1979-80
6ème ou T_6	9,8	8,7	5,2	5,5	7,9
5èmeou T_7	9,7	7,0	4,3	4,5	4,5
4ème ou T_8	11,9	8,4	4,6	6,2	6,3
3ème ou T_9	21,9	18,7	8,8	13,9	15,7
2nde ou T_{10}	12,4	13,8	7,8	5,5	6,4
1ère ou T_{11}	26,7	23,3	17,0	22,0	20,4
Term ou T_{12}	29,0	28,8	32,7	34,6	18,3

---

* Ces taux sont donnés pour l'ensemble du cursus secondaire (privé et public).

TABLEAU N° 28 : Evolution du rendement : les taux d'abandon*

	1968-69	1970-71	1973-74	1975-76	1979-80
T_6	15,4	13,0	18,0	5,1	-
T_7	19,6	11,1	30,6	7,6	-
T_8	11,4	5,0	15,1	7,8	-
T_9	44,4	41,3	47,7	-	-
T_{10}	34,3	26,6	4,5	23,1	10,1
T_{11}	45,6	31,6	5,9	1,2	16,9
T_{12}	30,6	3,8	-	-	-

* Ces taux sont donnés pour l'ensemble du cursus secondaire (privé et public).

TABLEAU N° 29 : Evolution du rendement : les taux de promotion*

	1968-69	1970-71	1973-74	1975-76	1979-80
T_6	74,8	78,3	76,8	80,4	-
T_7	70,7	81,0	65,1	87,9	-
T_8	76,7	86,6	80,6	86,0	-
T_9	33,7	40,0	43,5	-	≃ 50,0
T_{10}	53,3	59,6	87,7	71,4	83,5
T_{11}	27,7	45,1	77,1	76,8	62,7
T_{12}	40,4	67,4	38,7	-	-

* Taux pour les enseignements privé et public confondus.

TABLEAU N° 30 : Evolution du nombre de bacheliers

Année	Nbre bachel.
1974	2 444
1976	3 543
1977	6 865
1978	9 574
1979	11 200
1980	5 885
1981	7 626

Les taux de rendement évoluent de façon différente selon qu'il s'agit du 1er cycle ou du 2ème.
Dans le 1er cycle, les taux de promotion se dégradent jusqu'en 1973-74 puis s'améliorent sauf en 3ème ; les taux de redoublement font le mouvement inverse pour toutes les classes. La combinaison de ces deux mouvements se répercutent sur le taux d'abandon qui augmente de manière considérable jusqu'en 1973-74 puis décroît.

Dans le second cycle, on constate au contraire une légère amélioration des trois taux jusqu'en 1973-74 puis une dégradation entre 1973-74 et 1979-80.

Le principal changement de ce cursus scolaire concerne la réforme scolaire de 1978 et la malgachisation des classes de 6ème à 2nde.

Le système scolaire dans son ensemble est marqué par :

- une augmentation importante des effectifs, principalement entre 1975-76 et 1979-80 ;
- une stagnation des effectifs entre 1979-80 et 1982-83 ;
- une baisse du niveau de formation des enseignants dans l'éducation de base (primaire et secondaire 1er cycle) à partir de 1975-76 ;
- une baisse du rendement à partir de 1980 dans tous les cursus scolaires ;
- la malgachisation des programmes scolaires à partir de 1972 pour l'enseignement primaire, à partir de 1976-77 pour l'enseignement secondaire.

Ces caractéristiques d'évolution de la quantité de scolarisés et du contenu des programmes scolaires déterminent pour un niveau scolaire des degrés de connaissance du français variable selon l'époque.

VI - 2 - 1 - 4-Les niveaux de connaissance du français

L'historique du système éducatif décrit dans les paragraphes précédents permet de distinguer trois grandes périodes :

- jusqu'en 1972 :
  Le système scolaire malgache propose deux types de programme dans le cycle primaire et un programme français dans le cycle secondaire et supérieur.
  Le programme des écoles traditionnelles, des écoles à cycle long (allant du C.P.$_1$ au C.M.$_2$) et de l'enseignement secondaire et supérieur , est calqué sur celui de la France.
  Les niveaux de connaissance de ces écoles seront donc ceux définis par le Conseil Technique de l'I.R.A.F. (annexe 2) pour les pays francophones d'éducation.
  C'est à dire :
  - niveau 1 ou N_1 est équivalent aux classes de C.E.$_1$ et C.E.$_2$;
  - niveau 2 ou N_2 est équivalent aux classes de C.M.$_1$ et C.M.$_2$;
  - niveau 3 ou N_3 est équivalent aux classes de 6ème à 3ème ;
  - niveau 4 ou N_4 est équivalent aux classes de 2nde à Terminale
  - niveau 5 ou N_5 est équivalent au baccalauréat et aux études supérieures.

  Le programme des "écoles de brousse" avant 1960 et des écoles communales du premier cycle (E.P.C. allant de C.P.$_1$ à C.E.$_2$) dès 1963, est malgachisé et enseigne quelques rudiments de la langue française. On considèrera donc que dans le contexte culturel non francophone, aucun niveau de français n'est atteint dans ces écoles.

- de 1972 à 1975 :

  Le gouvernement malgache s'oriente vers une "politique d'indépendance nationale", la langue malgache devient officiellement la langue de l'enseignement primaire et le français une langue seconde étrangère à apprendre.
  Ces directives s'accompagnent d'une augmentation considérable de la population scolaire, d'une désorganisation des programmes, d'une mauvaise formation des maîtres. Le niveau de connaissance de la langue française dans les écoles primaires est pratiquement nul.
  On aura donc un enseignemant primaire = niveau 0 ou N_0.

- de 1976 à 1983 :

  A la suite de la malgachisation de l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire suit ce processus dès 1976-77 pour la classe de 6ème. Les autres classes sont progressivement malgachisées.
  La langue française est la langue seconde obligatoire. Le niveau de sa connaissance se dégrade classe après classe.

- en 1983-84 :

  Les enseignants, tant français que malgaches, s'accordent à dire que depuis la malgachisation, les élèves du 1er cycle secondaire ne maîtrisent ni la langue française ni la langue malgache.
  Le gouvernement lui-même s'inquiète de cette situation et fait des propositions pour une augmentation des heures d'enseignement du français qui sont refusées par le Ministère de l'Education Nationale.
  En 1980-81, l'enseignement secondaire est malgachisé de la T_6 à la T_{10} (6ème à 2nde), les élèves ont dans l'ensemble un niveau très faible

de français.

Dans les classe T_{11} et T_{12} (1ère et terminale) la langue française est la langue **majoritaire** de l'enseignement mais une partie des élèves ne la comprend pas.

Tous les élèves qui entrent dans le cursus secondaire après l'année 1976-77 atteindront un niveau moyen :

. N_1 = classe de seconde et première,

. N_2 = classe de terminale et baccalauréat.

A partir de l'année scolaire 1983-84, la première promotion de bacheliers issue de la malgachisation entre à l'université. Les cours, à l'exception de ceux de l'U.E.R. "Langue et Civilisation Malgache", sont en langue française mais les étudiants sont souvant incapables de les suivre.

L'enquête menée lors de la mission I.R.A.F. à Madagascar* auprès des enseignants et des étudiants de l'U.E.R. d'"Etudes Françaises" de l'Etablissement d'Enseignement Supérieur des Lettres, montre que le niveau **de connaissance du français** des étudiants est très faible dans cette section bien qu'une sélection **n'ait** été faite à l'entrée **.

Devant la faiblesse des résultats de Décembre 1983, les enseignants ont organisé des tests pour **classer les** étudiants selon leur niveau de connaissance du français (voir annexe 3) et ont commencé dès Janvier 1984 des cours intensifs d'initiation à la langue française.

---

* Durant ma mission à Madagascar, j'ai effectivement suivi quelques cours de l'U.E.R. "Lettres Françaises" et interrogé les enseignants.

** En effet, les étudiants devaient avoir au moins 12 en français pour entrer dans cette section.

Compte tenu des exercices proposés aux étudiants lors du test, on peut estimer que les élèves ont une connaissance du français proche de celle du niveau 3 défini précédemment.

Dans la suite de l'étude, on considèrera que tous les élèves entrés dans le cursus scolaire secondaire après 1983-84, auront :

- le niveau N_3 s'ils ont obtenu le baccalauréat ou suivi 2 ans d'études supérieures ;
- le niveau N_4 sera alors équivalent à 3 ou 4 années d'études supérieures ;
- le niveau N_5 ne sera atteind que dans la 5ème année supérieure.

VI - 2 - 2 - L'enseignement à programme français

Parallèlement à l'enseignement malgache, subsiste à Madagascar, un enseignement de langue française donné dans :

- les établissements privés français ;
- les établissements publics français agréés par le Ministère Français de l'Education Nationale.

VI - 2 - 2 - 1 - Les établissements privés français

Ces établissements concernent l'enseignement primaire et secondaire. Leurs programme sont proches de ceux de la France mais les méthodes d'enseignement peuvent être différentes. Ainsi, les écoles de l'Alliance Française et certaines écoles catholiques utilisent dans les premières années de scolarisation, la méthode 'Frères Jacques" de français langue étrangère.

En 1982-83, ces écoles regroupaient 3 776 élèves répartis dans les centres urbains selon la distribution du tableau n° 31 :

TABLEAU N° 31 :L'enseignement privé à programme français en 1983

Noms des écoles	Niveau d'enseignement	Nombre d'élèves			Total
		Malgache	Français	Autres Etrangers	
TANANARIVE					
Collège de France	II + III	871	180	225	1 276
Ecole Sully	I	331	106	104	541
Ecole de l'Alliance Française	I	163	17	30	210
MAJUNGA					
Ecole Burani		120	71	148	339
Ecole Ste J. d'Arc		230	60	116	406
Ecole Notre Dame		75	20	42	137
Ecole Ste Thérèse		137	-	35	172
JOFFREVILLE					
Ecole Galabru*	I	-	38	-	38
MORONDAVA					
Ecole Française		131	39	71	241
FIANARANTSOA					
Ecole de la Rocade		162	9	23	194
TULEAR					
Ecole Hougen Memorial School		86	13	123	222
TOTAL		2 306	553	917	3 776

Pour cet enseignement, nous ne disposons pas de données précises pour les années précédant 1983. Selon les enseignants,

---

* L'école Galabru dépend de l'Ile de la Réunion.

les niveaux de connaissance du français atteints dans une classe donnée, sont médiocres en comparaison des niveaux exigés en France. Dans la suite de l'étude, les niveaux seront définis comme suit :

- N_1 = C.M.$_1$, C.M.$_2$;
- N_2 = 6ème à 3ème ;
- N_3 = seconde et première ;
- N_4 = terminale ;
- N_5 = baccalauréat et études universitaires.

VI - 2 - 2 - 2 - Les établissements publics français

Ces derniers sont agréés par le Ministère de l'Education Nationale Français dont ils dépendent. Leurs programmes sont français.

Les niveaux de connaissance sont donc ceux définis par le Conseil Technique de l'I.R.A.F. (annexe 2) :

- N_1 = C.P.$_1$ et C.P.$_2$;
- N_2 = C.E.$_1$ à C.M.$_2$;
- N_3 = 1er cycle secondaire ;
- N_4 = B.E.P.C. et 2ème cycle secondaire ;
- N_5 = études universitaires.

Ces établissements, réservés en principe aux français et autres étrangers résidant à Madagascar, ont largement ouvert leurs portes aux Malgaches. Pour l'année scolaire 1983-84, environ 31,5 % des élèves sont de nationalité malgache (soit 1 691 élèves) (voir tableau n° 32).

TABLEAU N° 32 : Répartition des élèves par cycle et nationalité dans les écoles françaises agrées : de 1980-81 à 1983-84

	Nationalité	Primaire	Secondaire			Total
			1er cycle	2ème cycle	Total	
1980-81	Française	1 494	233	?	?	?
1982	Française	1 464	527	270	897	2 361
	% français	-	49,7	52,8	57,1	-
	Total	-	1 059	511	1 570	-
1983	Française	1 505	480	233	713	2 218
	% français	49,4	49,1	46,5	48,2	49,0
	Total	3 047	978	501	1 479	4 526
1984	Malgaches	1 023	512	156	668	1 691
	Français	1 567	793	238	1 031	2 598
	Autres	596	365	111	476	1 072
	Total	3 186	1 670	505	2 175	5 361
	% français	49,2	47,5	47,1	47,4	48,5
	% malgaches	31,6	30,7	30,9	30,7	31,5

Le nombre d'élèves malgaches fréquentant ces écoles françaises a considérablement cru ces dernières années. Il est certes faible par rapport au nombre total d'enfants scolarisés mais représente l'élite malgache future.

Parallèlement à ce phénomène de scolarisation des enfants malgaches dans le système scolaire français, le service de la scolarisation de l'Ambassade de France a constaté qu'un certain nombre d'enfants de nationalité française mais d'origine indo-pakistanaise, réunionnaise, comorienne, mahoraise ou chinoise est scolarisé dans les écoles malgaches et ne parle pas le français.

Ainsi, en 1983, sur 4 280 jeunes Français* en âge d'être scolarisés, 1 700 sont non francophones dont 600 n'ont jamais été scolarisés (voir tableau n° 33).

TABLEAU N° 33 : Répartition des effectifs de jeunes Français scolarisés selon l'établissement scolaire fréquenté en 1982-83**

Etablissements fréquentés	Effectifs	%
Etablissements publics français	2 578	60,2
Etablissements privés français	520	12,2
Etablissements publics et privés malgaches	581	13,6
Jamais scolarisés	601	14,0
Total	4 280	100,0

---

* Parmi ces jeunes Français, sont compris les enfants des coopérants et des résidants permanents à Madagascar.

** Source : Ambassade de France à Madagascar.

VII - Conclusion

La situation de la langue française à Madagascar a évolué au cours de l'histoire du pays et est aujourd'hui complexe. Le bilinguisme franco-malgache est un phénomène urbain et concerne l'élite intellectuelle et dirigeante.

La connaissance de la langue française dépend principalement de la durée de passage des Malgaches dans le système scolaire. Elle est favorisée dans le milieu urbain par le contexte culturel franco-malgache et par les médias (oraux ou écrits).

Compte tenu de ces différences fondamentales opposant urbain et rural, il semble nécessaire de différencier dans la suite de l'étude :

- le milieu urbain* qui concerne les agglomérations de plus de 4 000 habitants ayant réalisé en 1975 un plan d'urbanisme ;
- le milieu rural qui groupe le reste de la population.

On considèrera alors que toutes les personnes ayant atteint un niveau de connaissance de français dans le milieu urbain, le conserveront jusqu'à l'an 2000 alors qu'elles le perdent au cours des années dans le milieu rural.

Dans l'avenir, la langue française devrait être la langue technique et la langue d'ouverture sur l'extérieur. Son apprentissage restera un phénomène scolaire et le niveau de connaissance à atteindre, pour une classe donnée, devrait être celui défini par la loi sur l'éducation n° 78 040. Les élèves devraient :

- pouvoir suivre des conversations simples à la fin de l'éducation de base (enseignement primaire) donc les

---

* La définition qui suit est celle du recensement de la population de 1975.

classes T_4 et T_5 correspondraient au niveau 1 = N_1;

- avoir une maîtrise parfaite de la langue française dans tous les sujets au cours des cursus secondaires de base : donc les classes T_6 et T_7 correspondraient au niveau 2 = N_2, et les classes T_8 et T_9 au niveau 3 = N_3 ;
- maîtriser la langue française dans tous les domaines dans le cursus de niveau III donc les classes T_{10} à T_{12} correspondraient au niveau 4 = N_4 ;
- utiliser la langue française parfaitement à la fin du niveau III donc la réussite au baccalauréat et les études supérieures correspondraient au niveau 5 = N_5.

Le gouvernement, conscient de la détérioration du système scolaire, oeuvre actuellement pour que ces objectifs soient atteints.

Dans l'étude perspective, on fera donc des hypothèses concernant, d'une part la réforme du contenu de l'enseignement en ce qui concerne la langue française, d'autre part, l'amélioration du rendement du système scolaire.

==========

TROISIEME PARTIE

==========

ESTIMATION DE LA POPULATION FRANCOPHONE

A MADAGASCAR EN 1980

ET PROJECTIONS A L'HORIZON 2000

I - Les données disponibles

Comme démontré dans le précédent chapitre, la connaissance de la langue française dépend essentiellement :

- du système scolaire;
- du milieu socio-culturel principalement défini par le milieu urbain et le milieu rural.

Les estimations de la population francophone devront donc faire appel à ces deux critères et impose une étude selon le milieu et le niveau d'instruction acquis.

Pour l'année 1980, année de base, il n'existe pas de données spécifiques concernant la répartition de la population de Madagascar selon son degré d'instruction. Les seules sources de données disponibles sont ;

- le recensement de la population de 1975 ;
- les annuaires de statistiques scolaires de 1964-65 à 1974-75 ;
- quelques statistiques scolaires sporadiques de 1974-75 à 1982-83.

I - 1 - Le recensement de la population

Le dernier recensement de la population a eu lieu en 1975 et donne pour le milieu urbain uniquement la répartition de la population selon le nombre d'années d'étude, par groupe d'âge et par sexe (voir annexe 4).

I - 2 - Les statistiques scolaires

Jusqu'en 1974-75, le gouvernement a publié chaque année, un bilan statistique qui donne la répartition par sexe, classe et parfois âge de la population scolaire.

A partir de 1974-75, nous avons recueilli quelques informations quantitatives et qualitatives dans les

divers rapports nationaux ou d'organismes extérieurs concernant l'évolution du système éducatif dans son ensemble (voir annexe 5 et partie précédente, chapitre VI - 2).

II - La situation en 1980

L'étude a pour but de faire une estimation du nombre de locuteurs francophones à Madagascar selon une répartition en cinq niveaux de connaissance du français définis dans le chapitre VI - 2 - 1 - 4 - de la précédente partie et notés N_1, N_2, N_3, N_4 et N_5.

Il convient donc de différencier un niveau de connaissance reconnu par un passage dans le système scolaire d'un niveau de francophonie.

Aucune étude, aucune statistique ne permet d'estimer les locuteurs francophones jamais scolarisés ainsi que les locuteurs non francophones ayant suivi un enseignement de français.

Aussi, pour l'année 1980, nous ferons les hypothèses suivantes :

- le nombre de francophones autodidactes est négligeable ;
- le niveau de connaissance du français atteint dans le cursus scolaire est conservé dans le milieu urbain,
  le niveau de connaissance du français atteint dans le cursus primaire se perd dans le milieu rural.

Il est donc nécessaire de considérer séparément :

- la population urbaine ;
- la population rurale.

II - 1 - Méthodologie

Pour chacune des populations nous utiliserons la même méthodologie qui consiste à diviser la population francophone du moment en deux populations :

- la population scolarisée au 1er Janvier 1980 ;
- la population non scolarisée au 1er Janvier 1980.

La population scolarisée est donnée par les statistiques scolaires du Ministère de l'Education Nationale d'une part, par les statistiques d'étudiants à l'étranger établis par l'U.N.E.S.C.O. d'autre part.

La population **non** scolarisée en 1980 se compose de la population **qui** n'a jamais été scolarisée et de la population qui a quitté un cursus scolaire avant 1980.

II - 2 - La population scolarisée en 1980

Pour l'année scolaire 1979-80, les données disponibles donnent la répartition des élèves par cycle d'enseignement pour l'ensemble du pays.

Afin d'estimer leur répartition selon le milieu socio-culturel, le sexe, l'âge et le niveau de connaissance du français, la méthodologie suivante a été mise en oeuvre à partir des données antérieures disponibles :

- répartition des populations scolaires de 1964-65, 1969-70, 1974-75 selon la classe, le sexe et l'âge, établis à partir des distributions données par les annuaires de statistiques, l'U.N.E.S.C.O. et l'Ambassade de France ;
- étude de l'évolution entre 1964-65 et 1974-75 ;
- estimation, selon une évolution linéaire proche de celle de 1964-65 à 1974-75, de la répartition en 1979-80 de la population scolaire ;
- attribution d'un niveau de connaissance pour une classe donnée. On aura en 1979-80, d'après le

paragraphe VI - 2 - 1 - 4, les niveaux suivants, quelque soit le milieu socio-culturel :

N_0 = cycle primaire
1er cycle secondaire

N_4 = 2ème cycle secondaire

N_5 = baccalauréat et niveau universitaire.

TABLEAU N° 34 : Répartition estimée de la population scolarisée en 1980 à Madagascar, selon le sexe, l'âge et le niveau de connaissance du français.

		N_0	N_4	N_5	TOTAL
MASCULIN	5-9	575 161	-	-	575 161
	10-14	420 337	63	-	420 400
	15-19	159 274	22 309	-	181 583
	20-24	22 743	19 896	7 300	49 939
	25-29	1 280	1 237	2 555	5 072
	30-34	-	105	745	850
	Total	1 178 795	43 610	10 600	1 233 005
FEMININ	5-9	544 469	-	-	544 469
	10-14	379 096	62	-	379 158
	15-19	121 174	21 186	-	142 360
	20-24	14 147	12 121	6 305	32 573
	25-29	948	807	1 520	3 275
	30-34	-	65	575	640
	Total	1 059 834	34 241	8 400	1 102 475

II - 3 - La population non scolarisée en 1980

Elle se compose de trois populations :

- la population qui n'a jamais été scolarisée ;
- la population non scolarisée lors du recensement de 1975 et toujours non scolarisée en 1980 ;
- la population qui a quitté le cursus scolaire entre 1975 et 1980.

II - 3 - 1 - La population qui n'a jamais été scolarisée

Cette population n'a pratiquement aucun niveau de connaissance du français (N_0). Elle est contenue dans la population obtenue par la soustraction de la population ayant atteint un niveau de connaissance du français à la population totale.

II - 3 - 2 - La population non scolarisée lors du recensement de 1975 et toujours non scolarisée en 1980

Pour estimer cette population, les données **disponibles** sont :

- la répartition de la population urbaine selon le nombre d'années d'étude suivies, donnée par le recensement de 1975 (annexe 4) ;
- l'évolution de la population scolaire par cycle d'étude depuis 1951 (annexe 5) ;
- les taux quinquennaux de survie définis par le Ministère de la Coopération et l'O.R.S.T.O.M..

En l'absence de données sur la population rurale, nous avons estimé la population non scolarisée en considérant, d'une part la population qui a suivi moins de 6 ans d'étude, c'est à dire le cursus primaire, d'autre part, la population qui a suivi plus de 6 ans d'étude.

A - La population ayant quitté le cursus primaire avant 1975

Le niveau de connaissance acquis et conservé par cette population dépend du milieu socio-culturel. La population urbaine atteint les niveaux N_1 et N_2 et les conserve ; la population rurale les perd (voir 2ème partie paragraphe VI - 2 - 1 - 4).

La population qui a un niveau égal à N_1 ou N_2 en 1975 se compose donc essentiellement de la population urbaine.

Les données du recensement permettent alors de distribuer cette population selon la méthode suivante :

- établir la distribution de la population non scolarisée en 1975 selon le nombre d'années d'étude suivies par soustraction de la population scolarisée (étudiante) à la population totale (ensemble) ;
- attribuer des niveaux de connaissance du français selon le nombre d'années d'étude suivies en tenant compte de l'évolution de la place du français dans l'enseignement primaire ;
- établir la distribution de la population non scolarisée en 1975 selon le niveau de connaissance du français ;
- projeter au moyen des taux de survie, cette population en 1980.

On obtient alors pour l'ensemble des territoires malgaches, la répartition en 1980 de la population ayant suivi moins de 5 ans d'étude (cycle primaire) selon son niveau de connaissance du français.

B - La population ayant quitté le cursus secondaire ou supérieur avant 1975

Pour cela, nous disposons :

- des statistiques scolaires globales depuis 1951 ;
- des statistiques scolaires par sexe, âge et classe de 1965 à 1975 ;
- du recensement de la population urbaine en 1975.

L'absence de donnée plus précise nécessite une estimation basée sur l'étude rétrospective des personnes ayant été scolarisées dans le cursus secondaire et le cursus supérieur.

Les établissements d'enseignement secondaire et supérieur se situent dans les centres urbains ; il n'y a donc pas de raison pour différencier le milieu rural et le milieu urbain.

Il s'agit alors de déterminer pour l'ensemble du pays la population ayant suivi plus de 6ans d'étude en 1975, selon la méthode suivante :

- estimer de 5 en 5 ans, à partir de 1950, la distribution de la population scolaire par cycle d'enseignement et par âge, en s'appuyant sur les distributions données par les annuaires de statistiques scolaires ;
- répartir ces populations selon leur niveau de connaissance du français ;
- calculer de 5 en 5 ans les "sortants" du système scolaire et les répartir par âge et niveau ;
- additionner les "sortants" par âge et par niveau.

On obtient alors pour l'ensemble du pays, la population qui a atteint un niveau de connaissance du français entre 1950 et 1975, c'est à dire, la répartition des

générations de moins de 39 ans.

L'estimation de la distribution des plus de 40 ans s'obtient à partir de la répartition , dans le milieu urbain, des plus de 40 ans, moyennant l'hypothèse du rapport scolarisés urbains/scolarisés ruraux, constant pour les générations de 35-39 ans et plus.

Il suffit alors de projeter cette population en 1980 au moyen des taux de survie.

La sommation des populations A et B, donne les résultats du tableau n° 35.

TABLEAU N° 35 : Répartition de la population non scolarisée en 1975 projetée en 1980, selon le niveau de connaissance du français

		N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
M	10-14	559	184	-	-	-	743
A	15-19	3 014	778	432	-	-	4 224
C	20-24	15 150	7 024	9 586	1 545	-	33 305
C	25-29	16 429	9 100	22 884	6 054	984	55 451
U	30-34	11 607	6 652	21 284	5 748	2 756	48 047
L	35-39	15 118	4 315	21 430	5 802	3 991	50 656
I	40-44	13 215	3 772	11 772	3 123	2 525	34 407
N	45 +	50 379	14 380	18 693	5 062	2 013	90 527
F	10-14	532	163	-	-	-	695
E	15-19	4 632	1 223	627	-	-	6 482
M	20-24	22 469	10 610	13 571	2 521	-	49 171
I	25-29	21 966	11 876	25 504	6 696	931	66 973
N	30-34	14 412	7 696	19 094	5 103	1 720	48 025
I	35-39	15 592	3 961	16 379	4 384	1 332	41 648
N	40-44	13 659	3 471	7 681	2 057	844	27 712
	45 +	52 653	13 377	10 344	2 770	681	79 825

II_-_3_-_3_-_La_population_qui_quitte_le_cursus_scolaire entre_1975_et_1980

Cette population peut être évaluée à partir des distributions des populations scolarisées en 1975 et en 1980 établies précédemment, en faisant le calcul des abandons pendant cette période de 5 ans.

Les abandons, c'est à dire l'ensemble des personnes qui quittent un cursus scolaire en cours ou en fin de scolarité, sont obtenus :

- en soustrayant la population de x, x+5 ans en 1980 à la population de x-5, x ans en 1975 ;
- en la répartissant par niveau, selon une distribution moyenne située entre 1975 et 1980.

TABLEAU N° 36 : Répartition selon le niveau de connaissance du français de la population scolaire qui quitte le système scolaire entre 1975 et 1980

	Age en 1980	N_2	N_3	N_4	N_5
MASCULIN	15-19	1 902	3 799	3 058	-
	20-24	801	4 400	6 794	756
	25-29	100	1 496	7 145	3 070
	30-34	2	63	337	799
	35-39	-	-	33	366
FEMININ	15-19	3 266	5 523	5 131	-
	20-24	976	4 892	8 603	799
	25-29	80	958	4 667	1 929
	30-34	6	32	173	308
	35-39	-	-	21	222

II - 4 Les résultats

La sommation âge par âge, niveau par niveau des populations précédemment calculées, donne la répartition par sexe, groupe d'âges et niveau de connaissance du français de la population résidente malgache en 1980 (tableaux n° 37 et 38 et pyramide des âges).

TABLEAU N° 37 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges, selon le niveau de connaissance du français en 1980

Effectifs

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	767 419	-	-	-	-	-	767 419
5-9	607 616	-	-	-	-	-	607 616
10-14	510 103	559	184	-	63	-	510 909
15-19	401 720	3 014	2 680	4 231	25 367	-	437 012
20-24	297 502	15 150	7 825	13 986	28 235	8 056	370 754
25-29	241 377	16 429	9 200	24 380	14 436	6 609	312 431
30-34	212 193	11 607	6 654	21 347	6 190	4 300	262 291
35-39	167 903	15 118	4 315	21 430	5 835	4 357	218 958
40-44	146 805	13 215	3 772	11 772	3 123	2 525	181 212
45 +	438 871	39 379	14 380	18 693	5 062	2 013	529 398
Total	3 791 599	125 471	49 010	115 839	88 311	27 860	4 198 000
5 +	3 024 080	125 471	49 010	115 839	88 311	27 860	3 430 581
15 +	1 906 371	124 912	48 826	115 839	88 248	27 860	2 312 056

TABLEAU N° 37 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges, selon le niveau de connaissance du français en 1980

Effectifs

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	766 973	-	-	-	-	-	766 973
5-9	616 057	-	-	-	-	-	616 057
10-14	517 528	532	163	-	62	-	518 285
15-19	402 169	4 632	4 489	6 150	26 317	-	443 757
20-24	295 852	22 469	11 586	18 463	23 245	7 104	378 719
25-29	245 036	21 990	11 956	26 462	12 170	4 380	321 970
30-34	222 594	14 412	7 702	19 126	5 341	2 603	271 778
35-39	186 254	15 292	3 961	16 379	4 405	1 554	227 845
40-44	161 899	13 659	3 471	7 681	2 057	844	189 611
45	315 405	52 653	13 377	10 344	2 770	681	595 320
Total	3 029 857	145 615	56 705	104 605	76 367	17 166	4 330 315
5	3 162 884	145 615	56 705	104 605	76 367	17 166	3 563 342
15	2 029 299	145 083	56 542	104 605	76 305	17 166	2 429 000

TABLEAU N° 38 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges, selon le niveau de connaissance du français en 1980

Pourcentages

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	100	-	-	-	-	-	100
10-14	99,84	0,11	0,04	-	0,01	-	100
15-19	91,92	0,69	0,61	0,97	5,81	-	100
20-24	80,24	4,09	2,11	3,77	7,62	2,17	100
25-29	77,26	5,26	2,94	7,80	4,62	2,12	100
30-34	80,90	4,43	2,54	8,14	2,36	1,63	100
35-39	76,69	6,90	1,97	9,79	2,66	1,99	100
40-44	81,02	7,29	2,08	6,50	1,72	1,39	100
45 +	82,89	9,52	2,72	3,53	0,96	0,38	100
Total	90,31	2,99	1,17	2,76	2,10	0,67	100
5 +	88,15	3,66	1,43	3,38	2,57	0,81	100
15 +	82,45	5,40	2,11	5,02	3,82	1,20	100

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION RESIDENTE DE MADAGASCAR SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS EN 1980.

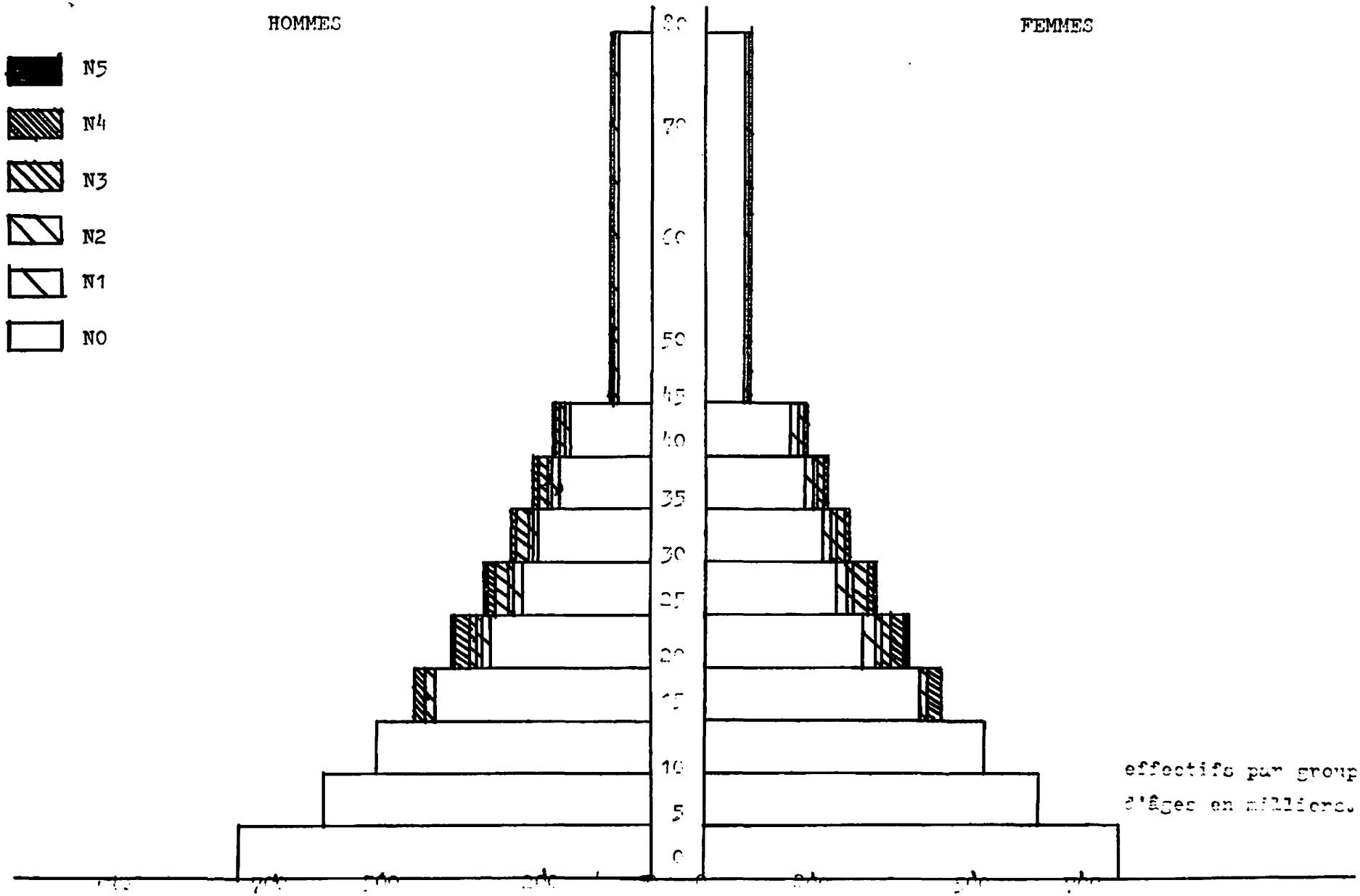

TABLEAU N° 38 : Répartition de la population de Madagascar, par sexe et groupe d'âges, selon le niveau de connaissance du français en 1980

Pourcentages

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	100	-	-	-	-	-	100
10-14	99,86	0,10	0,03	-	0,01	-	100
15-19	90,63	1,04	1,01	1,39	5,93	-	100
20-24	78,12	5,03	3,06	4,88	6,14	1,87	100
25-29	76,10	6,82	3,72	8,22	3,78	1,36	100
30-34	81,90	5,30	2,83	7,04	1,97	0,96	100
35-39	81,75	6,71	1,74	7,19	1,93	0,68	100
40-44	85,39	7,20	1,83	4,05	1,08	0,45	100
45 +	86,59	8,84	2,25	1,74	0,47	0,11	100
Total	90,75	3,36	1,31	2,42	1,76	0,40	100
5 +	88,76	4,09	1,59	2,94	2,14	0,48	100
15 +	83,54	5,97	2,33	4,31	3,14	0,71	100

TABLEAU N° 39 : Répartition de la population totale malgache selon le niveau de connaissance du français

	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
N_0	90,31	90,75	90,53
N_1	2,99	3,36	3,18
N_2	1,17	1,31	1,24
N_3	2,76	2,42	2,59
N_4	2,10	1,76	1,93
N_5	0,67	0,40	0,53
Total	100	100	100

TABLEAU N° 40 : Répartition de la population de plus de 5 ans selon le niveau de connaissance du français

	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
N_0	88,13	88,79	88,46
N_1	3,66	4,09	3,88
N_2	1,43	1,59	1,51
N_3	3,38	2,94	3,15
N_4	2,57	2,14	2,36
N_5	0,81	0,48	0,64
Total	100	100	100

TABLEAU N° 41 : Répartition de la population de plus de 15 ans selon le niveau de connaissance du français

	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
N_0	82,45	83,54	83,01
N_1	5,40	5,97	5,70
N_2	2,11	2,33	2,22
N_3	3,02	4,31	4,65
N_4	3,82	3,14	3,47
N_5	1,20	0,71	0,95
Total	100	100	100

Selon la population de référence, population totale, population de 5 ans et plus ou population de 15 ans et plus, la proportion des locuteurs francophones varie de 9,5 % à 17 %.

Cette différence s'explique par la malgachisation de l'enseignement, les élèves des classes de T_1 à T_2 (C.E. à 3ème) n'atteignant aucun niveau de connaissance du français en 1980.

La connaissance de la langue française à Madagascar en 1980 est moins bonne que celle des Comores ainsi que de celle de l'ensemble des pays de l'Ex A.E.F. où, au minimum 20 % de la population est capable de s'exprimer en français.

Madagascar présente, du fait de la malgachisation, une physionomie particulière : avec 17 % de francophones dont 8 % ont une connaissance moyenne de la langue française (niveaux N_1 et N_2) et 9 % une bonne connaissance

(niveaux supérieurs à N_3), elle s'oppose aux autres pays d'Afrique où la somme des pourcentages des francophones de niveau N_1 ou N_2 est toujours supérieure à celle des francophones de niveau N_3 et plus.

Contrairement aux autres pays d'Afrique, le critère "sexe" n'est pas déterminant pour la scolarisation alors que le critère du milieu le demeure.

Les niveaux majoritaires en 1980 sont N_2 (oralité simple) et N_3 (bonnes connaissances orales et écrites).

La principale raison de cette distribution est liée à la malgachisation de l'enseignement et au résultat du recensement qui donne une faible proportion de personnes quittant le cursus scolaire après 5 ou 6 ans d'étude.

L'examen détaillé des tableaux 37 et 38 montre :

- une faible disparité entre les deux sexes cependant plus marquée pour les anciennes générations ;
- une moins bonne connaissance du français dans les jeunes générations marquées par la malgachisation ;
- une très faible proportion de N_2 quelque soit l'âge et le sexe considérés;
- une plus forte proportion de personnes atteignant un niveau égal ou supérieur à N_3 pour les générations de 15 à 39 ans ;
- une plus forte proportion de personnes de niveau N_1 et N_2 dans les générations de plus de 40 ans.

La malgachisation de l'enseignement et sa détérioration ont nettement défavorisé les jeunes générations entrées depuis 1976 dans le cursus secondaire. Considérées comme des "générations sacrifiées" par les dirigeants, elles ne s'expriment bien ni en français ni en malgache.

La malgachisation ne devrait pourtant pas, selon la Charte Révolutionnaire, signifier la suppression de l'enseignement de la langue française. Mais l'augmentation des effectifs scolaires, l'absence de directives précises concernant les programmes, la carence des manuels scolaires et enfin le manque de formation des nouveaux maîtres du primaire ont fait disparaitre progressivement la langue française du cursus primaire.

La loi 78 040 qui fixait le rôle de la langue française dans l'enseignement ainsi que les degrés de connaissance à atteindre, reste actuelle et demeure le but à atteindre.

Des réformes concernant une meilleure formation des enseignants sont en discussion depuis 1980 dans le secteur scolaire public, alors que le secteur privé propose un apprentissage de la langue française langue étrangère dès les premières années d'éducation et des heures supplémentaires de français dans l'enseignement de niveaux II et III (enseignement secondaire).

On peut donc penser qu'à l'horizon 2000, selon la définition de la Charte Révolutionnaire, la langue française retrouvera une place dans le système éducatif et jouera le rôle de langue des techniques modernes, de l'économie et des relations extérieures.

III - Perspectives d'évolution de la langue française à l'horizon 2000

L'avenir de la langue française à Madagascar dépend étroitement de la politique linguistique qui sera adoptée dans les 15 prochaines années et principalement en matière d'enseignement de la langue française.

Les principaux objectifs à atteindre sont :

- une amélioration du rendement du système scolaire caractérisée par :
  - une baisse des redoublements,
  - une baisse de l'âge moyen dans les classes ;
- une amélioration de la connaissance de la langue française qui devrait répondre aux définitions de la loi 78 040 de 1978, confirmées par la note n° 81/1386/MINES EB/M de 1981 et qui donnerait les équivalences :
  - niveau N_1 = classe de T_4 et T_5,
  - niveau N_2 = classe de T_6 et T_7,
  - niveau N_3 = classe de T_8 et T_9,
  - niveau N_4 = classe de T_{10} à T_{12},
  - niveau N_5 = niveau universitaire.

III - 1 - Les hypothèses de projection

Les directives gouvernementales concernant l'orientation de l'enseignement restent floues, les projets de réforme entrepris depuis 1976 sont toujours en suspens.

Nous ferons donc deux hypothèses pour l'avenir :

- une hypothèse faible,
- une hypothèse forte.

Elles seront basées sur l'évolution de l'efficacité et du contenu de l'enseignement.

III - 1 - 1 - Hypothèse faible

- Le rendement du système scolaire n'évolue pas entre 1980 et 2000, il se caractérise alors par les mêmes taux de redoublement, de promotion de 1980 à 2000.

TABLEAU N° 42 : Le rendement du système scolaire en 1980

	Taux de redoublement	Taux de promotion
C.P.$_1$	24	46
C.P.$_2$	14	64
C.E.$_1$	14	67
C.E.$_2$	16	58
C.M.$_1$	10	79
C.M.$_2$	16	46
6ème	8	85
5ème	4,5	85
4ème	6	85
3ème	16	50
2nde	6	83
1ère	20	63
Term.	18	40

- Le taux de scolarisation des enfants de 6-9 ans s'accroît pour atteindre 85 % en 2000.
- L'enseignement de la langue française est à nouveau au programme dans la classe T$_3$ du niveau I (classe de C.E.$_1$ du cycle primaire) en 1990-91. En 1995-96, cet enseignement couvre les 4 dernières années de l'enseignement de niveau I et la première année du niveau II.

En 2000, le programme de français prévu par la loi n° 78 040 de 1978, est rétabli jusqu'à la classe de T_{10} du niveau III (classe de 2nde du 2ème cycle de l'enseignement secondaire). Les niveaux de connaissance du français pour une classe donnée vont donc évoluer entre 1980 et 2000 de la manière suivante :

- en 1985,
  - N_0 = enseignement de niveau I et de niveauII ;
  - N_1 = classe de T_{10} et T_{11} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_2 = classe de T_{12} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_3 = réussite du baccalauréat et les deux premières années de l'enseignement supérieur ;
  - N_4 = aucune classe n'atteint ce niveau ;
  - N_5 = plus de deux ans d'étude supérieure (en 1985, ces générations n'ont pas subi la malgachisation) ;
- en 1990,
  - N_0 = enseignement de niveau I et de niveau II ;
  - N_1 = classe de T_{10} et T_{11} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_2 = classe de T_{12} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_3 = réussite au baccalauréat et les deux premières années de l'enseignement supérieur ;
  - N_4 = niveau licence et maîtrise de l'enseignement supérieur ;
  - N_5 = niveau universitaire supérieur à la maîtrise ;
- en 1995,
  - N_0 = classes T_1 à T_9 de l'enseignement de niveau I et de niveau II ;

- N_4 = classes de T_4 et T_5 de l'enseignement de niveau I et classes de T_{10} et T_{11} de l'enseignement de niveau II ;
- N_2 = classe de T_{12} de l'enseignement de niveau III ;
- N_3 = réussite au baccalauréat et les deux premières années de l'enseignement supérieur ;
- N_4 = niveau licence et maîtrise de l'enseignement supérieur ;
- N_5 = niveau universitaire supérieur à la maîtrise ;

- en 2000,
  - N_0 = classes de T_1 à T_3 de l'enseignement de niveau I ;
  - N_1 = classes de T_4 et T_5 de l'enseignement de niveau I et classe de T_{12} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_2 = classes de T_6 et T_7 de l'enseignement de niveau II et classe de T_{12} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_3 = classes de T_8 et T_9 de l'enseignement de niveau II, réussite au baccalauréat et les deux premières années de l'enseignement supérieur ;
  - N_4 = classe de T_{10} de l'enseignement de niveau licence et maîtrise de l'enseignement supérieur ;
  - N_5 = niveau universitaire supérieur à la maîtrise.

III - 1 - 2 - Hypothèse forte

Le rendement du système scolaire s'améliore entre 1980 et 2000 et se caractérise par une évolution des taux de redoublement et de promotion et par une normalisation

de l'âge pour une classe donnée.

Les taux de rendement sont fixés pour l'an 2000 sur le modèle du Tchad et n'évoluent qu'à partir de 1985.

TABLEAU N° 43 : Evolution des taux de promotion de 1985 à 2000 dans l'enseignement de niveau I

	C.P.$_1$ à C.P.$_2$ CI à T_1	C.P.$_2$ à C.E.$_1$ T_1 à T_2	C.E.$_1$ à C.E.$_2$ T_2 à T_3	C.E.$_2$ à C.M.$_1$ T_3 à T_4	C.M.$_1$ à C.M.$_2$ T_4 à T_5	Entrée en 6ème
1985	46	64	67	58	79	46
1990	52,3	69,3	71,3	65,3	79,3	29
1995	58,7	74,7	75,7	72,7	79,7	52
2000	65	80	80	80	80	55

TABLEAU N° 44 : Evolution des taux de promotion de 1985 à 2000 dans l'enseignement de niveau II et de niveau III

	6ème à 5ème T_6 à T_7	5ème à 4ème T_7 à T_8	4ème à 3ème T_8 à T_9	3ème à 2nde T_9 à T_{10}	2nde à 1ère T_{10} à T_{11}	1ère à Term. T_{11} à T_{12}	Réussite B.A.C.
1985	85	85	85	50	83	63	40
1990	81,7	81,7	81,7	46,7	80,3	67	48,3
1995	78,3	78,3	78,3	43,3	77,7	71	56,7
2000	75	75	75	40	75	75	65

TABLEAU N° 45 : Evolution des taux de redoublement de 1985 à 2000 dans l'enseignement de niveau I

	C.I.	T_1	T_2	T_3	T_4	T_5
1985	24	14	14	16	10	16
1990	22,7	12,7	12,7	14	10	19
1995	21,3	11,3	11,3	12	10	22
2000	20	10	10	10	10	25

TABLEAU N° 46 : Evolution des taux de redoublement de 1985 à 2000 dans l'enseignement de niveau II et de niveau III

	T_6	T_7	T_8	T_9	T_{10}	T_{11}	T_{12}
1985	8	4,5	6	16	6	20	18
1990	8,7	6,3	7,3	24	9	18,3	15,3
1995	9,3	8,2	8,6	32	12	16,7	12,7
2000	10	10	10	40	15	15	10

De même, la répartition par âge est fixée de manière théorique dans une perspective de 20 ans et varie de manière linéaire entre 1985 et 2000.

TABLEAU N° 47 : Evolution de la répartition par âge, de 1985 à 2000, dans l'enseignement de niveau I

		1985			1990			2000		
		C.I. + T_1	T_2 + T_3	T_4 + T_5	C.I. + T_1	T_2 + T_3	T_4 + T_5	C.I. + T_1	T_2 + T_3	T_4 + T_5
M	5-9	84,86	34,72	3,46	89,1	53,1	3,1	97,5	90,0	2,5
A	10-14	14,33	61,47	72,98	10,5	43,7	81,2	2,5	10,0	97,5
S	15-19	0,59	3,76	22,62	0,4	3,2	15,7	-	-	-
C	20-24	0,01	0,05	0,02	-	-	-	-	-	-
•	25-29	0,01	-	0,02	-	-	-	-	-	-
F	5-9	86,44	37,24	4,23	90,1	52,3	3,6	97,5	90,0	2,5
E	10-14	13,05	59,40	76,39	9,5	42,9	83,4	2,5	10,0	97,5
M	15-19	0,50	2,39	18,39	0,4	4,8	13,0	-	-	-
I	20-24	0,01	0,06	0,73	-	-	-	-	-	-
N	25-29	-	0,01	0,06	-	-	-	-	-	-

TABLEAU N° 48 : Evolution de la répartition par âge, de 1985 à 2000, dans l'enseignement de niveau II et de niveau III

		1985		1990		2000	
		T_6 à T_9	T_{10} à T_{12}	T_6 à T_9	T_{10} à T_{12}	T_6 à T_9	T_{10} à T_{12}
M	10-14	20,76	0,14	20,76	0,14	43,3	-
A	15-19	65,50	51,16	65,50	51,16	50,2	77,1
S	20-24	12,27	45,62	12,27	45,62	4,5	21,9
C	25-29	0,77	2,84	0,77	2,84	-	1,0
.	30-34	-	0,24	-	0,24	-	-
F	10-14	25,31	0,18	25,31	0,18	46,3	-
E	15-19	61,11	61,87	61,11	61,87	49,7	80,6
M	20-24	9,93	33,10	9,93	33,10	3,5	18,3
I	25-29	0,63	2,36	0,63	2,36	-	0,9
N	30-34	-	0,19	-	0,19	-	-
.							

Le taux de scolarisation des enfants de 6-9 ans s'accroît pour atteindre 85 % en l'an 2000.

Le rapport de féminité des scolarisés évolue de manière à atteindre en l'an 2000, le rapport de féminité de la population totale.

TABLEAU N° 49 : Evolution du pourcentage de filles dans le système scolaire

	1985	1990	1995	2000
Niveau I	47,80	48,54	49,28	50,02
Niveaux II et III	44,20	46,16	48,12	50,08
Supérieur	42,70	45,34	47,99	50,65

L'enseignement du français est remis au programme en 1985 dans la classe de T_3 du niveau I. En 1990, cet enseignement couvre les classes de T_3 à T_6, en 1995, les classes de T_3 à T_{10} et en 2000, l'ensemble du système scolaire. Les niveaux de connaissance du français pour une classe donnée vont donc évoluer au cours des années de projection de la manière suivante :

- en 1985 (mêmes équivalences que dans l'hypothèse faible) ;
- en 1990,
  - N_0 = classes de T_1 à T_3 de l'enseignement de niveau I et enseignement de niveau II ;
  - N_1 = classes de T_4 et T_5 de l'enseignement de niveau I et classes de T_{10} et T_{11} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_2 = classes de T_{12} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_3 = réussite au baccalauréat et les deux premières années de l'enseignement supérieur ;
  - N_4 = niveau licence et maîtrise de l'enseignement supérieur ;
  - N_5 = niveau universitaire supérieur à la maîtrise ;
- en 1995,
  - N_0 = classes de T_1 à T_3 de l'enseignement de niveau I ;
  - N_1 = classes de T_4 et T_5 de l'enseignement de niveau I et classe de T_{11} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_2 = classes de T_6 et T_7 de l'enseignement de niveau II et classes de T_{12} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_3 = classes de T_8 et T_9 de l'enseignement de niveau II, réussite au baccalauréat et aux deux premières années de l'enseignement supérieur ;

- N_4 = classe T_{10} de l'enseignement de niveau III et niveau licence et maîtrise de l'enseignement supérieur ;
- N_5 = niveau universitaire supérieur à la maîtrise ;

- en 2000,
  - N_0 = classes de T_1 à T_3 de l'enseignement de niveau I ;
  - N_1 = classes de T_4 et T_5 de l'enseignement de niveau I ;
  - N_2 = classes de T_6 et T_7 de l'enseignement de niveau II ;
  - N_3 = classes de T_8 et T_9 de l'enseignement de niveau II ;
  - N_4 = classes de T_{10} à T_{12} de l'enseignement de niveau III ;
  - N_5 = réussite au baccalauréat et niveau universitaire.

III - 2 - La méthodologie

La méthodologie mise en oeuvre ici, est celle utilisée pour l'estimation de la population francophone en 1980 et consiste à différencier la population scolarisée l'année de projection et la population non scolarisée l'année de projection. Les perspectives ont pour base, la population francophone de 1980, estimée dans le chapitre précédent.

III - 2 - 1 - La population scolarisée l'année de projection

Cette population est estimée à partir de la répartition de la population scolaire de 1980, en fonction des indicateurs définis dans les hypothèses du paragraphe III - 1 et de la répartition de la population totale

estimée en 1985, 1990, 1995 et 2000. La population scolarisée est calculée de 5 en 5 ans selon la méthode ci-dessous :

- estimation de la population scolarisée en C.I. et T_1, à partir de la population totale de 5-9 ans et du taux de scolarisation 5-9 ans (voir paragraphe III - 1 - 1 pour l'hypothèse faible et III - 2 - 2 pour l'hypothèse forte) ;
- estimation de 5 en 5 ans de la population scolarisée dans les autres classes à partir de la population scolarisée en 1980 et des taux de promotion définis précédemment (paragraphes III - 1 - 1 et III - 1 - 2) ;
- répartition par sexe des élèves ;
- répartition par âge des élèves.

On obtient alors la distribution par sexe, âge et classe de la population scolarisée l'année de projection (voir annexe 6).

La sommation des effectifs des classes constituant les niveaux (voir définitions selon les hypothèses dans le chapitre III) donne alors la répartition par sexe, groupe d'âges, selon le niveau de connaissance du français, de la population scolarisée l'année de projection (voir tableaux n° 50 à 53).

TABLEAU N° 50 : Répartition de la population scolarisée en 1990 par sexe et âge selon le niveau de connaissance du français - Hypothèse faible -

		N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
MASCULIN	5-9	580 309	-	-	-	-	-	580 309
	10-14	427 861	-	-	-	-	-	427 861
	15-19	182 461	24 576	4 869	-	-	-	211 906
	20-24	27 287	18 612	7 573	18 140	-	-	71 612
	25-29	1 515	552	1 218	2 890	3 423	37	9 635
	30-34	-	-	-	-	1 472	378	1 850
	Total	1 219 433	43 740	13 660	21 030	4 895	415	1 303 173
FEMININ	5-9	548 456	-	-	-	-	-	548 456
	10-14	392 008	-	-	-	-	-	392 008
	15-19	154 497	25 484	5 106	-	-	-	185 087
	20-24	19 362	11 665	5 785	14 360	-	-	51 172
	25-29	1 135	421	839	765	2 666	29	5 855
	30-34	-	-	-	-	1 048	262	1 310
	Total	1 115 458	37 570	11 730	15 125	3 714	291	1183 888

TABLEAU N° 51 : Répartition de la population scolarisée en 2000 par âge et sexe, selon le niveau de connaissance du français - Hypothèse faible -

		N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
M	5-9	789 125	8 355	-	-	-	-	797 480
A	10-14	357 500	176 250	52 372	7 478	-	-	593 600
S	15-19	19 925	68 494	109 820	86 040	21 581	-	305 860
C	20-24	-	15 596	19 000	56 552	13 522	-	105 470
U	25-29	-	705	1 758	6 685	5 375	57	14 580
L	30-34	-	-	-	-	2 276	584	2 860
I N	Total	1 166 550	269 400	173 750	156 755	42 754	641	1 819 850
F	5-9	740 010	9 310	-	-	-	-	750 220
E	10-14	307 595	168 135	47 778	18 787	-	-	542 295
M	15-19	13 255	56 753	101 917	74 833	22 932	-	269 690
I	20-24	-	10 667	16 730	43 595	9 198	-	80 190
N	25-29	-	715	1 215	3 018	4 741	51	9 740
I	30-34	-	-	-	-	1 859	466	2 325
N	Total	1 061 750	245 580	167 640	140 233	38 730	517	1 654 450

TABLEAU N° 52 : Répartition de la population scolarisée en 1990 par sexe et âge, selon le niveau de connaissance du français - Hypothèse forte -

		N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
MASCULIN	5-9	579 500	5 945	-	-	-	-	585 445
	10-14	218 760	155 740	-	-	-	-	374 500
	15-19	140 115	54 691	4 869	-	-	-	199 675
	20-24	25 510	18 612	7 573	18 140	-	-	69 835
	25-29	1 515	552	1 218	2 890	3 423	37	9 635
	30-34	-	-	-	-	1 472	378	1 850
	Total	965 400	235 540	13 660	21 030	4 895	415	1 240 940
FEMININ	5-9	549 400	6 465	-	-	-	-	555 865
	10-14	207 890	149 785	-	-	-	-	357 675
	15-19	130 655	48 834	5 106	-	-	-	184 595
	20-24	17 920	11 665	5 785	14 360	-	-	49 730
	25-29	1 135	421	839	765	2 666	29	5 855
	30-34	-	-	-	-	1 048	262	1 310
	Total	907 000	217 170	11 730	15 125	3 714	291	1 155 030

TABLEAU N° 53 : Répartition de la population scolarisée en 2000 par sexe et âge, selon le niveau de connaissance du français - Hypothèse forte -

		N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
MASCULIN	5-9	767 420	8 535	-	-	-	-	775 955
	10-14	49 980	332 865	121 865	16 980	-	-	521 690
	15-19	-	-	52 535	101 330	52 045	-	205 910
	20-24	-	-	-	13 790	14 785	28 030	56 605
	25-29	-	-	-	-	670	9 810	10 480
	30-34	-	-	-	-	-	2 860	2 860
	Total	817 400	341 400	174 400	132 100	67 500	40 700	1 573 500
FEMININ	5-9	767 235	8 455	-	-	-	-	775 690
	10-14	49 965	329 745	121 240	19 440	-	-	520 390
	15-19	-	-	49 760	99 640	52 550	-	201 950
	20-24	-	-	-	10 520	12 060	25 520	48 100
	25-29	-	-	-	-	590	6 155	6 745
	30-34	-	-	-	-	-	2 325	2 325
	Total	817 200	338 200	171 000	129 600	65 200	34 000	1 555 200

III - 2 - 2 - La population non scolarisée l'année de projection

Cette population se compose :

- de la population non scolarisée en 1975 et non scolarisée l'année de projection ;
- de la population ayant quitté un cursus scolaire entre 1975 et l'année de projection.

III - 2 - 2 - 1 - La population non scolarisée en 1975 et non scolarisée en 1990 et 2000

Il suffit de projeter en 1990 et 2000 (voir annexe 7) la population non scolarisée en 1975, selon les taux de survie de la population totale entre 1975 et 1990 ou 2000 en faisant deux hypothèses :

- il n'y a pas de mortalité différencielle selon le niveau d'instruction donc selon le niveau de connaissance du français ;
- il y a conservation, au cours des deux décennies étudiées, du niveau de connaissance du français atteint en 1975.

III - 2 - 2 - 2 - La population ayant quitté un cursus scolaire entre 1975 et l'année de projection

Cette population concerne les personnes qui ont quitté un cursus scolaire ou qui sont entrées et sorties du système scolaire entre 1975 et 1990 ou 2000.

Elle se mesure au nombre d'abandons survenus de 5 en 5 ans durant la période de projection.

Les calculs qui permettent d'établir ces distributions de population sont longs et fastidieux. La méthode peut

se résumer de la manière suivante :

- calcul des abandons de 5 en 5 ans* par groupe d'âges ;
- distribution par niveau des abandons selon la répartition moyenne par niveau atteint entre l'année de départ et l'année d'arrivée.

Ces deux étapes permettent d'obtenir les distributions par sexe, âge et niveau de connaissance du français :

- des populations ayant quitté le cursus scolaire entre 1975 et 1980 ;
- des populations ayant quitté le cursus scolaire entre 1980 et 1985 ;
- des populations ayant quitté le cursus scolaire entre 1985 et 1990 ;
- des populations ayant quitté le cursus scolaire entre 1990 et 1995 ;
- des populations ayant quitté le cursus scolaire entre 1995 et 2000 ;

- projection des "abandons intermédiaires**" l'année de projection, selon les taux de survie de la population totale et en émettant les mêmes hypothèses que précédemment :
  - il n'y a pas de mortalité différentielle selon le niveau de connaissance du français ;

---

* Les abandons sont obtenus à partir des distributions par âge des populations scolarisées. A titre d'exemple : la population de 15-19 ans en 1985 qui quitte le cursus scolaire entre 1980 et 1985 est obtenue en soustrayant la population scolarisée de 15-19 ans en 1985 à la population scolarisée de 10-14 ans en 1980.

** Les abandons intermédiaires sont les abandons survenus plus de 5 ans avant l'année de projection. Pour l'année 1990, les abandons intermédiaires sont ceux survenus entre 1975-80 et 1980-85, pour l'année 2000, il faut ajouter les abandons survenus entre 1985-90 et 1990-95.

- il y a conservation du niveau de connaissance du français lors de l'abandon d'un cursus scolaire.

III - 2 - 2 - 3 - La population qui n'a jamais été scolarisée

Cette population qui n'a aucun niveau de connaissance du français (N_0) se calcule par soustraction des populations qui ont été scolarisées à la population totale.

IV - Les résultats

La sommation par sexe, âge et niveau de connaissance du français pour chaque hypothèse, des trois populations précédemment calculées donne les distributions estimées de la population francophone pour les années 1990 et 2000 (voir tableaux n° 54 à 60 et pyramides des âges).

IV - 1 - Les résultats en 1990

Dans l'ensemble et quelque soit l'hypothèse et la population de référence considérée, la population francophone se caractérise par :

- un faible niveau de francophonie : selon la population de référence, 17,5 % à 9,75 % de la population masculine et 17 % à 9,15 % de la population féminine parle le français en 1980 ;
- une faible différence de niveau entre les deux sexes au profit des hommes surtout pour les générations les plus anciennes ;
- un équilibre entre les "francophones à oralité simple" (de niveau N_1 et N_2) et les francophones sachant lire et écrire (de niveaux N_3, N_4 et N_5) de la population totale ;

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION RESIDENTE DE MADAGASCAR SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS EN 1990 - HYPOTHESE FABLE.

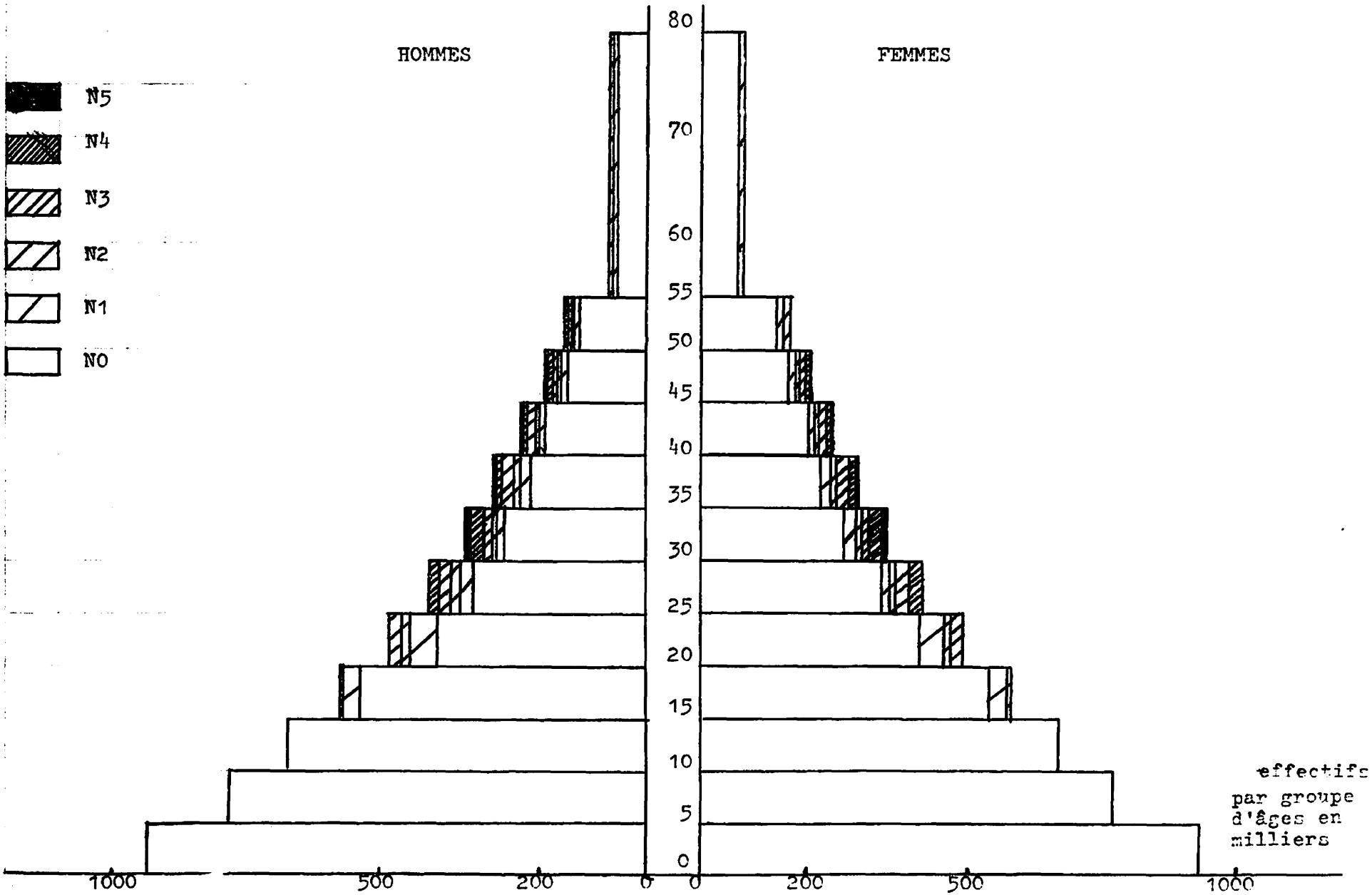

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION RESIDENTE DE MADAGASCAR SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS EN 1990 - HYPOTHESE FORTE.

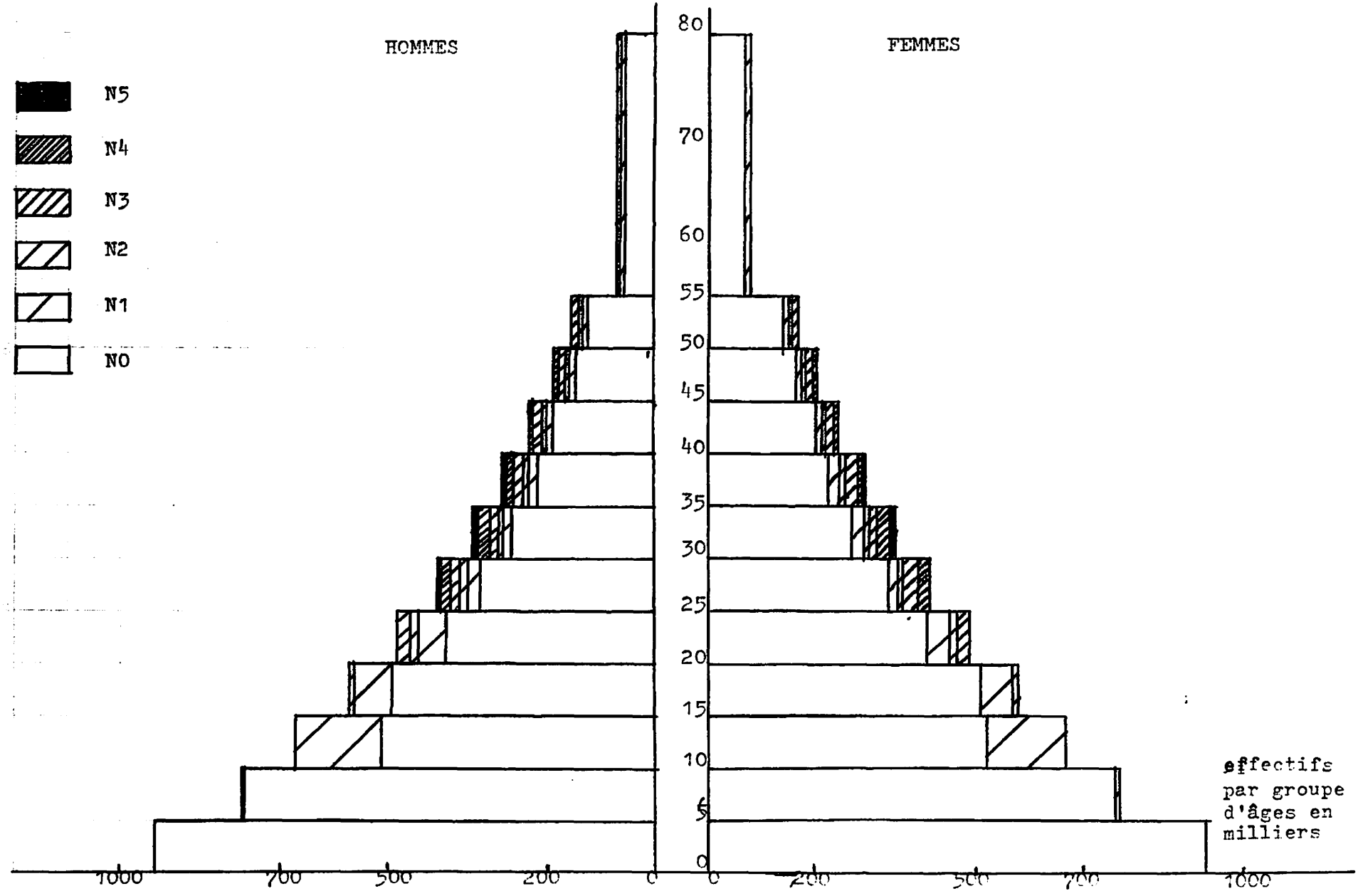

- un déséquilibre au profit des niveaux N_1 et N_3 pour les deux autres populations de référence ;
- les niveaux N_1 (oralité simple) et N_3 (connaissance lue et écrite de la langue française) sont majoritaires.

Une observation plus précise par groupe d'âges montre des tendances semblables pour les deux sexes :

- pour tous les groupes d'âges, à l'exception des 45-49 ans, le niveau N_1 est majoritaire ;
- les tendances à une plus grande francophonie sont liées aux générations et à la malgachisation ; ainsi, on remarque :
  - une méconnaissance presque totale de la langue française, plus marquée dans l'hypothèse faible, pour les jeunes générations de 5-9 ans et 10-14 ans qui n'ont pratiquement pas eu de cours de français dans l'enseignement de niveau I ;
  - une faible connaissance du français pour les générations de 20-24 ans et 25-29 ans qui ont subi le début de la malgachisation et pour les générations de plus de 50 ans qui ont été peu scolarisées ;
  - une meilleure connaissance du français des générations de 30-34 ans à 45-49 ans qui ont fait la totalité de leurs études en langue française.

Ce bilan est marqué par la malgachisation. Malgré une forte augmentation de la scolarisation depuis 1975, le pourcentage de francophones a considérablement diminué dans les jeunes générations.

TABLEAU N° 54 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 1990

Hypothèse faible

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	935 875	-	-	-	-	-	935 875
5-9	769 281	-	-	-	-	-	769 281
10-14	668 552	-	-	-	-	-	668 552
15-19	533 015	30 608	6 061	-	-	-	569 684
20-24	388 996	50 039	15 493	25 649	47	-	480 224
25-29	324 799	23 301	12 513	21 966	21 890	63	404 532
30-34	267 360	14 390	8 375	16 021	23 553	10 097	339 796
35-39	218 966	15 032	8 456	22 189	12 578	7 106	284 327
40-44	190 590	10 431	5 980	19 185	5 563	3 864	235 613
45-49	147 774	13 301	3 797	18 855	5 133	3 834	192 694
50-54	125 501	11 294	3 224	10 061	2 670	2 158	154 908
50 +	288 481	33 124	9 455	12 290	3 328	1 324	348 002
TOT.	4 859 190	201 520	73 354	146 216	74 762	28 446	5 383 488
5 +	3 923 315	201 520	73 354	146 216	74 762	28 446	4 447 613
15 +	2 485 482	201 520	73 354	146 216	74 762	28 446	3 009 780

TABLEAU N° 54 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 1990

Hypothèse faible

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	932 737	-	-	-	-	-	932 737
5-9	771 449	-	-	-	-	-	771 449
10-14	671 934	-	-	-	-	-	671 934
15-19	539 893	32 099	6 428	-	-	-	578 420
20-24	412 542	43 124	13 728	20 892	56	-	490 342
25-29	339 597	17 125	11 632	24 675	23 478	50	416 557
30-34	271 842	21 252	11 493	18 017	20 617	8 672	351 893
35-39	224 545	20 183	11 046	24 286	10 780	4 895	295 735
40-44	202 041	13 075	6 987	17 353	4 845	2 362	246 663
45-49	166 871	13 998	3 556	14 705	3 954	1 395	204 479
50-54	143 070	12 081	3 071	6 794	1 820	747	167 583
55 +	353 028	36 043	9 157	7 081	1 896	466	407 671
TOT.	5 029 549	208 980	77 098	133 803	67 446	18 587	5 535 463
5 +	4 096 812	208 980	77 098	133 803	67 446	18 587	4 602 726
15 +	2 653 429	208 980	77 098	133 803	67 446	18 587	3 159 343

TABLEAU N° 55 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 1990

Hypothèse faible

Pourcentage

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	100	-	-	-	-	-	100
10-14	100	-	-	-	-	-	100
15-19	93,36	5,38	1,06	-	-	-	100
20-24	81,00	10,42	3,20	5,24	0,01	-	100
25-29	80,20	5,76	3,00	5,43	5,41	0,02	100
30-34	78,68	4,21	2,16	4,72	6,93	2,97	100
35-39	77,01	5,20	2,08	7,80	4,42	2,50	100
40-44	80,20	4,13	2,54	8,14	2,36	1,64	100
45-49	76,69	6,00	1,98	8,78	2,66	1,99	100
50-54	81,02	7,20	2,09	6,40	1,72	1,39	100
55 +	82,00	8,51	2,72	3,53	0,96	0,38	100
TOT.	80,26	3,74	1,36	2,72	1,39	0,53	100
5 +	88,21	4,53	1,65	3,29	1,68	0,64	100
15 +	82,58	6,70	2,44	4,85	2,48	0,95	100

TABLEAU N° 55 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 1990

Hypothèse faible

Pourcentage

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	100	-	-	-	-	--	100
10-14	100	-	-	-	-	-	100
15-19	93,34	5,55	1,11	-	-	-	100
20-24	84,13	8,79	2,80	4,27	0,01	-	100
25-29	81,52	4,11	2,79	5,03	5,64	0,01	100
30-34	77,25	6,04	3,27	5,12	5,86	2,46	100
35-39	75,93	6,82	3,74	8,21	3,65	1,65	100
40-44	81,91	5,30	2,83	7,04	1,96	0,96	100
45-49	81,61	6,85	1,74	7,19	1,93	0,68	100
50-54	85,37	7,21	1,83	4,05	1,09	0,45	100
55 +	86,60	8,84	2,25	1,73	0,47	0,11	100
TOT.	90,86	3,76	1,39	2,43	1,22	0,34	100
5 +	89,00	4,54	1,68	2,91	1,47	0,40	100
15 +	83,99	6,61	2,44	4,24	2,13	0,59	100

TABLEAU N° 56 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 1990

Hypothèse forte

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	935 875	-	-	-	-	-	935 875
5-9	763 336	5 945	-	-	-	-	769 281
10-14	512 812	155 740	-	-	-	-	668 552
15-19	493 922	69 570	6 192	-	-	-	569 684
20-24	388 370	50 419	15 607	25 828	-	-	480 224
25-29	324 799	23 301	12 513	21 966	21 890	63	404 532
30-34	267 360	14 390	8 375	16 021	23 553	10 097	339 796
35-39	218 966	15 032	8 456	22 189	12 578	7 106	284 327
40-44	190 590	10 431	5 980	19 185	5 563	3 864	235 613
45-49	147 774	13 301	3 797	18 855	5 133	3 834	192 694
50-54	125 501	11 294	3 224	10 061	2 670	2 158	154 908
55 +	288 481	33 124	9 455	12 290	3 328	1 324	348 002
TOT.	4 657 786	402 547	73 599	146 395	74 715	28 446	5 383 488
5 +	3 721 911	402 547	73 599	146 395	74 715	28 446	4 447 613
15 +	2 445 763	240 862	73 599	146 395	74 715	28 446	3 009 780

TABLEAU N° 56 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 1990

Hypothèse forte

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	932 737	-	-	-	-	-	932 737
5-9	764 984	6 465	-	-	-	-	771 449
10-14	522 149	149 785	-	-	-	-	671 934
15-19	510 432	61 554	6 434	-	-	-	578 420
20-24	412 011	43 454	13 831	21 046	-	-	490 342
25-29	339 597	17 125	11 632	24 675	23 478	50	416 557
30-34	271 842	21 252	11 493	18 017	20 617	8 672	351 893
35-39	224 545	20 193	11 046	24 286	10 780	4 895	295 735
40-44	202 041	13 075	6 987	17 353	4 845	2 362	246 663
45-49	166 871	13 998	3 556	14 705	3 954	1 395	204 479
50-54	143 070	12 081	3 071	6 794	1 820	747	167 583
55 +	353 028	36 043	9 157	7 081	1 896	466	407 671
TOT.	4 843 307	395 015	77 207	133 957	67 390	18 587	5 535 463
5 +	3 910 570	395 015	77 207	133 957	67 390	18 587	4 602 726
15 +	2 623 437	238 795	77 207	133 957	67 390	18 587	3 159 343

TABLEAU N° 57 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 1990

Hypothèse forte

Pourcentage

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	99,23	0,77	-	-	-	-	100
10-14	76,70	23,30	-	-	-	-	100
15-19	86,70	12,21	1,09	-	-	-	100
20-24	80,87	10,50	3,25	5,38	-	-	100
25-29	80,29	5,76	3,09	5,43	5,41	0,02	100
30-34	78,68	4,24	2,46	4,72	6,93	2,97	100
35-39	77,01	5,29	2,98	7,80	4,42	2,50	100
40-44	80,89	4,43	2,54	8,14	2,36	1,64	100
45-49	76,69	6,90	1,98	9,78	2,66	1,99	100
50-54	81,02	7,29	2,09	6,49	1,72	1,39	100
55 +	82,90	9,51	2,72	3,53	0,96	0,38	100
TOT.	86,52	7,48	1,36	2,72	1,39	0,53	100
5 +	83,68	9,06	1,65	3,29	1,68	0,64	100
15 +	81,26	8,00	2,45	4,86	2,48	0,95	100

TABLEAU N° 57 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 1990

Hypothèse forte

Pourcentage

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	99,16	0,84	-	-	-	-	100
10-14	77,71	22,29	-	-	-	-	100
15-19	88,25	10,64	1,11	-	-	-	100
20-24	84,03	8,86	2,82	4,29	-	-	100
25-29	81,52	4,11	2,79	5,93	5,64	0,01	100
30-34	77,25	6,04	3,27	5,12	5,86	2,46	100
35-39	75,93	6,82	3,74	8,21	3,65	1,65	100
40-44	81,91	5,30	2,83	7,04	1,96	0,96	100
45-49	81,61	6,85	1,74	7,19	1,93	0,68	100
50-54	85,37	7,21	1,83	4,05	1,09	0,45	100
55 +	86,60	8,84	2,25	1,73	0,47	0,11	100
TOT.	87,50	7,13	1,39	2,42	1,22	0,34	100
5 +	84,96	8,59	1,68	2,91	1,46	0,40	100
15 +	83,04	7,56	2,44	4,24	2,13	0,59	100

IV - 2 - Les résultats en l'an 2000

Dans l'ensemble, la population francophone se caractérise par :

- une même tendance à une plus grande francophonie pour les deux sexes : 25 à 31,5 % de la population masculine et 23,6 à 29 % de la population féminine dans l'hypothèse forte et respectivement 20 à 28,5 % et 18 à 24 % dans l'hypothèse faible pourraient parler le français en l'an 2000 ;
- le niveau majoritaire est le niveau N_1 (francophones à oralité simple) pour toutes les populations de référence de l'hypothèse faible et devient N_3 (francophones sachant lire et écrire le français) pour la population de 15 ans et plus de l'hypothèse forte;
- dans l'hypothèse faible, le déséquilibre entre "francophones à oralité simple" ($N_1 + N_2$) et "francophones sachant lire et écrire" ($N_3 + N_4 + N_5$) subsiste au profit des niveaux $N_1 + N_2$ quelque soit la population de référence ;
- dans l'hypothèse forte les "francophones sachant lire et écrire" deviennent majoritaires pour la population de plus de 15 ans.

Un examen détaillé par groupe d'âges montre :

- quelque soit l'hypothèse :
  - une faible connaissance de la langue française pour les générations de plus de 25 ans,
  - une meilleure connaissance pour les générations de 15 à 24 ans ;
- pour l'hypothèse faible :
  - une mauvaise connaissance de la langue française pour les générations de 5 à 14 ans,
  - le niveau N_2 devient majoritaire pour la

génération des 15-19 ans,

- le niveau N_3 devient majoritaire pour la génération des 20-24 ans,
- le niveau N_1 reste majoritaire pour les générations plus jeunes et les générations de plus de 25 ans à l'exception des 45-49 ans ;

- pour l'hypothèse forte :
  - une meilleure connaissance de la langue française pour les générations des 10 à 24 ans,
  - le niveau N_3 devient majoritaire pour la génération des 15-19 ans,
  - les niveaux N_4 et N_5 s'accroîssent considérablement pour la génération des 20-24 ans.

L'amélioration du nombre de locuteurs des jeunes générations dans les deux hypothèses est liée à une plus forte scolarisation mais aussi à la mise en application de la loi n° 78 040 du 7 Juillet 1978.

L'hypothèse forte qui se caractérise par un bon rendement du système scolaire et par l'application de la loi n° 78 040 dès 1985 donne de meilleurs résultats que l'hypothèse faible : le nombre de francophones dans les jeunes générations est plus élevé et le niveau de connaissance du français se déplace vers les niveaux N_3, N_4 et N_5.

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION RESIDENTE DE MADAGASCAR SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS EN 2000 - HYPOTHESE FAIBLE.

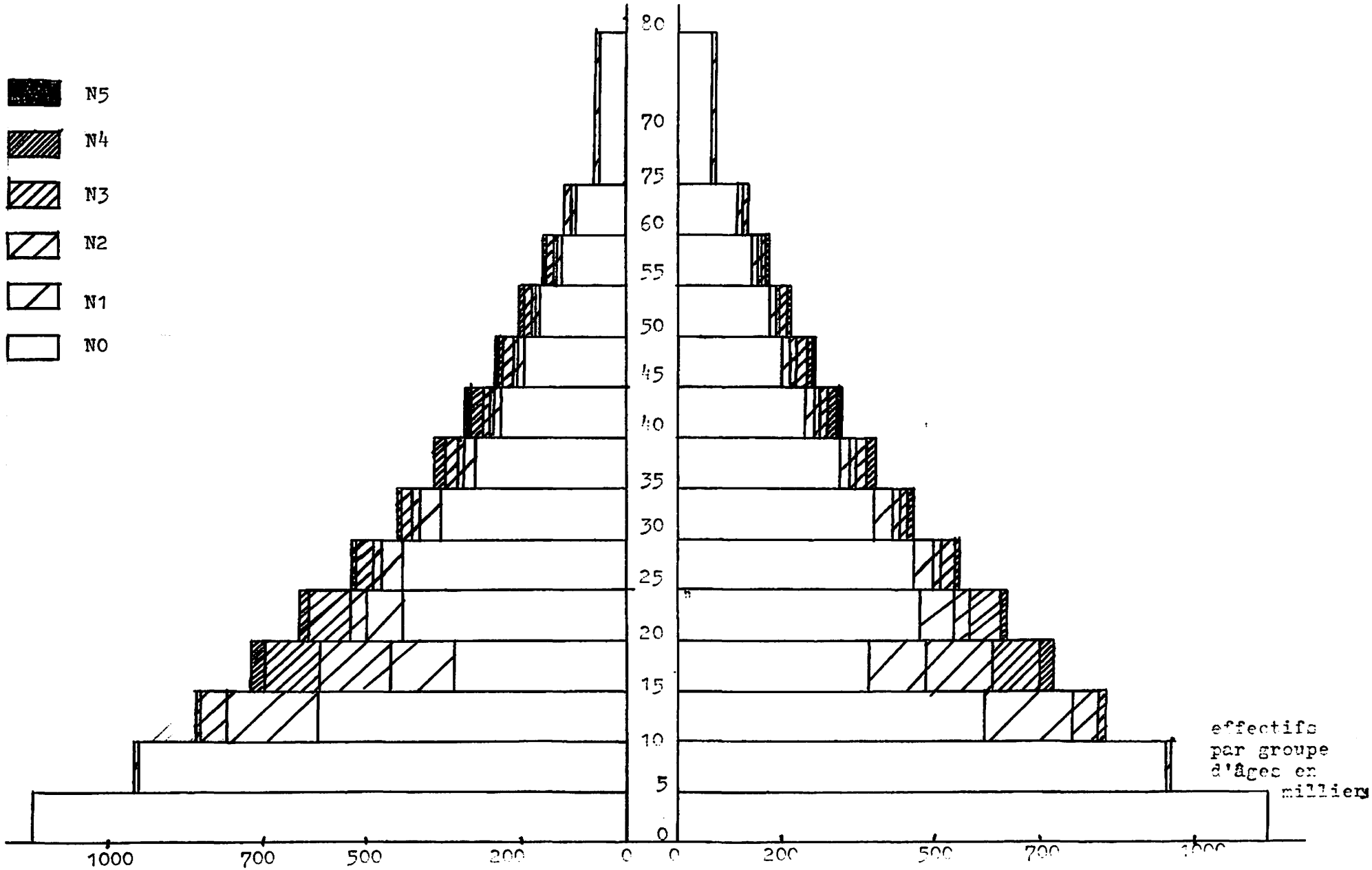

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION RESIDENTE DE MADAGASCAR SELON LE NIVEAU DE CONNAISSANCE DU FRANCAIS EN 2000 - HYPOTHESE FORTE.

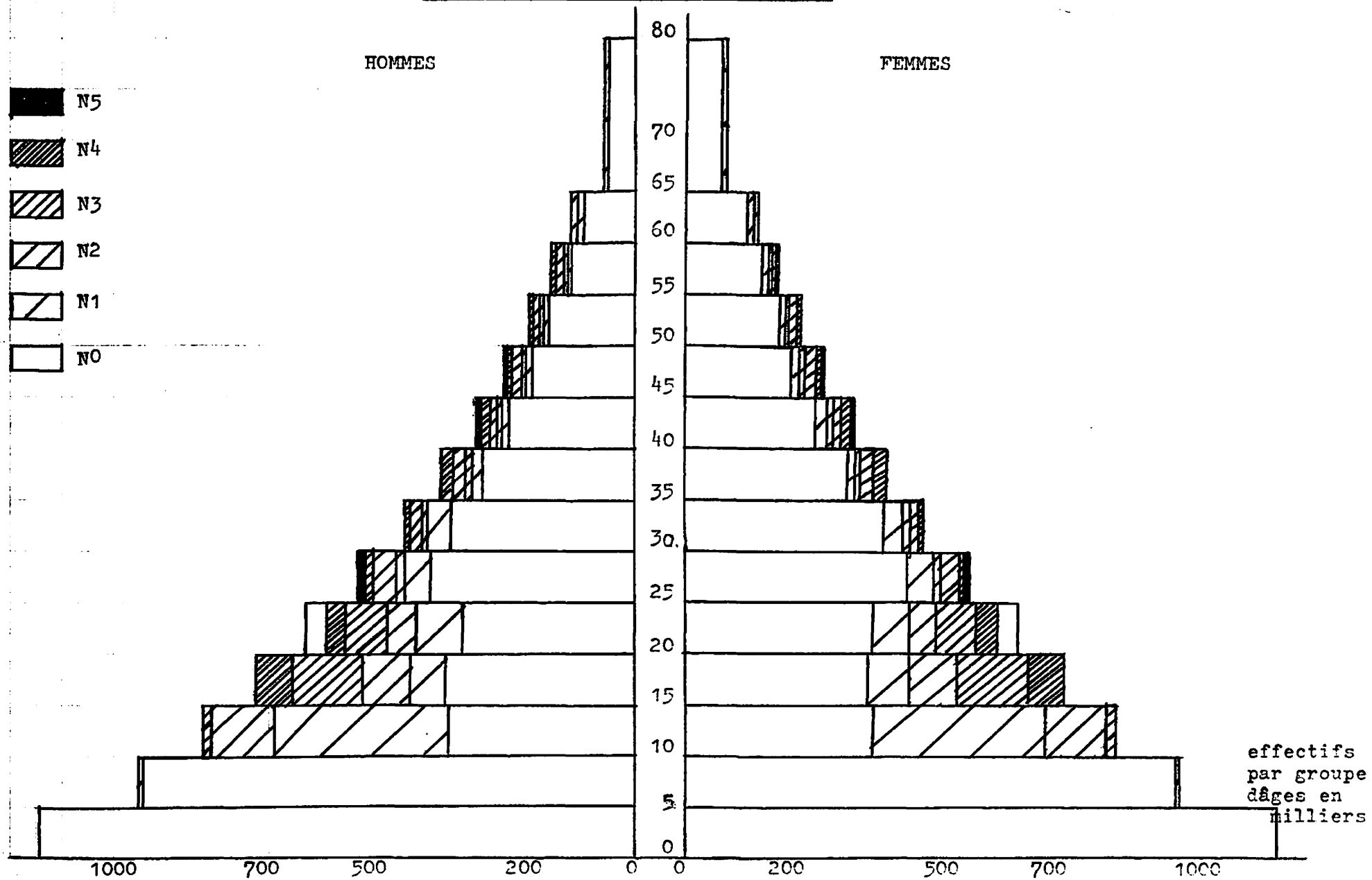

TABLEAU N° 58 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 2000

Hypothèse faible

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	1 144 943	-	-	-	-	-	1 144 943
5-9	944 281	8 355	-	-	-	-	952 636
10-14	592 102	176 250	52 372	7 478	-	-	828 202
15-19	332 645	122 364	136 836	107 206	26 890	-	725 941
20-24	430 906	79 337	31 608	79 657	10 047	-	631 755
25-29	427 916	42 240	15 675	35 903	8 975	96	530 704
30-34	354 901	41 085	14 094	22 344	9 007	986	443 317
35-39	290 957	21 196	11 945	25 573	21 943	763	371 067
40-44	242 402	13 943	7 589	14 519	21 331	9 146	308 030
45-49	194 845	13 367	7 521	19 730	11 185	6 319	252 967
50-54	165 030	9 031	5 177	16 610	4 816	3 346	204 010
55-59	132 966	11 074	3 161	15 699	4 274	3 192	160 283
60-64	98 259	8 843	2 525	7 976	2 091	1 699	121 283
65 +	153 339	17 604	5 024	6 531	1 768	703	184 969
TOT.	5 495 391	555 899	292 627	359 910	131 127	26 241	6 960 190
5 +	4 350 448	555 899	292 627	359 910	131 127	26 241	5 715 247
15 +	2 914 065	371 283	240 255	351 438	131 127	26 241	3 934 409

TABLEAU N° 58 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 2000

Hypothèse faible

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	1 138 130	-	-	-	-	-	1 138 130
5-9	934 136	9 310	-	-	-	-	952 446
10-14	595 171	168 135	47 778	18 787	-	-	829 871
15-19	367 570	109 499	128 705	94 503	28 960	-	729 237
20-24	468 346	64 035	29 225	64 017	13 507	-	639 130
25-29	457 737	37 971	14 219	27 972	8 148	86	546 133
30-34	382 522	38 152	12 722	16 933	7 619	758	458 706
35-39	313 915	15 666	10 405	22 505	22 211	986	385 688
40-44	248 936	19 463	10 525	16 501	18 882	7 943	322 250
45-49	203 479	18 273	10 002	21 987	9 759	4 429	267 929
50-54	180 271	11 664	6 232	15 480	4 348	2 201	220 196
55-59	144 688	12 145	3 085	12 759	3 430	1 287	177 394
60-64	117 735	9 948	2 528	5 594	1 498	615	137 918
65 +	197 450	20 167	5 124	3 962	1 061	261	228 025
TOT.	5 759 086	534 428	280 550	321 000	119 423	18 566	7 033 053
5 +	4 620 956	534 428	280 550	321 000	119 423	18 566	5 894 923
15 +	3 082 649	356 983	232 772	302 213	119 423	18 566	4 112 606

TABLEAU N° 59 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 2000

Hypothèse faible

Pourcentage

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	99,12	0,88	-	-	-	-	100
10-14	71,40	21,28	6,33	0,99	-	-	100
15-19	45,82	16,86	18,85	14,77	3,70	-	100
20-24	68,21	11,17	5,00	12,61	3,01	-	100
25-29	80,63	7,06	2,95	6,73	1,71	0,02	100
30-34	80,06	9,47	3,18	5,04	2,03	0,22	100
35-39	78,38	5,71	2,98	6,89	5,83	0,21	100
40-44	78,69	4,24	2,46	4,71	6,93	2,97	100
45-49	77,02	5,28	2,98	7,80	4,42	2,50	100
50-54	80,89	4,43	2,54	8,14	2,36	1,64	100
55-59	76,69	6,90	1,98	9,78	2,66	1,99	100
60-64	81,02	7,20	2,09	6,40	1,72	1,39	100
65 +	82,90	9,51	2,72	3,53	0,96	0,38	100
TOT.	80,10	8,10	4,28	5,23	1,91	0,38	100
5 +	76,12	9,73	5,12	6,28	2,29	0,46	100
15 +	71,52	9,44	6,11	8,93	3,33	0,67	100

TABLEAU N° 59 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 2000

Hypothèse faible

Pourcentage

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	99,02	0,98	-	-	-	-	100
10-14	71,72	20,26	5,76	2,26	-	-	100
15-19	50,40	15,02	17,65	12,96	3,97	-	100
20-24	73,28	10,02	4,57	10,02	2,11	-	100
25-29	83,81	6,95	2,61	5,12	1,49	0,02	100
30-34	83,39	8,32	2,77	3,69	1,66	0,17	100
35-39	81,39	4,06	2,70	5,84	5,76	0,25	100
40-44	77,25	6,04	3,27	5,12	5,86	2,46	100
45-49	75,95	6,82	3,73	8,21	3,64	1,65	100
50-54	81,91	5,30	2,83	7,04	1,96	0,96	100
55-59	81,61	6,85	1,74	7,19	1,93	0,68	100
60-64	85,37	7,21	1,83	4,05	1,09	0,45	100
65 +	86,60	8,84	2,25	1,73	0,47	0,11	100
TOT.	81,88	7,61	3,99	4,56	1,70	0,26	100
5 +	78,39	9,07	4,76	5,44	2,03	0,31	100
15 +	74,95	8,68	5,66	7,36	2,90	0,45	100

TABLEAU N° 60 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 2000

Hypothèse forte

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	1 144 943	-	-	-	-	-	1 144 943
5-9	944 101	8 535	-	-	-	-	952 636
10-14	356 492	332 865	121 865	16 980	-	-	828 202
15-19	358 465	70 826	90 768	136 860	69 022	-	725 941
20-24	327 496	87 586	54 078	80 672	37 985	43 938	631 755
25-29	392 764	48 916	14 456	43 805	14 097	16 666	530 704
30-34	352 446	43 128	13 856	24 233	5 266	4 388	443 317
35-39	290 807	21 189	11 051	25 587	21 668	765	371 067
40-44	242 383	13 043	7 589	14 518	21 346	9 151	308 030
45-49	194 844	13 367	7 520	19 730	11 185	6 321	252 967
50-54	165 030	9 031	5 177	16 610	4 816	3 346	204 010
55-59	122 966	11 074	3 161	15 699	4 274	3 192	160 366
60-64	98 258	8 843	2 525	7 876	2 091	1 690	121 283
65 +	153 339	17 604	5 024	6 531	1 768	703	184 969
TOT.	5 144 334	686 007	337 070	409 101	193 518	90 160	6 860 190
5 +	3 999 391	686 007	337 070	409 101	193 518	90 160	5 715 247
15 +	2 698 798	344 607	215 205	392 121	193 518	90 160	3 934 409

TABLEAU N° 60 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 2000

Hypothèse forte

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	1 138 130	-	-	-	-	-	1 138 130
5-9	948 991	3 455	-	-	-	-	952 446
10-14	359 446	329 745	121 240	19 440	-	-	829 871
15-19	350 244	81 191	88 213	138 822	70 767	-	729 237
20-24	360 877	72 188	54 313	74 518	37 207	40 027	639 130
25-29	426 967	47 511	15 286	37 243	8 393	10 733	546 133
30-34	381 518	38 894	12 647	17 707	4 591	3 349	458 706
35-39	313 915	15 666	10 405	22 505	22 211	986	385 688
40-44	218 936	19 463	10 525	16 501	18 882	7 943	322 250
45-49	203 479	18 273	10 002	21 987	9 759	4 429	267 929
50-54	180 271	11 664	6 232	15 480	4 348	2 201	220 196
55-59	144 688	12 145	3 085	12 759	3 430	1 287	177 394
60-64	117 735	9 248	2 528	5 594	1 498	615	137 918
65 +	197 450	20 167	5 124	3 962	1 061	261	228 025
TOT.	5 372 647	680 310	339 600	386 518	182 147	71 831	7 033 053
5 +	4 234 517	680 310	339 600	386 518	182 147	71 831	5 894 923
15 +	2 926 080	347 110	218 360	367 078	182 147	71 831	4 112 606

TABLEAU N° 61 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 2000

Hypothèse forte

Pourcentage

MASCULIN

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	90,10	9,90	-	-	-	-	100
10-14	43,05	40,19	14,71	2,05	-	-	100
15-19	40,38	9,76	12,50	18,85	9,51	-	100
20-24	51,84	13,86	8,57	12,77	6,01	6,95	100
25-29	74,01	9,22	2,72	8,25	2,66	3,14	100
30-34	79,50	9,72	3,13	5,47	1,19	0,99	100
35-39	78,37	5,70	2,98	6,90	5,84	0,21	100
40-44	78,69	4,24	2,46	4,71	6,93	2,97	100
45-49	77,02	5,28	2,98	7,80	4,42	2,50	100
50-54	80,90	4,43	2,54	8,14	2,36	1,64	100
55-59	76,69	6,90	1,98	9,78	2,66	1,99	100
60-64	81,02	7,20	2,09	6,49	1,72	1,39	100
65 +	82,90	9,51	2,72	3,53	0,96	0,38	100
TOT.	74,98	10,00	4,92	5,97	2,82	1,31	100
5 +	69,98	12,00	5,90	7,16	3,38	1,58	100
15 +	68,59	8,76	5,47	9,97	4,92	2,29	100

TABLEAU N° 61 : Répartition de la population de Madagascar, selon le sexe, le groupe d'âges et le niveau de connaissance du français en 2000

Hypothèse forte

Pourcentage

FEMININ

	N_0	N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
0-4	100	-	-	-	-	-	100
5-9	99,64	0,36	-	-	-	-	100
10-14	43,31	39,73	14,62	2,34	-	-	100
15-19	48,03	11,13	12,10	19,04	9,70	-	100
20-24	56,46	11,29	8,51	11,66	5,82	6,26	100
25-29	78,18	8,70	2,80	6,82	1,54	1,96	100
30-34	83,17	8,48	2,76	3,86	1,00	0,73	100
35-39	81,39	4,06	2,70	5,84	5,76	0,25	100
40-44	77,25	6,04	3,27	5,12	5,86	2,46	100
45-49	75,95	6,82	3,73	8,21	3,64	1,65	100
50-54	81,91	5,30	2,83	7,04	1,96	0,96	100
55-59	81,61	6,85	1,74	7,19	1,93	0,68	100
60-64	85,37	7,21	1,83	4,05	1,09	0,45	100
65 +	86,60	8,84	2,25	1,73	0,47	0,11	100
TOT.	76,39	9,67	4,83	5,50	2,59	1,02	100
5 +	71,83	11,54	5,76	6,56	3,09	1,22	100
15 +	71,14	8,44	5,31	8,93	4,43	1,75	100

IV - 3 - Evolution du niveau de francophonie entre 1980 et 2000

(tableaux n° 62 et 63 pages suivantes)

De 1980 à 2000, la population francophone totale passe de 9,5 % à 19 ou 24,5 % selon l'hypothèse, avec une évolution légèrement supérieure pour les hommes, alors que la population francophone de plus de 15 ans passe de 17 % à 27 ou 30 % selon l'hypothèse.

Quelque soit l'année, le sexe et la population de référence, à l'exception de la population de 15 ans et plus, hypothèse forte, an 2000, le niveau N_4 est majoritaire.

Cependant, les niveaux N_3, N_4 et N_5 augmentent et passent de 5,05 % à 9,6 % pour la population totale et de 9,07 % à 16,11 % pour la population de plus de 15 ans.

Il y a donc, avec la reprise de l'enseignement du français, une plus grande francophonie et surtout un déplacement vers les plus hauts niveaux, de la connaissance de la langue française.

TABLEAU N° 62 : Evolution, de 1980 à 2000, de la population totale selon le sexe, le niveau de connaissance du français et l'hypothèse

		1980	1999		2000	
			Hyp faible	Hyp forte	Hyp faible	Hyp forte
MASCULIN	N_0	90,31	90,26	86,52	80,10	74,98
	N_1	2,99	3,74	7,48	8,10	10,00
	N_2	1,17	1,36	1,36	4,28	4,92
	N_3	2,76	2,72	2,72	5,23	5,97
	N_4	2,10	1,39	1,39	1,91	2,82
	N_5	0,67	0,53	0,53	0,38	1,31
FEMININ	N_0	90,75	90,86	87,50	81,88	76,39
	N_1	3,36	3,76	7,14	7,61	9,67
	N_2	1,31	1,39	1,39	3,99	4,83
	N_3	2,42	2,43	2,43	4,56	5,50
	N_4	1,76	1,22	1,22	1,70	2,59
	N_5	0,40	0,34	0,34	0,26	1,02
TOTAL	N_0	90,53	90,56	87,01	81,00	75,69
	N_1	3,18	3,76	7,31	7,85	9,84
	N_2	1,24	1,38	1,38	4,13	4,87
	N_3	2,59	2,57	2,57	4,90	5,73
	N_4	1,93	1,30	1,30	1,80	2,70
	N_5	0,53	0,43	0,43	0,32	1,17
	TOT.	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

TABLEAU N° 63 : Evolution, de 1980 à 2000, de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, le niveau de connaissance du français et l'hypothèse

		1980	1990		2000	
			Hypothèse faible	Hypothèse forte	Hypothèse faible	Hypothèse forte
MASCULIN	N_0	82,45	82,58	81,26	71,52	68,59
	N_1	5,40	6,70	8,00	9,44	8,76
	N_2	2,11	2,44	2,45	6,11	5,47
	N_3	5,02	4,85	4,86	8,93	9,97
	N_4	3,82	2,48	2,48	3,33	4,92
	N_5	1,20	0,95	0,95	0,67	2,20
FEMININ	N_0	83,54	83,99	83,04	74,95	71,41
	N_1	5,97	6,61	7,56	8,68	8,44
	N_2	2,33	2,44	2,44	5,66	5,31
	N_3	4,31	4,24	4,24	7,36	8,93
	N_4	3,14	2,13	2,13	2,90	4,43
	N_5	0,71	0,59	0,59	0,45	1,75
TOTAL	N_0	83,01	83,30	82,17	73,27	69,99
	N_1	5,70	6,65	7,78	9,05	8,60
	N_2	2,22	2,44	2,44	5,88	5,40
	N_3	4,65	4,54	4,54	8,12	9,43
	N_4	3,47	2,31	2,31	3,11	4,67
	N_5	0,95	0,76	0,76	0,57	2,01
	mom.	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

V - Conclusion

La situation linguistique de Madagascar se caractérise par une double complémentarité des diverses langues parlées : du malgache officiel et des malgaches dialectaux, d'une part, et du malgache officiel et du français, d'autre part. Dans ce contexte, chaque langue occupe une place bien définie :

- dans l'échelle sociale :
  - la langue française est la langue de l'élite intellectuelle, essentiellement utilisée dans le milieu urbain ;
  - le malgache officiel, proche du dialecte merina, est la langue officielle et la langue d'échange entre les administrations des diverses provinces ;
  - les malgaches dialectaux sont les langues régionales de communication ;
- dans le système scolaire, depuis la malgachisation :
  - la langue française est la langue technique de l'enseignement de niveau III et la langue de l'enseignement supérieur ;
  - le malgache officiel est la langue de l'enseignement des deux dernières années du niveau I, du niveau II et du niveau III non technique ;
  - les malgaches dialectaux sont les langues de l'enseignement des trois premières années de niveau I (écoles traditionnelles et écoles communales).

La connaissance de la langue française à Madagascar est donc l'apanage, en 1984, des personnes qui vivent en milieu urbain, de celles qui, avant la malgachisation (1972), ont suivi plus de 4 ans de scolarisation et de celles qui, après la malgachisation, ont atteint un niveau scolaire égal ou supérieur au B.E.P.C..

L'utilisation de cette langue est donc un phénomène urbain cui concerne l'élite intellectuelle.

Pourtant, l'avenir de la langue française à Madagascar n'est pas sans atout. Avant d'appartenir à l'ensemble de l'Afrique Noire Francophone, Madagascar est une île de l'Océan Indien où le français a conservé une place honorable.

La politique malgache, qui se dégage actuellement en matière linguistique, veut donner à la langue française le rôle de langue technique du monde moderne et de langue des relations internationales. Pour cela, le gouvernement tente de revaloriser la langue française en la rendant obligatoire dans tous les cursus scolaires (Loi 78 040).

Malgré la réticence de certains dirigeants politiques, réticence due au refus de la langue et par là même de la culture coloniale, cette réhabilitation se fait peu à peu dans le système scolaire. Dès 1983, les institutions privées ont augmenté les horaires de français et utilisent les méthodes de français langue étrangère pour son apprentissage.

A l'horizon 2000, la place de la langue française dans le système éducatif jouera un rôle fondamental dans l'accroissement du nombre de locuteurs francophones. Les directives fixées par la Loi 78 040 devraient être maintenues. Elles ont permis compte tenu de l'incertitude de leurs dates d'application, de faire plusieurs estimations, évaluant en 2000 le nombre de personnes ayant une connaissance minimale du français de 2,7 millions à 3,4 millions soit respectivement 19 et 24 % de la population de 15 ans et plus.

Ces estimations s'appuient essentiellement sur une évolution du système scolaire et comptent toute personne ayant atteint la classe T_A du niveau I. Il est bien évident que

le nombre de locuteurs réels depend aussi de l'environnement culturel.

Les personnes, qui ont le niveau N_1 ou N_2 de francophonie, ont de fortes probabilités de perdre leurs connaissances si elles ne bénéficient pas d'appuis culturels. Une nouvelle estimation peut alors être :

- le nombre de locuteurs potentiels se situerait en 2000 entre 2,7 et 3,4 millions, selon l'hypothèse de projection (19 à 24 % de la population de 15 ans et plus) ;
- le nombre de locuteurs ayant acquis une connaissance stable de la langue française serait de 1 à 1,3 million en l'an 2000 (soit respectivement 11,8 à 17,1 % de la population de 15 ans et plus).

Au-delà de ces hypothèses, la langue française semble encore avoir un rôle à jouer à Madagascar, au moins dans les 15 prochaines années. Sa diffusion dépend de la poplitique linguistique du gouvernement malgache dans l'enseignement, de l'environnement culturel et de l'évolution linguistique de l'Océan Indien.

BIBLIOGRAPHIE

++++++++++++++++++++

Documentation issue des Ministères malgaches.

- Recensement général de la population et des habitants - 1975 -
  Ministère auprès de la Présidence chargé des Finances et du Plan.
  Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique.
  - Méthodologie et terminologie ;
  - Données socio-économiques en milieu urbain ;
  - Données démographiques en milieu rural.

- Annuaires statistiques de 1964-65, 1969-70, 1974-75.
  Ministère des Affaires Culturelles.
  Direction Générale des services académiques.

- Commission nationale chargée de la réforme de l'enseignement du français. Actes du Colloque - 1971 -
  Ministère des Affaires Culturelles (151p).

- L'Alphabétisation et l'Education de Base - 1977 -
  Ministère de la Population et de la Condition Sociale.
  Service de l'Education de Base.
  Texte ronéotypé 19 p. (Document présenté au Séminaire national de l'alphabétisation fonctionnelle qui s'est tenu du 18 au 30 Avril 1977 à MAHAHOABA).

Documentation sur les politiques linguistiques

- Charte de Révolution Socialiste Malgache tous azimuts - 26 Août 1975 - Imprimerie d'ouvrages éducatifs.

- Directives sur la restructuration du système de formation - 1977 -
Conseil Suprême de la Révolution à la Commission Nationale de Restructuration.

Documentation de l'Institut de Linguistique Appliquée (I.L.A.)

Linguistique et enseignement 2.
articles de : - RONDREUX J.L. - 1972 -
Plurilinguisme (p 97-107);
- SOURON A. - 1972 -
La dramatisation (p117-125);
- THOMAS C., RABEMANTRA A., FRIEDMAN A.
Quelques aspects du français parlé par la population scolaire de NOSSI-BE (p127-140).

Linguistique et enseignement 3.
articles de : - Le malgache commun ? - 1977 -
(p3-9);
- RANDRIAMANPITA N. - 1977 -
Bilan et statut des langues dans l'enseignement à Madagascar (p10-38);
- RAJHONSON R., RATSIMA M. - 1977 -
L'enseignement de la langue malgache dans l'éducation de base (p39-71).

GIRARD A. - 1973 - I.L.A. TANANARIVE.
Le texte littéraire et les niveaux dans l'enseignement du français, langue étrangère.

Documents issus des Administrations françaises.

- Ministère des Relations Extérieures.
Direction Générale des relations Culturelles.
Bilan de la situation de la langue française à MADAGASCAR - Novembre 1983 -

- Ministère des Relations Extérieures.
Questionnaire sur les relations culturelles et scientifiques avec MADAGASCAR - Juillet 1983 -

- Ministère des Relations Extérieures.
Les relations franco-malgaches dans leurs aspects culturel et éducationnel - Mai 1983 -

- Ambassade de FRANCE.
Enquête sur le livre à MADAGASCAR - Avril 1983 -

- Ambassade de FRANCE.
La circulation des idées à MADAGASCAR -Mai 1981 -

- Ministère des Relations Extérieures. Ministère de la Coopération et du Développement.
Direction de la coopération culturelle et technique.
  - Rapport de mission de M. J.P. VOISIN du 20.02.1979 au 13.03. 1979;
  - Note de M. J.P. VOISIN sur l'enseignement du français à MADAGASCAR (Octobre 1981);
  - Rapport de mission de MM. OLIVIERI et VOISIN (mission du 11 au 25 Octobre 1981);
  - Rapport de mission de M. J.P. VOISIN.
    Stage de français du 30 Juin au 31 Juillet 1980.

Autres sources documentaires.

- BOCCARA M. La situation de l'enseignement du français à MADAGASCAR en 1980 (document manuscrit);

- CHAMPION J.
Le français et les langues africaines en Afrique Noire Francophone- Revue du tiers monde - 13(52) - p831-850;

- DESCHAMPS H.
MADAGASCAR - Que sais-je? - P.U.F. - 1976 - 122p;

- DOMENICHINI RAMIARAMANANA B.
Le problème de la francophonie à MADAGASCAR. Communication présentée aux journées de l'Université Paris-Nord les 26 et 27 Janvier 1973, sur le thème "Négritude africaine, Négritude caraïbe" - 8p;

- DONQUE G.
L'enseignement à MADAGASCAR - Revue française d'études politiques africaines - n° 52 - Avril 1970 - p57-76;

- GUILLAUME A., WALTISPERGER D.
Pays d'Afrique et de l'Océan Indien : Perspectives à l'Horizon 2000 - 6 - Résultats détaillés. Paris, Ministère de la coopération, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer - 1980 -;

- HUGON Ph.
L'enseignement, enjeu de la compétition sociale à MADAGASCAR - Revue du Tiers Monde 15 (59-60) - p49-54;

- LEYMARIE Ph.
MADAGASCAR : La "malgachisation" de l'enseignement - Revue française d'études politiques africaines - n° 85 - Janvier 1973 - p 28-32;

- RAKOTO RAISIMANANGA A.
La langue française à MADAGASCAR. Culture française 16,3,1967 - Revue de l'Association internationale pour la culture française à l'étranger - p105-112;

- RAMBELO M.
Thèse de Doctorat de 3ème cycle sous la direction de M. CHAUDENSON R., Université d'Aix en Provence : Contribution à l'étude de la situation linguistique à MADAGASCAR;

- RANIVOHARISON J.
Législation et administration scolaire à MADAGASCAR - TANANARIVE - Imprimerie catholique - 1973 - (60 p);

- VALDMAN A., CHAUDENSON R., MANESSY G.
Le français hors de FRANCE - PARIS - Edition Honoré CHAMPION -
Articles de :-RAVAINO F.
La situation du français à MADAGASCAR (p 507-526);
- BEMANANJARA R.Z.
Situation du français à MADAGASCAR (p527);

- Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française - DAKAR - 23-26 Mars 1976 (CILF).
Articles de : - RAHAINGOSON H.
La malgachisation de l'enseignement : Considérations générales - p 351-364;
- BEMANANJARA Z.
La Malgachisation: Aperçu sur les problèmes relatifs à l'enseignement du français à

MADAGASCAR - p 365-378;
- Intervention de M. H. RAHAINGOSON p 474-475 et p 766-767;
- Intervention de M. Z. BEMANANJARA p 478;

- Association des Professeurs de Français de TAMATAVE.
Jeu concours "arc-en-ciel" - 1983 -

==========

ANNEXE I -

==========

LES PROJECTIONS DE POPULATION

TABLEAU N° 1 : Estimation de la population résidante à Madagascar en 1975

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0-4	677 047	682 831	1 359 878
5-9	531 897	539 318	1 071 205
10-14	449 999	456 403	906 381
15-19	384 879	390 843	775 722
20-24	326 999	333 973	660 962
25-29	275 179	283 529	558 708
30-34	239 954	230 215	470 169
35-39	192 000	200 384	393 193
40-44	159 566	167 177	326 743
45-49	139 017	139 169	278 186
50-54	104 161	113 360	217 521
55-59	81 260	90 841	172 101
60-64	69 576	69 948	139 524
65-69	42 109	50 391	92 500
70-74	26 225	32 925	59 050
75-79	13 665	17 939	31 604
80 +	6 649	9 542	16 191
TOTAL	3 693 [illegible]	3 816 930	7 510 488

TABLEAU N° 2 : Estimation de la population résidante à Madagascar en 1985

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0-4	846 796	845 090	1 691 886
5-9	693 095	696 196	1 389 291
10-14	584 915	593 349	1 178 264
15-19	490 967	504 555	1 001 522
20-24	421 651	430 644	852 295
25-29	355 949	365 737	720 786
30-34	298 421	309 191	607 612
35-39	249 359	259 369	508 727
40-44	206 355	216 156	422 511
45-49	168 695	178 919	347 614
50-54	135 409	146 961	282 430
55-59	105 694	117 730	223 414
60-64	79 167	91 997	170 264
65-69	55 432	65 986	121 418
70-74	34 935	43 002	77 937
75-79	19 105	24 047	43 252
80 +	8 554	12 417	20 971
TOTAL	4 758 428	4 900 446	9 658 874

TABLEAU N° 3 : Estimation de la population résidante à Madagascar en 1995

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0-4	1 036 285	1 031 467	2 067 752
5-9	855 165	856 244	1 711 409
10-14	743 541	746 107	1 489 648
15-19	651 979	655 922	1 307 901
20-24	551 317	562 925	1 114 242
25-29	461 567	475 068	936 635
30-34	387 910	401 553	789 463
35-39	324 451	337 332	661 783
40-44	269 346	281 927	551 273
45-49	220 692	233 922	454 614
50-54	177 579	192 043	369 622
55-59	139 386	154 354	293 740
60-64	105 115	120 059	225 174
65-69	74 042	87 508	161 550
70-74	46 939	57 953	104 892
75-79	25 221	33 000	58 221
80 +	12 027	17 336	29 363
TOTAL	6 082 562	6 244 720	12 327 282

==========

ANNEXE II

==========

CONSEIL DE L'I.R.A.F. : LES NIVEAUX

CHOIX DES CRITERES DES DIFFERENTS NIVEAUX DE MAITRISE DE LANGUE

La necessité, reconnue par tous les participants, de tenir compte du degré de maîtrise de la langue dans le dénombrement des francophones, pose le problème de la définition des différentes catégories. Aussi, à partir du bref rappel par M. Salon de la classification utilisée dans sa thèse et de la note de M. Maes, il est décidé de distinguer 3 grandes catérories :

- le groupe des "francophones de naissance", caractérisé par un faible taux de déperdition,
- le groupe des francophones d'éducation et de culture : ceux des pays où le français est la langue officielle ou celle de l'enseignement supérieur (exemple type : l'Afrique Noire. Le Maghreb, cas particulier, sera cependant classé à part),
- le groupe des francophones de l'étranger traditionnel pour lesquels le français constitue une langue étrangère.

Le premier groupe pouvant être considéré comme relativement homogène, c'est pour les 2 autres qu'il faut définir les critères permettant de rendre compte des différents niveaux de maîtrise de la langue. La solution retenue consiste à appliquer des critères d'utilisation pratique de la langue auxquels on fera correspondre les équivalents scolaires établis par pays du fait des différences constatées entre les systèmes éducatifs. Les différents niveaux adoptés sont finalement :

Pour les francophones d'éducation et de culture :

- Niveau 1

  Oralité simple, écoute et compréhension de la radio, capacité de répondre à des questions simples... L'équivalent scolaire sera à peu près la fin des deux premières années de l'enseignement primaire. L'importance de l'écoute de la radio pourra servir de contre-épreuve. La projection devra tenir compte du parc Radio-Télévision prévisible.

- Niveau 2

  Lecture du journal, écriture simple. Ce niveau correspond à la fin d'un enseignement primaire de bonne qualité.

- Niveau 3

  Lecture d'ouvrages simples, sténodactylo, compréhension d'un film en français... Niveau obtenu en fin de classe de 3ème. L'urbanisation et la consommation de biens culturels vont jouer un rôle important pour les niveaux 2 et 3.

- Niveau 4

  Pratique aisée d'un français correct par un sujet qui domine la langue qu'il utilise : correspond au baccalauréat. Les titulaires d'une formation égale ou supérieure à BAC + 4 feront l'objet d'un décompte séparé à l'intérieur de ce groupe.

oOo

==========

ANNEXE III

==========

TEST DE NIVEAU DE L'U.E.R. : "ETUDES FRANCAISES"

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DES LETTRES

U.E.R. "Etudes Françaises"

Niveau A

Durée : 30 mn.

N O M S .....

Prénoms ..Gérard....Ernest.....

Première Inscription ..... Réinscription .....

TEST DE NIVEAU
du 5 Janvier 1984

A. Mettre les marques de genre et de nombre qui conviennent aux mots entre parenthèses, en les recopiant dans le blanc prévu à cet effet (...) /10

Ex. : Il ne porte que des chemises (blanc) blanches

- Ils eurent une (bref) ..... conversation. (1)
- Il a une foule d'(idée) ..... (1)
- Ces (travail) ..... sont pénibles (1)
- Ils sont (parti)..... dès l'aube (1)
- J'achève d'abord la lettre que j'ai(commencé)..... (1)
- Des individus comme lui, j'en ai(rencontré) ..... beaucoup (1)
- Je prendrai (du) .... riz, (du) ... brèdes et (du) ..... viande (3)
- Je n'ai que peu de (moyen) ..... pour réaliser ce projet (1)/10

B. Mettre le verbe entre parenthèses à la forme requise, dans le blanc prévu à cet effet. /10

Ex. : Je crois qu'il (pleuvoir) pleuvra ce soir.

- Je suis certain qu'il (venir) ..... ce soir (1)
- Je suis heureux qu'il (venir) ..... ce soir (1)
- Je souhaite qu'il (finir)..... d'abord ce qu'il a entrepris (1)
- J'aurais aimé qu'il (venir) ..... ce soir (1)
- Quand tu (finir) ....., nous partirons (1)
- Quand il (finir) ..... il recommençait (1)
- Dès qu'il (finir) ....., il sortit (1)
- Je pensais qu'il (venir) ..... le soir même (1)
- Si j'(avoir) ..... le temps, j'irais ce soir au cinéma (1)
- Si j'(avoir) ..... le temps, j'irai ce soir au cinéma (1)/10

C. Mettre dans le blanc la préposition qui convient.

Ex. : Je ne sortirai pas de. chez moi aujourd'hui.

- Je suis souvent réveillé ... le bruit ... voitures qui passent (2)
- Je tâcherai ... être plus efficace la prochaine fois (1)
- Quelques jours .... le côté vous feront du bien (1)
- Ils sont incapables .... vous dire ... quoi ils ont besoin (2)
- Dis ... tes amis de prendre ce raccourci ... gagner du temps (2)
- Pour le Nouvel An, elle a offert ... sa fille une poupée ... yeux bleus (2)

D. Comblez les blancs à l'aide de l'un des pronoms suivants ;

LE - LUI - EN - Y - QUE - DONT - OU /10

- Il ... demande un renseignement (1)
- Son médecin .... a adressé à un spécialiste (1)
- Ses camarades ont jugé bon de .... donner une leçon (1)
- Je te ... donne contre un baiser (1)
- Le bon vin fortifie, mais il ne faut pas ... abuser (1)
- Il ne s'est pas rendu ... il fallait (1)
- Si tu lui envoies une lettre, il ... répondra (1)
- J'ai vu un grand nombre de films ... je ne me souviens pas (1)
- Ce n'est pas celui ... je t'ai parlé (1)
- Ce sont bien là les gens ... j'ai rencontrés (1)/10

E. Mettre successivement (la phrase initiale)

a - à la tournure interrogative (1)

et b - à la tournure négative (1)

les phrases ci-dessous /10

Ex. : Il viendra

Viendra-t-il ? / Il ne viendra pas

- Il a vu quelqu'un.

...../..... (2)

- Il a vu quelque chose

...../..... (2)

- Il mange du riz

...../..... (2)

- Il est déjà arrivé

...../..... (2)

- Il a recueilli un peu de miel

...../..... (2)/10

--§§§§§§§§§--

==========

ANNEXE IV

==========

LES DONNEES DU RECENSEMENT DE LA POPULATION (1975)

Population urbaine de 5ans et plus, selon le nombre d'années d'étude et par groupe d'âges.

Ensemble des centres urbains

		NOMBRE D'ANNEES D'ETUDE												ENSEMBLE	
		- de 3 ans		3 ans		4 ans		5 à 6 ans		7 à 14 ans		+ de 15 ans			
		Ens.	dont Etud.	Ens.	dont Etud.	Ens.	dont Etud.	Ens.	dont Etud.	Ens.	dont Etud.	Ens.	dont Etud.	Ens.	dont Etud.
MASCULIN	5 ans	3 174	3 174	28	28	-	-	-	-	-	-	-	-	3 202	3 202
	6-9	42 328	40 379	10 748	10 571	4 222	4 113	1 367	1 176	-	-	-	-	58 665	56 239
	10-14	9 346	7 459	12 019	10 921	16 003	15 114	25 568	24 767	10 799	10 562	-	-	73 735	68 823
	15-19	2 945	304	3 170	451	4 990	1 141	14 973	7 679	46 454	40 307	-	-	72 532	49 882
	20-24	2 086	5	2 441	1	3 981	22	9 832	313	32 184	12 864	4 620	3 591	55 144	16 796
	25-29	1 846	3	1 935	-	3 106	-	6 988	8	19 252	780	4 150	1 258	37 277	2 049
	30 +	11 308	-	11 459	-	17 359	-	25 522	-	51 531	33	9 636	366	126 815	399
	TOTAL	73 033	51 324	41 800	21 972	49 661	20 390	84 250	33 943	160 220	64 546	18 406	5 215	427 370	197 390
FEMININ	5 ans	3 205	3 205	33	33	1	1	-	-	-	-	-	-	3 239	3 239
	6-9	41 051	39 018	11 195	11 019	4 513	4 400	1 530	1 360	-	-	-	-	58 289	55 797
	10-14	8 876	6 375	11 387	9 785	15 779	14 392	25 822	24 573	10 749	10 408	-	-	72 613	65 531
	15-19	3 828	244	4 166	277	6 319	775	16 931	5 982	41 948	33 116	-	-	73 192	40 394
	20-24	3 266	5	3 490	10	5 362	16	12 556	236	29 294	7 976	3 400	2 434	57 368	10 677
	25-29	2 959	2	2 965	3	3 869	3	8 055	21	16 967	518	2 382	587	37 197	1 134
	30 +	15 360	-	13 273	-	15 906	-	23 331	-	33 619	21	3 302	222	104 791	243
	TOTAL	78 545	48 847	46 509	21 127	51 749	19 587	88 225	32 572	132 577	52 039	9 084	3 243	406 689	177 015

==========

ANNEXE V

==========

LES STATISTIQUES SCOLAIRES

Evolution des effectifs de l'enseignement primaire, secondaire, technique et supérieur à Madagascar, de 1951 à 1972 inclusivement.

	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TECHNIQUE	SUPERIEUR
1951	237 000	9 500	4 330	230
1952	253 000	10 800	4 960	260
1953	256 000	10 800	6 200	330
1954	265 000	10 800	5 040	360
1955	275 000	12 300	5 500	440
1956	288 000	13 030	6 050	700
1957	310 000	15 300	6 650	900
1958	321 000	17 000	6 300	1 000
1959	377 000	19 000	-	1 320
1960	444 000	20 610	5 800	1 500
1961	488 700	25 160	5 630	1 700
1962	541 400	29 260	6 440	1 400
1963	552 000	35 000	7 430	1 560
1964	596 000	38 000	8 100	1 900
1965	633 100	48 000	9 100	2 000
1966	678 100	55 440	10 000	2 400
1967	728 100	62 000	-	-
1968	772 900	70 200	-	-
1969	837 800	87 720	-	-
1970	884 200	96 350	8 800	3 800
1971	930 000	103 400	7 000	-
1972	985 300	107 780	2 324	-

Source : France, Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères, Structures et statistiques de l'enseignement pour 14 Etats africains et malgache.

ANNEXE VI

REPARTITION DE LA POPULATION SCOLAIRE

DE 1985 A 2000

SELON L'HYPOTHESE

TABLEAU N° 1 : Répartition de la population scolarisée en 1985, par sexe, âge et classe

Hypothèses faible et forte

		CP_1 + CP_2	CE_1 + CE_2	CM_1 + CM_2	TOTAL Primaire	6ème à 3ème	2ème à Term.	TOTAL Second.	Supérieur	TOTAL
M	5-9	426 122	84 136	4 568	514 826	-	-	-	-	514 826
A	10-14	72 962	148 958	96 353	318 273	35 855	65	35 920	-	354 193
S	14-19	2 963	9 111	29 865	41 939	113 140	23 930	137 070	-	179 009
C	20-24	50	121	1 215	1 386	22 405	21 340	43 745	15 035	60 766
U	25-29	50	-	26	76	1 325	**1 325**	**2 650**	5 470	8 196
L	30-34	-	-	-	-	-	115	115	1 595	1 710
I N	TOTAL	502 147	242 326	132 027	876 500	172 725	46 775	219 500	22 700	1 118 700
F	5-9	397 459	84 187	5 114	486 760	-	-	-	-	486 760
E	10-14	60 005	131 306	92 351	284 162	34 715	65	34 780	-	**318 942**
M	15-19	2 299	5 747	22 475	30 521	87 940	22 725	110 665	-	141 186
I	20-24	46	133	883	1 062	13 650	13 005	26 655	12 385	**40 102**
N	25-29	-	22	73	95	865	865	1 730	3 060	11 885
I	30-34	-	-	-	-	-	70	70	1 155	1 225
N	TOTAL	459 809	221 895	120 896	802 600	137 170	36 730	173 900	16 900	993 400

TABLEAU N° 2 : Répartition de la population scolarisée, par sexe âge et classe, en 1990 - Hypothèse faible

		CP_1 + CP_2	CE_1 + CE_2	CM_1 + CM_2	TOTAL Primaire	6ème à 3ème	2ème à Term.	TOTAL Second.	Supérieur	TOTAL
M	5-9	472 962	101 344	6 003	580 309	-	-	-	-	580 309
A	10-14	80 982	179 424	126 620	387 026	40 835	-	40 835	-	427 861
S	14-19	3 400	10 975	39 246	53 621	128 840	29 445	158 285	-	211 906
C	20-24	-	146	1 631	1 777	25 510	26 185	51 695	18 140	71 612
U	25-29	-	-	-	-	1 515	1 770	3 285	6 350	9 635
L	30-34	-	-	-	-	-	-	-	1 850	1 850
INE	TOTAL	557 344	291 889	173 500	1 022 733	196 700	57 400	254 100	26 340	1 303 173
F	5-9	440 421	101 318	6 717	548 456	-	-	-	-	548 456
E	10-14	66 491	158 625	121 307	346 423	45 585	-	45 585	-	392 008
M	15-19	2 599	6 917	29 521	39 037	115 460	30 590	146 050	-	185 087
I	20-24	-	187	1 255	1 442	17 920	17 450	35 370	14 360	51 172
N	25-29	-	-	-	-	1 135	1 260	2 395	3 460	5 855
E	30-34	-	-	-	-	-	-	-	1 310	1 310
S	TOTAL	509 511	267 047	158 800	935 358	180 100	49 300	229 400	19 130	1 183 888

TABLEAU N° 3 : Répartition de la population scolarisée en 1995, par sexe, âge et classe

Hypothèse faible

		CP_1 + CP_2	CE_1 + CE_2	CM_1 + CM_2	TOTAL Primaire	6ème à 3ème	2ème à Term.	TOTAL Second.	Supérieur	TOTAL
M	5-9	583 555	119 090	7 135	709 780	-	-	-	-	709 780
A	10-14	99 920	210 840	150 485	461 245	50 760	-	50 760	-	512 005
S	14-19	4 195	13 070	46 640	63 905	160 150	35 190	195 340	-	259 245
C	20-24	-	-	1 940	1 940	31 710	31 295	63 005	22 730	87 675
U	25-29	-	-	-	-	1 880	2 115	3 995	7 955	11 950
L	30-34	-	-	-	-	-	-	-	2 315	2 315
F	TOTAL	687 670	343 000	206 200	1 236 870	244 500	68 600	313 100	33 000	1 582 970
F	5-9	541 670	118 750	7 970	668 390	-	-	-	-	668 390
I	10-14	81 775	185 920	143 920	411 615	56 595	-	56 595	-	468 210
L	15-19	3 195	8 330	35 020	46 545	143 350	38 905	182 255	-	228 800
L	20-24	-	-	1 490	1 490	22 250	22 195	44 445	19 515	65 450
E	25-29	-	-	-	-	1 405	1 600	3 005	4 705	7 710
S	30-34	-	-	-	-	-	-	-	1 780	1 780
F	TOTAL	626 640	313 000	188 400	1 128 040	223 600	62 700	286 300	26 000	1 440 340

TABLEAU N° 4 : Répartition de la population scolarisée en 2000, par sexe, âge et classe

Hypothèse faible

		CP1 - CP2	CE1 - CE2	CM1 - CM2	TOTAL Primaire	6ème à 3ème	2ème à Term.	TOTAL Second.	Supérieur	TOTAL
M	5-9	650 070	139 055	8 355	797 480	-	-	-	-	797 480
A	10-14	111 310	246 190	176 250	533 750	59 850	-	59 850	-	593 600
S	14-19	4 670	15 255	54 625	74 550	188 835	42 475	231 310	-	305 860
C	20-24	-	-	2 270	2 270	37 395	37 775	75 170	28 030	105 470
T	25-29	-	-	-	-	2 220	2 550	4 770	9 810	14 580
I	30-34	-	-	-	-	-	-	-	2 860	2 860
F	TOTAL	766 050	400 500	241 500	1 408 050	288 300	82 800	371 100	40 700	1 819 850
F	5-9	602 530	139 370	8 310	750 210	-	-	-	-	750 210
E	10-14	90 965	216 630	168 135	475 730	66 565	-	66 565	-	542 295
M	15-19	3 555	9 700	40 915	54 170	168 610	46 910	215 520	-	269 690
I	20-24	-	-	1 740	1 740	26 170	26 760	52 930	25 520	80 190
N	25-29	-	-	-	-	1 655	1 930	3 585	6 155	9 740
I	30-34	-	-	-	-	-	-	-	2 325	2 325
N	TOTAL	697 050	364 700	220 100	1 281 850	263 000	75 600	339 600	34 000	1 654 450

TABLEAU N° 5 : Répartition de la population scolarisée en 1990, par sexe, âge et classe

Hypothèse forte

		CP_1 + CP_2	CE_1 + CE_2	CM_1 + CM_2	TOTAL Primaire	6ème à 3ème	2ème à Term.	TOTAL Second.	Supérieur	TOTAL
M	5-9	424 025	155 475	5 945	585 445	-	-	-	-	585 445
A	10-14	40 970	127 955	155 740	333 665	40 835	-	40 835	-	374 500
S	14-19	1 905	9 370	30 115	41 390	128 840	29 445	158 285	-	199 675
C	20-24	-	-	-	-	25 510	26 185	51 695	18 140	69 835
U	25-29	-	-	-	-	1 515	1 770	3 285	6 350	9 635
L	30-34	-	-	-	-	-	-	-	1 850	1 850
F	TOTAL	475 900	292 800	191 800	960 500	196 700	57 400	254 100	26 340	1 240 940
F	5-9	403 380	146 020	6 465	555 865	-	-	-	-	555 865
E	10-14	42 530	119 775	149 785	312 090	45 585	-	45 585	-	357 675
M	15-19	1 790	13 405	23 350	38 545	115 460	30 590	146 050	-	184 595
E	20-24	-	-	-	-	17 920	17 450	35 370	14 360	49 730
S	25-29	-	-	-	-	1 135	1 260	2 395	3 460	5 855
I	30-34	-	-	-	-	-	-	-	1 310	1 310
N	TOTAL	447 700	279 200	179 600	906 500	180 100	49 300	229 400	19 130	1 155 030

TABLEAU N° 7 : Répartition de la population scolarisée en 1995, par sexe, âge et classe

Hypothèse forte

		CP_1 + CP_2	CE_1 + CE_2	CM_1 + CM_2	TOTAL Primaire	6ème à 3ème	2ème à Term.	TOTAL Second.	Supérieur	TOTAL
M	5-9	420 020	245 875	8 290	674 185	-	-	-	-	674 185
A	10-14	29 680	93 405	217 130	340 215	72 270	-	72 270	-	412 485
S	14-19	-	4 120	41 980	46 100	126 580	43 970	170 550	-	216 650
C	20-24	-	-	-	-	20 150	83 120	43 270	22 730	66 000
U	25-29	-	-	-	-	-	1 510	1 510	7 955	9 465
I	30-34	-	-	-	-	-	-	-	2 315	2 315
N	TOTAL	449 700	343 400	267 400	1 060 500	219 000	68 600	287 600	33 000	1 381 100
F	5-9	408 500	244 300	8 020	660 820	-	-	-	-	660 820
E	10-14	26 130	89 170	234 215	349 515	74 555	-	74 555	-	424 070
M	15-19	870	3 030	16 565	20 465	117 840	44 640	162 480	-	182 945
I	20-24	-	-	-	-	14 705	16 865	31 570	19 515	51 085
N	25-29	-	-	-	-	-	1 195	1 195	4 705	5 900
I	30-34	-	-	-	-	-	-	-	1 780	1 780
N	TOTAL	435 500	336 500	258 800	1 030 800	207 100	62 700	269 800	26 000	1 326 600

TABLEAU N° 8 : Répartition de la population scolarisée en 2000, par sexe, âge et classe

Hypothèse forte

		CP_1 + CP_2	CE_1 + CE_2	CM_1 + CM_2	TOTAL Primaire	6ème à 3ème	2ème à Term.	TOTAL Second.	Supérieur	TOTAL
M	5-9	412 910	354 510	8 535	775 955	-	-	-	-	775 955
A	10-14	10 590	39 390	332 865	382 845	138 845	-	138 845	-	521 690
S	14-19	-	-	-	-	153 865	52 045	205 910	-	205 910
C	20-24	-	-	-	-	13 720	14 785	28 575	28 030	56 605
U	25-29	-	-	-	-	-	670	670	9 810	10 480
L	30-34	-	-	-	-	-	-	-	2 860	2 860
F	TOTAL	423 500	393 900	341 400	1 158 800	306 500	67 500	374 000	40 700	1 573 500
F	5-9	412 815	354 420	8 455	775 690	-	-	-	-	775 690
I	10-14	10 585	39 380	329 745	379 710	140 680	-	140 680	-	520 390
L	15-19	-	-	-	-	149 400	52 550	201 950	-	201 950
L	20-24	-	-	-	-	10 520	12 060	22 580	25 520	48 100
E	25-29	-	-	-	-	-	590	590	6 155	6 745
S	30-34	-	-	-	-	-	-	-	2 325	2 325
	TOTAL	423 400	393 800	338 200	1 155 400	300 600	65 200	365 800	34 000	1 555 200

ANNEXE VII

PROJECTIONS EN 1990 ET 2000 DE LA POPULATION NON SCOLARISEE

EN 1975

TABLEAU N° 1 : Répartition par sexe, âge et selon le niveau de connaissance du français de la population ayant quitté le cursus scolaire en 1975, projetée en 1990

		N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
M	20-24	526	173	-	-	-	699
A	25-29	2 790	720	400	-	-	3 910
S	30-34	13 889	6 440	8 789	1 416	-	30 534
C	35-39	14 952	8 283	20 827	5 510	896	50 468
M	40-44	10 431	5 978	19 128	5 165	2 477	43 179
T	45-49	13 301	3 797	18 855	5 104	3 512	44 569
I	50-54	11 294	3 224	10 061	2 670	2 158	29 407
M	55 +	33 124	9 455	12 290	3 328	1 324	59 521
F	20-24	503	155	-	-	-	658
E	25-29	4 345	1 147	588	-	-	6 080
M	30-34	20 880	9 860	12 612	2 342	-	45 694
I	35-39	20 159	10 899	23 407	6 145	855	61 465
N	40-44	13 075	6 982	17 324	4 629	1 561	43 571
T	45-49	13 999	3 556	14 705	3 935	1 196	37 390
N	50-54	12 081	3 071	6 794	1 820	747	24 513
	55 +	33 043	9 157	7 081	1 896	466	54 643

TABLEAU N° 2 : Répartition par sexe, âge et selon le niveau de connaissance du français de la population ayant quitté un cursus scolaire en 1976, projetée en 2000

		N_1	N_2	N_3	N_4	N_5	TOTAL
H	30-34	486	159	-	-	-	645
O	35-39	2 561	660	369	-	-	3 589
M	40-44	12 589	5 936	7 965	1 283	-	27 673
M	45-49	13 296	7 361	18 519	4 900	797	44 878
E	50-54	9 931	5 175	16 561	4 472	2 115	37 384
S	55-59	11 074	3 191	15 608	4 250	2 924	37 107
	60-64	8 943	2 525	7 876	2 091	1 690	23 025
	65 +	15 604	5 021	6 531	1 768	703	31 630
F	30-34	471	145	-	-	-	616
E	35-39	4 921	1 062	544	-	-	5 627
M	40-44	19 123	9 030	11 551	2 145	-	41 849
I	45-49	19 251	9 869	21 191	5 563	774	55 647
N	50-54	14 664	6 228	15 454	4 129	1 393	39 869
I	55-59	12 145	3 085	12 759	3 414	1 038	32 441
N	60-64	9 948	3 528	5 594	1 498	615	20 183
	65 +	20 107	5 124	3 962	1 061	261	30 575